L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1113 - VENDREDI 13 MAI 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



AXEQUIPEMENT
21 - JUILLY - 03 80 97 09 28
21 - BEAUNE - 03 80 20 08 47

▶ Sommaire



Rencontre Préfet/JA58 *p.06*
Opération séduction partagée

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Alerte : escroquerie dans les cours de ferme

P 07 **Actualité** Nièvre
MSA Bourgogne: des «projets jeunes» récompensés à Nevers

P 08 **Actualité** Yonne
Cuma : la régionalisation est en marche

P 10 **Actualité** Bourgogne
Filière laitière du Grand Est : le bassin se découvre

P 12 **Actualité** France-Europe
Production ovine : tous les clignotants sont au vert

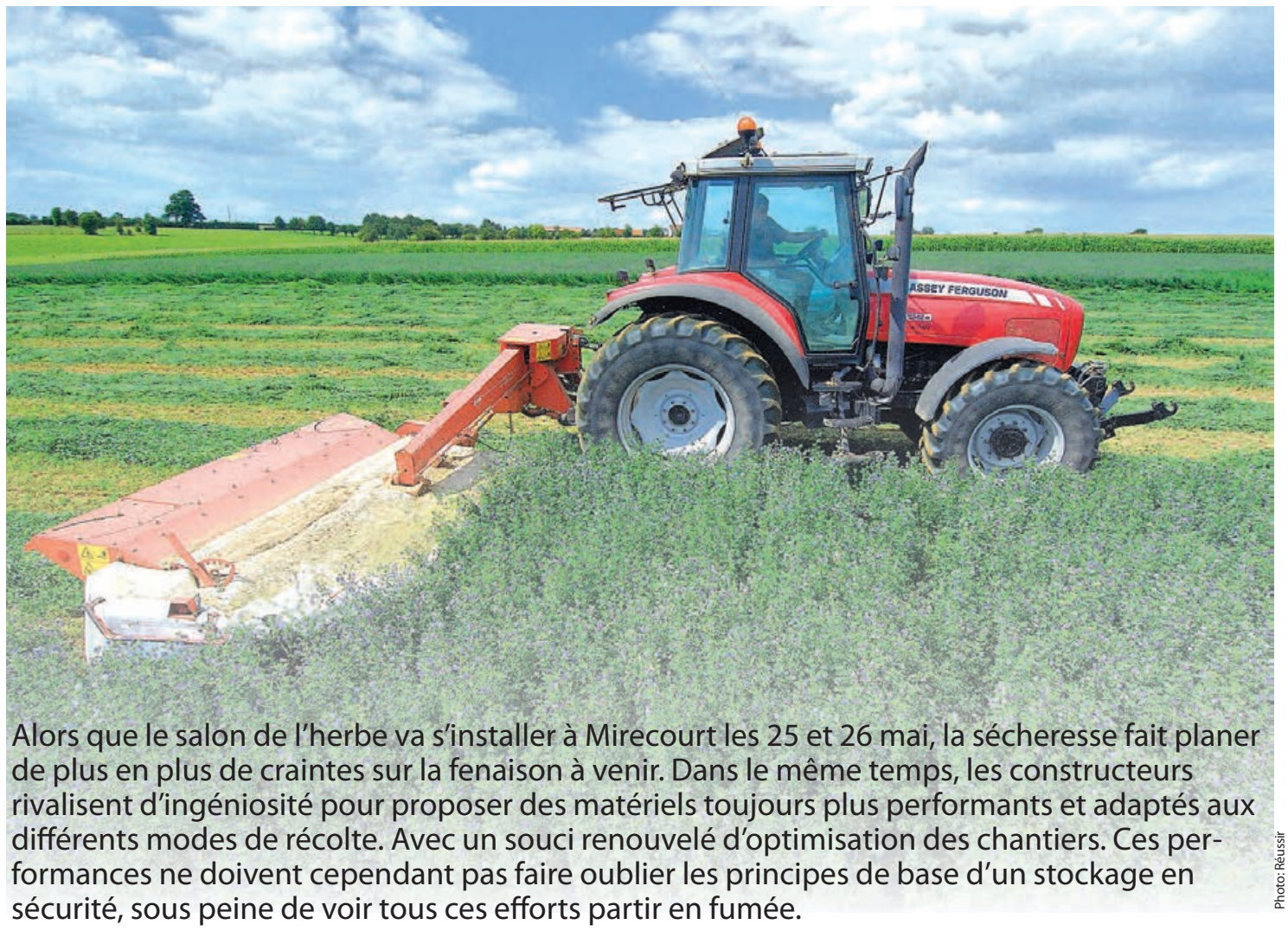
P 14 Filières **Élevage**
Traitement des veaux contre les strongles en mai-juin: une pratique à remettre en cause !

P 15 Filières **Cultures**
Chardons : et si on disait non ?

P 15 Filière **Bio**
Sedarb : trop de *«flou»* sur les aides annoncées

Dossier spécial fenaison

Performance et optimisation des chantiers



Alors que le salon de l'herbe va s'installer à Mirecourt les 25 et 26 mai, la sécheresse fait planer de plus en plus de craintes sur la fenaison à venir. Dans le même temps, les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour proposer des matériels toujours plus performants et adaptés aux différents modes de récolte. Avec un souci renouvelé d'optimisation des chantiers. Ces performances ne doivent cependant pas faire oublier les principes de base d'un stockage en sécurité, sous peine de voir tous ces efforts partir en fumée.

Photo: Réussir

▶ Sécheresse *p. 3 et 13*

Le réseau FNSEA se mobilise pour la paille

Au 10 mai vingt départements métropolitains étaient visés par des mesures de restriction d'eau. La sécheresse persistante qui s'aggrave de semaine en semaine provoque la première réunion du comité sécheresse le 16 mai. Sans attendre, le réseau des FDSEA et la FNSEA se mobilisent pour éviter la pénurie de paille.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

Journées Commerciales
13 14 15 MAI À CORBIGNY
VALTRA JCB JCB AGRI KUHN LELY

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •
ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE
DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques
www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Assemblée générale d'ELVEA 21-89

L'assemblée générale ordinaire d'ELVEA 21 et 89 se déroulera le jeudi 19 mai à 16 heures à la salle polyvalente de Vitteaux. Une intervention sera réalisée par Mélanie Richard (Institut de l'élevage) sur le thème suivant : "Entre évolutions de la consommation et progression chaotique des échanges mondiaux, quelle place pour les bovins et la viande bovine française?"

Relance du comice de Liernais,

Relance du comice de Liernais Quelques agriculteurs souhaitent relancer le comice de Liernais. Une réunion sera organisée le vendredi 13 mai à la Maison du temps libre à 19 heures. Renseignements au 03 80 84 40 80 ou au 03 80 84 40 22.

Grandchamps Portes ouvertes de la MFR

Portes ouvertes le **11 mai et le 08 juin** de 14h à 18h au cours desquelles les visiteurs pourront visiter nos bâtiments, assister à des démonstrations de notre tracteur enjambeur école, écouter les élèves présenter nos formations etc.

Journée d'étude brune le 11 mai

Le syndicat interdépartemental des éleveurs de la race brune et la SCA Brune expansion organisent leurs assemblées générales ordinaires le mercredi 11 mai au Legta de La Barotte près de Châtillon-sur-Seine à partir de 10 heures.

MSA Dépistage du cancer de la peau

Pour la 3ème année consécutive, la MSA s'associe à la journée nationale de Prévention et de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, organisée par le Syndicat National des Dermatologues et Vénéréologues (SNDV).
Les sites de dépistage en Bourgogne
Département de la Côte d'Or
Dijon
Caisse Régionale MSA
de Bourgogne
14 rue Félix Trutat - 21000 Dijon
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Installation Rencontres et échanges entre cédants et candidats

« Il n'y a pas de jeunes qui veulent s'installer …Mon exploitation n'est pas viable pour un jeune…On ne peut pas s'installer quand on n'est pas fils ou fille d'agriculteur…»
Pour lever ces a-priori , la Chambre d'agriculture-mission Odasea organise dans le cadre du Programme Régional Installation, une demi-journée de rencontres entre agriculteurs sans repreneur et jeunes désireux de s'installer en agriculture. Cette rencontre sera l'occasion pour les participants :
- d'échanger sur leurs projets respectifs
- de distinguer les grandes étapes de la transmission ou de l'installation à partir de témoignages,
- et de connaître les outils et aides à la transmission et à l'installation hors cadre familial.
Ainsi, cette matinée de rencontres et d'échanges entre cédants et candidats à l'Installation aura lieu 24 mai 2011 à partir de 9 h 45.
Cette rencontre s'adresse :
- aux exploitants en recherche de repreneurs et/ ou d'associés
- aux candidats à l'installation inscrits au Répertoire Départ Installation pour rechercher une exploitation
Au programme :
- Témoignage de deux jeunes agriculteurs installés hors cadre familial sur une production innovante et visite de leur exploitation
- Témoignage de l'agriculteur qui leur a transmis son exploitation
- Présentation des dispositifs d'aides à la transmission et à l'installation (le Répertoire départ Installation, le contrat de parrainage, les aides du PRI…)
- Echanges entre les participants à l'occasion d'un apéritif champêtre

Nièvre

Morvan: L'entretien des vergers

Le 28 mai, à l'espace Saint-Brisson, le Parc naturel régional du Morvan propose des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan. Ces stages permettent aux amateurs de mieux connaître les gestes indispensables à apporter aux arbres, pour leur assurer un bon état de santé et une bonne production de fruits chaque année.
Prochain stage le 28 mai de 10h – 17h, sur les insectes et les maladies de nos vergers. Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est indispensable : Maison du tourisme de la Maison du Parc au 03 86 78 79 57.

Instants santé Canton de Moulins-Engilbert

La MSA Bourgogne organise ses Instants santé pour le canton de Moulins-Engilbert **du 16 au 20 mai** au centre social de Moulins-Engilbert (à côté de la mairie).

Formation Gérer ses relations humaines

La Chambre d'agriculture, associée à l'association des Actrices nivernaises, a repoussé sa formation *«gérer ses relations humaines avec la communication non violente»* aux **24 et 25 mai** 2011 (9h – 17h30) à la Maison du Diocèse, 21 rue Gustave Mathieu, 58000 Nevers. Ce stage est ouvert à toute personne désirant développer sa communication interpersonnelle, Tarif: 90 euros par participant ressortissant du fonds Vivea. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. Inscriptions avant le 30 avril.

Réunions Préparer sa cessation d'activité

La Chambre d'agriculture organise deux réunions d'information sur la cessation d'activité : le **26 mai** à Moulins-Engilbert, au marché au cadran, à 14 h, et le **31 mai** à Saint-Saulge, à la mairie, à 14 h.
Ces réunions s'adressent aux agriculteurs qui envisagent de cesser leur activité pour prendre leur retraite, et qui veulent anticiper et préparer au mieux ce départ.
Vous pourrez y rencontrer des conseillers de la Chambre d'agriculture, de la MSA et de la DDT.
Vous pourrez avoir des informations sur les démarches pour préparer le dossier Retraite, les règles pour conserver une parcelle de subsistance ou continuer à conduire un tracteur, comment transmettre les DPU ou la PMTVA, ...et toutes les formalités nécessaires pour bien transmettre l'exploitation. Cette réunion est gratuite et ouverte à tous. Pour plus de renseignements, contactez directement Carole Simon au 03 86 93 40 15.

Certiphyto Voie D et voie C

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto. La première, par la voie D, aura lieu les **25 et 27 mai** à Moulins-Engilbert, la seconde, par la voie C, le **25 mai** à Nevers (9h -17h30).
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01. En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CFPPA de Château-Chinon propose également une formation Certiphyto par la voie D, les **18 et 19 mai**.
Contact: Christophe Corne au 03 86 79 49 30.

Epis Centre Fermetures exceptionnelles

La coopérative Epis Centre Nièvre informe ses adhérents que les sites de la coopérative seront fermés :
Pour la fête de l'Ascension : le jeudi 2 et le vendredi 3 juin
Resteront ouverts aux horaires habituels :
- les LISA de Pemert – Donzy – Saint Amand en Puisaye
- les sites de Château-Chinon – Decize –Moulins Eengilbert – Saint Pierre le Moutier et Saint Saulge
De même les sites seront fermés le Lundi de Pentecôte : 13 juin 2011.

Montigny 10ème marché à la Ferme samedi 14 mai

Tout au long de la journée se déroulera un marché avec des produits du terroir et de l'artisanat. De nombreux exposants seront présents pour vous montrer leur savoir-faire. Randonnée pédestre pour découvrir la Forêt Domaniale de Vincence départ 9h00 retour 12h30. Exposition de vieux tracteurs agricoles.

Yonne

Viti Rando le 15 mai

Randonnée dans les vignobles de Chitry, dimanche 15 mai, organisée par l'association *«Route Touristique des Vignobles de l'Yonne»*.
Tarif pour la journée : 15 €. Pour les étudiants : 10 €. Gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignements et inscriptions : 03 86 52 06 19 et sur www.vins-vignobles-yonne.com

Formation Reconnaissance des maladies, des parasites et des carences de la vigne

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse organise une formation *«reconnaissance des maladies, parasites et carences de la vigne»*.
Les participants bénéficieront d'une formation en petits groupes (10 à 12 personnes maximum), d'une durée de 4 jours maximum en fonction du positionnement
Dates de la formation : 24 mai, positionnement - Du 25 au 27 mai, formation
Cette formation peut être prise en charge partiellement ou totalement par vos fonds de formation (Vivea, Fafsea ou autres)
Renseignements : tél 03 86 94 60 20 – Fax 03 86 94 60 21

Certiphyto à Villevallier

La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise des sessions de formation Certiphyto, se déroulant sur 2 journées :
Mardi 17 et jeudi 19 mai
Renseignements :
tél 03 86 91 12 15

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2ème étage, lundi 16 mai, de 9 h à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Démonstration désherbage mécanique le 13 mai

La Cuma de Perceneige organise, vendredi 13 mai, à partir de 14 h, en partenariat avec les Ets Europagri et la FDCUMA de l'Yonne, une démonstration publique d'outils de désherbage mécanique. Seront effectués notamment, un essai sur une parcelle de maïs et un essai sur une parcelle de tournesol.
Fléchage CUMA, à partir de Grange le Bocage. La démonstration aura lieu dans le champ de maïs de Ludovic Leger, sur la D29, entre Grange le Bocage et Courroy. Parcelle à gauche en sortant du village.

MSA Instants santé pour le canton de Chablis

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles du canton de Chablis, âgés de 25 à 74 ans. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront du lundi 23 au mardi 31 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, salle des Blanchots, à Fyé.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert gratuit : 0 800 888 108

Apecita Permanence le 9 juin

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 juin, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Ailleurs aussi

Les multiplicateurs de semences en AG le 20 mai

La FNAMS Nord-Est invite tous les multiplicateurs de semences (des départements 08, 10, 21, 51, 52, 77, 89) à son assemblée générale vendredi 20 mai à Reims : à la Maison des agriculteurs à partir de 9h45
Surfaces en multiplication, actualités réglementaires et phytosanitaires
Evolution des marchés Céréales & Protéagineux
Evolution des marchés Fourragères & Gazons
Visite de l'unité de triage de la Station de semences de Champagne
Céréales à partirde14h30
Inscription obligatoire avant le 5 mai :
jean-paul.janson@fnams.fr

Salon de l'herbe à Mirecourt les 25 et 26 mai

Le salon de l'herbe itinérant est de retour dans le Grand Est. Sur 40 hectares, les visiteurs pourront découvrir des démonstrations et des essais, voir et comparer les pratiques, les produits, les matériels indispensables pour raisonner ses pratiques prairiales, semer, récolter, s'informer…
Les semenciers, les constructeurs, les représentants des Instituts techniques seront tous présents sur ce site exceptionnel. Au programme également sept pôles techniques sont dédiés à l'optimisation des pratiques en agriculture biologique, pour la culture de l'herbe, le pâturage, les formations, l'économie et les filières, etc.
Le salon se déroule sur la ferme du lycée agricole de Braquemont (Mirecourt) dans les Vosges.
Il est ouvert les 25 et 26 mai de 9h à 18h.
Tarifs : 10 € pour les individuels – 5 € pour les étudiants.

en bref

Pneus Michelin annonce des hausses des prix en Europe

Le fabricant français de pneumatiques, Michelin, a annoncé le 4 mai, une hausse du prix de ses pneus, destinés entre autres aux machines agricoles. L'augmentation sera effective au 1er juillet, pour les pneus agricoles de remplacement elle devrait atteindre 6% en moyenne, elle serait de 7% pour les poids lourds, de 7% en moyenne pour les pneus rechapés «*remix*» et de 13% (variables selon les pays) pour les pneus neufs des autres marques du groupe.

Buffalo Grill 60% de la viande seront d'origine française

«*Désormais, près de 60% de viande bovine proposée dans les restaurants Buffalo Grill sont d'origine française*», selon un communiqué du groupe de restauration. Un partenariat a été conclu avec le groupe Bigard.

Interprofession Le SNIV-SNCP, Coop de France et la FFCB refusent le GIE export

Le 18 janvier dernier, la Fédération nationale bovine avait annoncé la création prochaine en interprofession d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) destiné à faciliter l'exportation en viande et en vif. Le 29 avril, le Syndicat des industriels de la viande (SNIV-SNCP), Coop de France et la Fédération des commerçants en bestiaux 5FFCB) affichent nettement leur opposition à cette idée. Même si leurs objectifs rejoignent ceux de la FNB, ils revendiquent une structure plus légère et moins inquisitrice, comme une association par exemple. La FNSEA aurait pour sa part décidé d'appuyer fortement la création de ce GIE, tandis que la FNB considérait ce refus comme «*une injure faite aux éleveurs*».

États-Unis les semis de maïs s'accélèrent, les blés se dégradent

Aux USA, une accalmie des pluies dans les zones de culture du maïs ont permis d'accélérer les semis, 40% des semis sont ainsi réalisés (contre 80% il y a un an à la même période). En revanche, dans le nord du pays, les pluies ont également retardé les semis de blé de printemps et de soja. Ainsi, seuls 22% des blés de printemps et 7% du soja ont pu être semés début mai (contre respectivement 65% 28% un an auparavant). En ce qui concerne les blés d'hiver, la sécheresse qui sévit toujours dans le sud des USA continue de dégrader la qualité. Au début mai, 33% des blés d'hiver américains sont jugés « bons » à « excellents » contre 34% sept jours auparavant et 68% en moyenne quiquennale.

▶ En image

Récompensé pour bonne conduite…



Maxime Garnier, 16 ans, élève à la MFR de Liernais depuis la classe de 4ème, s'est qualifié pour la finale nationale du «10 de conduite rural» organisé par Groupama suite à une sélection départementale qui a rassemblé 100 jeunes. La finale aura lieu à Strasbourg les 16,17 et 18 septembre lors de la manifestation Terre Attitude organisée par le CNJA. Futur mécanicien agricole, le jeune côte d'orien de Thoisy-la-Berchère, en Côte d'Or, se présentera à une épreuve théorique du code de la route puis une épreuve pratique où il devra réaliser des manœuvres avec un tracteur et une presse. Avec l'opération « 10 de Conduite Jeune », Groupama sensibilise les adolescents à l'environnement automobile et aux risques de la route. Cours théoriques pour mieux anticiper les dangers de la route, rappel des comportements à risque, découverte de la conduite sur circuit...
Les manifestations organisées dans les collèges et les lycées permettent aux jeunes de découvrir l'intérêt de la conduite accompagnée et d'acquérir d'emblée les bons réflexes de conduite.

▶ L'info à suivre

Sécheresse

Le réseau FNSEA se mobilise pour la paille

Au 10 mai vingt départements métropolitains étaient visés par des mesures de restriction d'eau. La sécheresse persistante qui s'aggrave de semaine en semaine provoque la première réunion du comité sécheresse le 16 mai. Sans attendre, le réseau des FDSEA et la FNSEA se mobilisent pour éviter la pénurie de paille et décourager la spéculation.

Tandis que les semaines se suivent et se ressemblent, avec leur lot de nouveaux arrêtés sécheresse, le comité sécheresse a été convoqué par le gouvernement pour le 16 mai. Le ministre de l'Agriculture ayant pour sa part prévu un premier bilan le 12 mai. Vingt départements sont désormais concernés par des restrictions d'usage de l'eau et d'autres devraient suivre. La situation est suffisamment inquiétante pour que la FNSEA lance un mot d'ordre afin que tous les agriculteurs «*se mettent en situation, dès ce mois de mai, bien avant les moissons, de ne pas laisser perdre la paille*». Les souvenirs de 1976 et 2003 restent vifs et nous venons de connaître le deuxième mois d'avril le plus chaud depuis 1900, note Agreste qui précise que «*après quatre mois consécutifs de déficits de précipitations, le niveau des réserves utiles des sols en eau est au-dessous du niveau normal sur l'ensemble de la métropole*». Dans six départements particulièrement touchés, il est même question de «*crise renforcée*».



En 2003, les prairies avaient particulièrement souffert et la paille avait dû remplacer le fourrage manquant, à grand renfort de convois par route ou par rails.

Éviter la pénurie, décourager la spéculation

C'est dans ce contexte que la ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, a provoqué la première réunion du comité sécheresse pour le 16 mai. A plus long terme, elle a indiqué qu'elle souhaitait réduire la consommation d'eau en France de 20% d'ici 2020. «*Avec l'effet de serre, on va avoir de plus en plus de sécheresses*» a-t-elle averti.

Dans les départements et en Bourgogne en particulier, le réseau des FDSEA invite les professionnels à s'organiser pour éviter une pénurie de paille, «*les besoins de l'élevage devraient en effet être quatre à cinq fois supérieurs*» à la norme en raison de la sécheresse, selon Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA. Compte tenu des effets de la sécheresse sur les céréales à paille, on peut craindre également qu'il y ait moins de grains et moins de paille, à l'issue des moissons. La priorité est donnée à la contractualisation des achats de paille afin d'éviter la spéculation et de ne pas pénaliser plus encore un monde de l'élevage déjà fragilisé qui «*n'aura pas les moyens de se payer une autre année de crise*» avertit Dominique Barrau.

Les rendements de la première coupe de fourrage ont chuté de 30 à 50%, indique la FNSEA. Les faibles pluies et les températures élevées devraient se poursuivre et dégrader aussi le potentiel des prairies dans de nombreuses régions.

Dans un courrier du 10 mai, adressé au ministre de l'Agriculture, la FNSEA demande donc que « *soit mise en œuvre très rapidement*» «*l'autorisation de récolter le couvert des jachères et d'y faire pâturer les animaux, en dérogation des règles d'entretien minimal des terres fixées dans le cadre de la conditionnalité de la PAC*».

Évidemment, «*cette utilisation des surfaces en gel doit rester sans incidence sur leur prise en compte comme particularités topographiques ou comme bandes tampons*» conclut Xavier Belin.

On s'attendait à ce que le ministre réponde à ces demandes dès le 11 mai, lors d'un déplacement dans la Vienne. **AMK**

Prix alimentaires

Prix alimentaires mondiaux stables en avril mais marchés céréaliers tendus

L'indice FAO des prix alimentaires mondiaux n'a que faiblement bougé en avril, car la forte hausse des cours internationaux des céréales a été contrecarrée par la baisse des prix du riz, du sucre et des produits laitiers alors que les prix de la viande et des oléagineux sont restés inchangés dans l'ensemble. Les tensions restent vives sur les marchés et les conditions climatiques des prochains mois seront «*décisives*» pour revenir à des cours «*plus normaux*», observe la FAO.

La production céréalière mondiale bien partie mais...

Selon la FAO, «*la production céréalière mondiale est bien partie en 2011*» mais les «*stocks céréaliers mondiaux, une fois rentrées les cultures des campagnes s'achevant en 2011, devraient tomber à leur plus bas niveau depuis 2008*». «*Bien que les perspectives préliminaires de la production céréalière 2011 soient bonnes, les conditions climatiques au cours des prochains mois seront décisives*», a observé Abdolreza Abbassian, expert de la FAO. Le «*maïs est la culture la plus préoccupante*» et aux États-Unis, il faudrait des «*récoltes sinon record au moins au-dessus de la moyenne*» pour que la situation s'améliore alors que «*jusqu'ici, les semis ont été retardés considérablement du fait de conditions froides et humides*», a-t-il poursuivi.

Alerte

Escroquerie dans la cour de ferme

Les actuels travaux du tramway à Dijon donnent des idées à des escrocs, pouvant exercer leurs talents dans les cours de ferme. C'est ce qui vient de se passer dans une exploitation du nord de la Côte d'Or. La FDSEA alerte les agriculteurs.

Un agriculteur du Châtillonnais s'est récemment fait escroquer chez lui. Fin avril, un homme d'une trentaine d'années débarque dans sa cour de ferme. Celui-ci propose à l'agriculteur un restant de bitume d'un chantier d'une route, à un très bon prix (9€ le mètre carré). L'exploitant accepte. Un accord est donné pour une surface estimée entre 15 et 20 m² (il s'agit d'un reste de chantier, la quantité disponible n'est pas exactement connue). Au volant de sa voiture de société, sur laquelle on peut lire *«Service»*, le jeune homme revient le lendemain matin avec trois autres personnes et un camion benne immatriculé en Irlande. Les travaux commencent aussitôt. L'agriculteur fait remarquer que le matériau utilisé n'est pas du bitume. *«Ce n'est qu'une première couche»* répond l'un des ouvriers, *«le bitume c'est après»*.

Quatre hommes pour faire pression

L'agriculteur s'absente une demi-heure et à son retour, à sa surprise générale, c'est l'ensemble de la cour qui a été «refaite». L'homme à l'accent anglais présente une facture de plus de 7500 euros à l'agriculteur qui ne correspond pas à ce qui était prévu (la surface considérée est de 700 m2).
Le *«bitumeur anglais»* exige le paiement de la facture, avec l'intimidation de ses trois collègues. L'agriculteur cède et signe le chèque, pensant à tort qu'il pourra faire opposition par la suite. Les hommes indiquent qu'ils reviendront déposer le bitume dans l'après-midi mais ils ne seront plus revus. Ils laissent sur place un *«pseudo-goudron»* à fort pourcentage d'eau et un agriculteur dépité. Celui-ci se connecte à internet à la recherche de renseignements, en vain. L'exploitant se dirige ensuite à la gendarmerie et à la banque. Ne pouvant pas faire opposition sur un chèque qu'il a lui même signé, son seul espoir de ne pas se voir débiter 7500€ sur son compte est de voir la société (qui existe vraiment, en région parisienne) déclarée frauduleuse. En continuant ses recherches, l'agriculteur apprend que ces mêmes arnaques *«bitume»* reviennent fréquemment. Les mêmes faits se sont déjà déroulés l'an passé en Saône-et-Loire et dans l'Yonne et plus récemment autour de Dijon, actuellement en pleine période des travaux du futur tramway. Il est donc fortement conseillé de prendre ses précautions. C'est le message que souhaite faire passer la FDSEA et l'agriculteur qui vient d'en faire les frais.

AURÉLIEN GENEST



Concours général agricole

Remise des diplômes aux producteurs

Des producteurs de Côte d'Or ont été décorés suite à leur participation au dernier concours général agricole.



Photo de groupe à l'issue des remises de diplômes.

Les médaillés du concours général agricole 2011 ont été mis sur le devant de la scène, la semaine dernière à Nuits-Saint-Georges, à l'occasion d'une soirée qui leur a été dédiée. Leurs diplômes, enfin arrivés deux mois après le Salon de l'agriculture, leur ont été délivrés.

La cérémonie s'est déroulée au Cassissium, le musée du cassis en Bourgogne. Les diplômes ont été remis par Mme Grenier, la responsable du Concours Vins Comexposium Paris et par Mme Laprée, Service Économie DDT et commissaire jury dégustation produits divers au Concours général agricole.

Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a salué la participation des producteurs et rappelé les bons résultats enregistrés à Paris. Lors de cette cérémonie, on notait les présences de Denis Thomas, conseiller général et de MM.Baldassini et Chevallier, présidents respectifs du BIVB et de la CAVB. Les producteurs concernés ont amené leurs produits récompensés (vins, crémants, liqueurs, jus de fruits et fromages) afin de les déguster à la fin de la cérémonie.

▶ Le palmarès

Vins

Bouchard Aine et Fils (Beaune), SCEA Domaine Yves Chaley et fille (Curtil Vergy), Gaec Cornu Edmond et Fils (Ladoix-Serrigny), Domaine Guyard Alain (Marsannay-la-Côte), SARL Henri Mutin (Massingy), Château de Laborde – Direct domaine distribution (Meursanges), Ropiteau Frères (Meursault), Veuve Ambal (Montagny-lès-Beaune), Domaine Chauvenet-Chopin (Nuits-Saint-Georges), SA Louis Max (Nuits-Saint-Georges), SCE Remoriquet Henri et Gilles (Nuits), Domaine Bouillot Louis (Nuits), Domaine Pierre Guillemot (Savigny-lès-Beaune),Corton André (Aloxe-Corton), Jaffelin (Beaune), Les caves des Hautes-Côtes (Beaune), Maison Albert Bichot (Beaune), Maison Joseph Drouhin (Beaune), Domaine de la Galopière (Bligny-lès-Beaune), EARL Domaine Vincent Charache (Bouze-lès-Beaune), Domaine Bachelet (Chassagne-Montrachet), EARL Domaine Gachot-Monot (Corgoloin), Domaine Gelin Pierre (Fixin), Domaine Marc Roy (Gevrey-Chambertin), Domaine Ravaut Gaston et Pierre, SARL Capitain-Gagnerot (Ladoix-Serrigny), SCE Glantenet Père et fils (Magny-lès-Villers), Domaine Thevenot le Brun et fils (Marey-lès-Fussey), Château Labouré Roi (Meursault), domaine du Château de Meursault, SCE Domaine Albert Grivault (Meursault), Lupe-Cholet (Nuits), Rapet Père et fils (Pernand-Vergelesses), Domaine Joillot Jean-Luc (Pommard), SCE Domaine Coste-Caumartin (Pommard), EARL Truchetet Jean-Pierre (Premeaux-Prissey), GFA Domaine Jomain (Puligny-Montrachet), Bouton Gilles (Saint-Aubin), EARL René Lequin-Colin-Domaine Saint-François (Santenay), SARL Château de la Crée (Santenay), SAS Château de Santenay, Henri de Villamont SAS (Savigny-lès-Beaune), Domaine Doudet-Naudin (Savigny), SA des Coteaux de Villaines-Viserny (Villaines-les-Prevotes), SA Mongeard-Mugneret (Vosne-Romanée)

Liqueurs-Jus de fruits

Joannet Gilles (Arcenant), Pages Védrenne SAS (Nuits), Joseph Carton SAS (Nuits), Daniel Cachot (Broin)

Fromages

Fromagerie Delin (Gilly-les-Citeaux), Fromagerie Berthaut (Epoisses).

Fédération Charolaise

Thierry Lechenault: nouveau président

L'assemblée générale de la Fédération charolaise de Côte d'Or s'est tenue la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. Une *«passation de pouvoir»* a notamment eu lieu lors de ce rendez-vous.

Thierry Lechenault, éleveur dans le canton de Vitteaux, a été élu président de la Fédération charolaise de Côte d'Or. Ancien secrétaire, le nouvel homme à la tête de la fédération travaille avec ses deux frères dans un Gaec familial à Saint-Thibault (450 hectares, 200 vaches charolaises). *«Fédérer tous les acteurs, tous les éleveurs de la race charolaise, mettre tous les moyens en commun pour faire la promotion de la race dans le département et au delà»* : tels sont les objectifs de Thierry Lechenault. *«Ce sont les rôles de la Fédération charolaise. Michel Baudot et Gérard Virely ont fait beaucoup de choses, nous allons essayer de continuer dans le même sens»* ajoute le nouveau président.



Thierry Lechenault, remplace Gérard Virely à la tête de la Fédération Charolaise.

Place aux jeunes

A la tête de la Fédération charolaise depuis une petite dizaine d'années, Gérard Virely n'est pas du genre à s'étaler sur son bilan ni à faire de l'autosatisfaction. Désireux de laisser *«la place aux jeunes»*, l'éleveur du canton d'Epoisses n'a pas voulu se représenter : *«Je me suis toujours battu contre les retraités qui avaient des responsabilités agricoles, moi je n'en suis pas très loin... Je pense que les responsabilités doivent revenir aux jeunes. Selon l'âge que l'on a, nous n'avons pas la même motivation»*. Après avoir été salué par les différents adhérents présents à l'assemblée, Gérard Virely a fait part d'un optimisme certain : *«en voyant le nombre de participants à cette assemblée générale, avec notamment une présence de jeunes, oui, je suis optimiste pour la suite»*.

Accès à la haute génétique

Parmi les intervenants de la réunion, le Groupement de défense sanitaire est venu faire un éclaircissement sur les problèmes sanitaires. *«La vente de reproducteurs est liée aux contraintes économiques, mais également aux contraintes sanitaires»* justifiait Thierry Lechenault. Denis Brochot, le président de Charolais évaluation 71, a ensuite présenté son association. Cette dernière regroupe des éleveurs passionnés désireux de diffuser de la génétique de pointe. Les activités de Charolais évaluation 71 ont la particularité de s'ouvrir aux départements limitrophes de la Saône-et-Loire. *«Désormais, les éleveurs côte d'oriens peuvent adhérer à l'association pour l'utilisation de taureaux en commun. L'accès à la haute génétique est donc permis et ce, à moindre coût. En individuel, on ne pourrait pas se le permettre»* commentait Gérard Virely. Une cotisation annuelle de 500 euros pendant trois ans est demandée : l'éleveur peut alors utiliser autant de doses qu'il le souhaite, dans son propre cheptel.

Un riche calendrier

Dans l'agenda 2011 de la Fédération charolaise, il sera important de noter la semaine 43. Le concours de l'Auxois-Sud se déroulera le mercredi 26 octobre à Pouilly-en-Auxois. Les vendredi et samedi suivants seront des journées promotionnelles avec des portes ouvertes dans les élevages. La Fédération charolaise participera également à la ferme Côte d'Or, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. A noter aussi le concours interdépartemental de Semur-en-Auxois.
Lors de l'assemblée, le concours de Saulieu 2012 a été présenté par Michel Baudot, président du Herd Book Charolais. La particularité de cet événement sera la réunion de deux concours : le traditionnel concours de boucherie avec le concours national (800 charolais attendus). *«Nous annonçons d'ores et déjà la couleur, il y aura beaucoup de travail»* a tenu à signaler Gérard Virely. *«Il n'est pas trop tôt pour s'y préparer»* enchaîne Thierry Lechenault, *«toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour venir nous aider. Et je compte sur la participation d'un maximum d'animaux pour faire la promotion de nos bovins. Ce concours est la meilleure occasion pour promouvoir nos élevages dans le pays»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

«La race charolaise va continuer de se développer»

Pour Thierry Lechenault, la race charolaise est *«la race dominante dans le département»* : *«elle a certes été chahutée il y a quelques années par l'expansion de certaines nouvelles races, mais je pense que c'était plus un phénomène de mode qu'autre chose. Je pense que la race charolaise va continuer de se développer, elle possède de nombreux atouts. Sa variabilité est une force. Il n'y a pas une race charolaise mais des races charolaises. Il existe différents types d'animaux qui correspondent chacun à l'utilisation que l'éleveur veut bien en faire».*

▶ Info MSA

Comité de l'échelon local
de St Seine l'Abbaye
Baigneux les Juifs / Aignay le Duc

Conduite seniors, restez mobiles Pour être plus vigilant et confiant au volant

Le jeudi 21 avril 2011, une quarantaine de personnes âgées du canton de St Seine l'Abbaye a assisté à la présentation du programme « Conduite seniors, restez mobiles ». L'objectif des bénévoles de la Prévention routière et d'Amandine Beauchamp, assistante sociale à la Caisse régionale MSA de Bourgogne était double à cette occasion : présenter les différents thèmes abordés par ce programme et constituer un groupe d'une quinzaine de personnes qui allait le suivre.
Il est vrai qu'avec six séances abordant la révision du code de la route, la conduite sur autoroute, les giratoires, le permis à points, la conduite et l'état de santé, ainsi que l'évaluation des informations apportées, ce programme est copieux et nécessite une certaine disponibilité.
Cependant au final, il permet de conforter les participants dans leur pratique de la conduite et d'être plus vigilant et confiant au volant. Mais il va bien plus loin, en favorisant l'autonomie des seniors et leur permet de maintenir du lien social.
Si les délégués de la MSA ne sont pas intervenus directement lors de cette présentation, ils ont néanmoins eu un rôle non négligeable dans sa réussite, en étant un relais d'information efficace pour une participation de la population agricole et rurale du canton.

COMMUNIQUÉ



A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr
BOIS - METALLIQUE MIXTE - BÉTON
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Rencontre Préfet/JA58

Opération séduction partagée

Comme ils l'avaient fait l'an passé, sur quatre exploitations d'élevage du Bazois-Morvan, les JA58 ont invité le préfet de la Nièvre, samedi dernier à venir prendre la température de l'agriculture du département. Cette fois, la visite, en trois étapes, a conduit Nicolas Quillet de Donzy à Saint-Pierre-le Moutier en passant par Challuy. Ferme céréalière, élevages caprin et équin étaient au programme.



Le préfet de la Nièvre s'est fait expliquer par la famille Blanchard les enjeux du marché des céréales et les conséquences de la sécheresse.

Depuis que le préfet de la Nièvre a pris l'habitude, l'an dernier, de dialoguer de façon particulière avec Fabrice Prévotat et les JA58, des relations courtoises s'établissent entre l'Etat et le syndicat. Tout comme le soleil qui a présidé, samedi dernier, à cette nouvelle rencontre entre les Pouvoirs publics et les jeunes agriculteurs. *«Ils sont sympathiques et enthousiastes, ce qui mérite tout notre soutien»* a expliqué Nicolas Quillet lors de la dernière étape de cette visite marathon. Amabilité pour amabilité, Fabrice Prévotat lui a redit qu'il s'agissait, pour les JA58, *«de renouer des liens étroits avec les autorités administratives et de le sensibiliser aux enjeux et parfois aux inquiétudes de l'agriculture dans le département»*. Traduction concrète de cette bonne entente, le représentant de l'Etat est venu fort bien accompagné pour ce samedi à la campagne. Le matin, chez Guillaume Blanchard, son père et son oncle, céréaliers à Donzy, Nicolas Quillet était épaulé par Mme Marina Muraro, sous-préfète de Cosne-sur-Loire, tandis que Yves Castel et Joël Plu, le directeur départemental du territoire et son chef de service économique ont suivi les trois étapes du programme établi par les jeunes. De son côté, l'équipe des JA avait convié de nombreux représentants du monde agricole dans les fermes, pour brosser le tableau des productions mises à l'honneur. Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, assistait en voisin à la matinée chez les Blanchard. Il était entouré, outre du maire et du conseiller général, de Nicolas Roche, technicien au CER France, et de Denis Courzadet, responsable des marchés d'Axéréal. Le midi, chez la famille Blond, à Challuy, Nicolas Quillet s'est fait présenter la filière caprine par Anne-Juliette, installée avec son père, qui a développé les chèvres depuis 2007, et Sylvette Bernard, technicienne de contrôle laitier à la CAIAC.

Une écoute attentive et beaucoup de convivialité

Enfin, l'après-midi, chez Dany et Christophe Burlin, père et fils de Saint-Pierre le Moutier, le préfet s'est laissé conquérir par l'exemple d'un élevage équin-bovin, dont les trotteurs constituent une activité aussi essentielle à l'exploitation que les charolaises. Jean-François Naudin, vice-président du syndicat des trotteurs, a décliné la filière équine dans le département et a insisté sur le potentiel de développement que constitue le pôle Equi-Marault à Magny-Cours.

Le préfet a su y faire. Demandant à la famille Blanchard de nombreuses précisions sur la filière éthanol, sur le marché des céréales et les résultats en dent de scie des exploitations céréalières depuis 5 ans, il s'est aussi intéressé aux conditions de désaisonnement et d'insémination artificielle des chèvres d'Anne-Juliette Blond ou sur les freins à l'agrandissement de la ferme des Burlin, en vue de l'installation de Christophe. Le préfet n'a pas ménagé son écoute et sa curiosité, ni son soutien à cette *«paysannerie»* pour laquelle il a *«un petit faible»*. Il s'est fait expliquer le fonctionnement de la moissonneuse-batteuse; prenant un moment, après le déjeuner, pour examiner, avec les représentants de la DDT et Jean-Claude Roubé, vice-président de la Safer, le cas particulier d'un jeune qui se sent piégé dans sa volonté d'acquérir et de louer des terres, tout en plaisantant sur les mérites comparés de la reproduction humaine devant la saillie d'une jument par un étalon, Nicolas Quillet, en jean, chemisette et tennis, a joué autant que sa fonction le lui permet, la carte de la convivialité avec les jeunes. Plaisanté par les JA, Nicolas Quillet a même pris Anne-Juliette Blond dans sa voiture pour le guider, *«elle a l'âge de mes filles…»* s'est-il empressé d'ajouter. La jeune femme devrait d'ailleurs être prochainement invitée en préfecture, de la même manière que les anciens combattants, pour être mise à l'honneur, son activité *«n'étant pas forcément ce qu'une jeune femme raffinée et élégante peut rêver de mieux»*, selon le préfet. Les interlocuteurs de samedi dernier ont bien ressenti l'aspect privilégié et détendu de ce moment partagé. A tel point que Fabrice Prévotat a voulu faire une mise au point, à l'heure de la photo souvenir, devant le haut fonctionnaire: *«ce n'est pas parce que nous vous recevons chaleureusement aujourd'hui, que nous n'irons pas vous réveiller un de ces jours à la préfecture, si la situation doit le justifier»*. Le soleil a largement baigné la visite de ses rayons, samedi dernier, mais les nuages sur l'agriculture nivernaise, entre sécheresse, contrôles administratifs, bas revenus et cours volatiles, continuent de s'amonceler.



Anne-Juliette Blond a servi de poisson-pilote à Nicolas Quillet durant toute la visite préfectorale. La jeune femme, éleveuse de chèvres à Challuy, devrait être mise à l'honneur prochainement à la préfecture.

EMMANUEL COULOMBEIX



Guillaume Blanchard et Fabrice Prévotat expliquent le fonctionnement d'une moissonneuse-batteuse à Nicolas Quillet.



Photo-souvenir de la journée chez Anne-Juliette Blond.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Comité départemental sécheresse

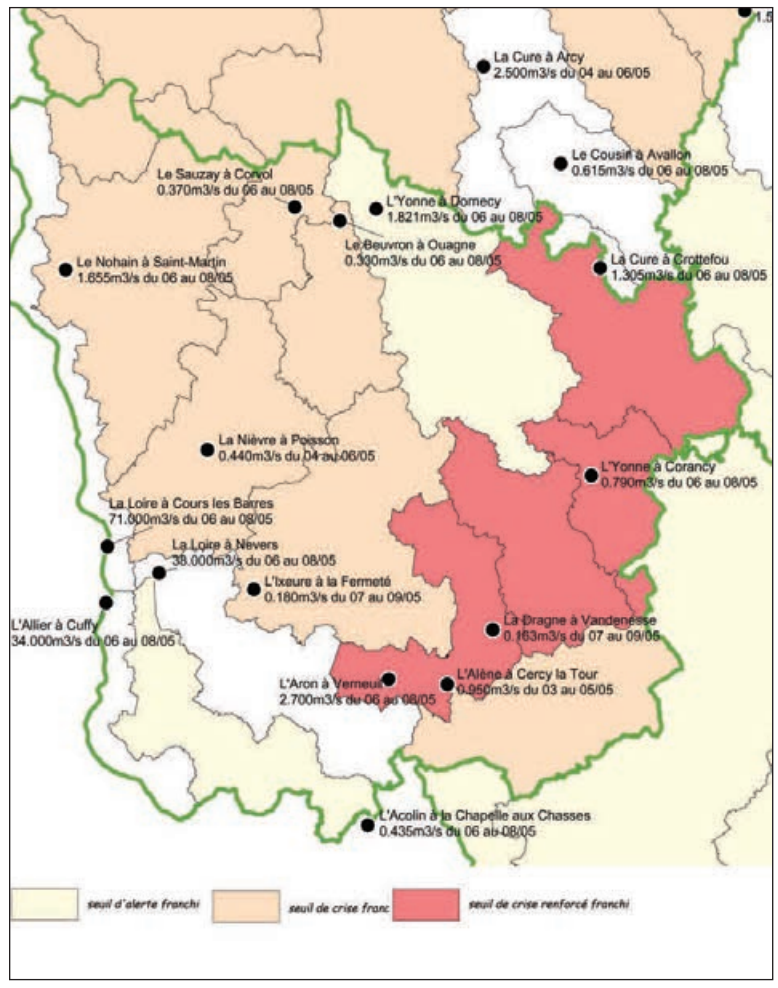
Un arrêté préfectoral va imposer de nouvelles mesures

Le préfet de la Nièvre, Nicolas Quillet, a réuni un Comité départemental sécheresse le 9 mai pour faire le point sur la situation hydrologique préoccupante de ce chaud printemps. Un nouvel arrêté préfectoral devait être signé, mercredi ou jeudi, instituant de nouvelles mesures de restriction des usages de l'eau.

Selon Arnaud Vautier, ingénieur hydrologue de la Chambre d'agriculture qui participait aux travaux en préfecture, la sécheresse progresse sur les différents bassins de la Nièvre. C'est l'absence de précipitations qui explique cette situation délicate et qui met à mal, outre la quantité d'herbe et de cultures, l'équilibre hydrologique des nappes et cours d'eau. Déjà, en avril, le débit de ceux-ci était faible voire très faible. La quasi-absence de pluie depuis janvier n'a pas permis de recharger la ressource.

Tours d'eau sur le Sauzais et le Beuvron

«Le niveau de dessiccation des sols étant assez avancé, des pluies importantes auraient principalement pour effet de recharger les sols. Leur effet sur les débits des cours d'eau demeura néanmoins assez faible. Evidemment, les niveaux de restriction des usages ne devraient pas connaître de changement par rapport à la situation actuelle» indique Arnaud Vautier. A la DDT, Sarah Pouradier précise quelles mesures seront ajoutées. *«Le Morvan va passer au niveau de crise renforcée, c'est-à-dire que l'irrigation y sera totalement interdite, ce qui ne devrait toutefois pas engendrer de problème nouveau pour la profession agricole dans cette zone géographique»*. Plus préoccupants pour les irrigants, en revanche, les bassins du Sauzais et du Beuvron passent au niveau de crise. Ainsi, *«des tours d'eau seront mis en place pour les prélèvements sur les cours d'eau. Et les prélèvements seront interdits dans les nappes profondes du samedi 8 heures au lundi 8 heures»*. Enfin, l'ensemble du département reste au niveau d'alerte sauf pour le bassin Loire et Allier qui reste au niveau de vigilance. Le réservoir de Naussac, rempli à 98%, et celui de Villerest, rempli à 60%, prouvent leur efficacité dans des bassins où la situation est un peu moins préoccupante qu'ailleurs dans la Nièvre. *«Sur Loire et Allier, quelques incertitudes pèsent pour la période d'été sur les prélèvements d'eau à partir de la Loire»* ajoute Arnaud Vautier, *«notamment en amont de Nevers, vu un niveau de remplissage plus faible qu'à l'ordinaire»*. Enfin, pour ce qui concerne la nappe de calcaires, celle-ci suivant une décroissance progressive et régulière, *«le niveau d'alerte devrait se maintenir dans les mois à venir»* explique-t-on à la Chambre d'agriculture. Pour les irrigants, cela implique un enregistrement hebdomadaire des consommations d'eau sur leurs carnets de relevé d'eau. **E.C.** D'APRÈS COMMUNIQUÉS



La carte de la situation hydrologique de la région et donc de la Nièvre, en date du 9 mai 2011 et les différents niveaux de mesures.

MSA Bourgogne

Des «projets jeunes» récompensés à Nevers

Depuis 10 ans, la MSA organise un concours visant à encourager les jeunes à proposer des projets en matière culturelle, sportive ou humanitaire et sociale. Le 4 mai, trois groupes nivernais ont été récompensés à Nevers.

Comme l'a rappelé Claire Bruandet, présidente du Comité départemental 58 de la MSA Bourgogne, le dispositif « Appel à projets jeunes » intitulé « Mieux vivre en milieu rural » vise à *« soutenir la prise de responsabilité de jeunes ruraux, à les accompagner dans leurs projets et améliorer leurs conditions de vie »*. Ces critères, les trois groupes nivernais récompensés en 2010 les ont remplis. Un groupe de Moulins-Engilbert et de Châtillon en Bazois, d'abord, issu du collège Les Deux rivières de Moulins-Engilbert, s'est vu attribuer une bourse de 2000 euros pour la réalisation d'un jeu de société axé sur la prévention contre les drogues. Appelé «le jeu de la bonne santé», il s'inspire du jeu de l'oie et propose des informations et conseils sur les drogues. Les jeunes ont réalisé eux-mêmes la maquette de cet outil pédagogique qui devrait être prochainement disponible dans les établissements scolaires et centres sociaux nivernais. Autre projet récompensé, «2 pieds, 4 roues, cap ou pas cap» est le fruit de l'imagination de membres du club cinéma du foyer socio-éducatif du Collège Jean Rostand de La Machine. Ce projet, qui se concrétisera par la réalisation d'un DVD, met en scène les jeunes qui ont créé des sketches autour du thème du handicap, après avoir rencontré les personnes handicapées résidentes du foyer Les Marizys. Leur idée est de dépasser les différences, de faire tomber les tabous et de changer le regard sur le handicap. La MSA Bourgogne leur a décerné un chèque de 2 200 euros, qui s'ajoute à celui de 1 300 euros obtenu au niveau national (4ème prix ex-aequo dans la catégorie «citoyenneté et solidarité») en début d'année. Enfin, des lycéens de Jules Renard à Nevers, ont imaginé organiser un «Festival européen des jeunes», en marge du Parlement européen des jeunes auquel ils participent, dans le cadre du foyer socio-éducatif du lycée. Cette année, les jeunes Neversois vont donc organiser des manifestations artistiques et sportives, avec la venue d'artistes européens, pour *«faire découvrir aux habitants... les différentes facettes de l'Europe et la culture des pays, pas suffisamment connue»*. Le jury régional de la MSA Bourgogne leur a attribué une bourse de 2200 euros et au plan national, le projet a obtenu 1700 euros pour un 3ème prix dans la catégorie «démarches innovantes et thématiques inexplorées». **E.C.**


Les trois groupes de jeunes retenus par la MSA Bourgogne et, pour certains, récompensés au plan national, ont reçu leurs chèques le 4 mai sur le site MSA de la Nièvre à Nevers.

Collecte EVPP

Collecte des emballages vides des produits phytosanitaires

Du 23 au 27 mai 2011

Ramenez vos bidons de produits phytosanitaires, rincés et égouttés.

Pour participer à l'opération, demandez un sac prévu à cet effet au dépôt de votre secteur :

EPIS-CENTRE Région Nièvre

Cercy-La-Tour, Nevers St-Eloi, Châtillon en Bazois, Prémery, Corbigny, Garchy, Pougny, Alligny, Entrains, Clamecy.

Cuma

La régionalisation est en marche

L'assemblée générale de la FDCUMA de l'Yonne, présidée par Thierry Bruggeman, s'est tenue le 3 mai dernier à Sarry, à l'issue d'un exercice marqué par une stabilité du nombre des dissolutions et un investissement important en achat de matériels.

Le département de l'Yonne compte aujourd'hui 102 CUMA et n'a enregistré qu'une seule dissolution en 2010, contre une moyenne de quatre à cinq pour les années précédentes. A noter la création d'une Cuma apicole dans le nord du département. Une première pour la fédération de l'Yonne. On observe cette année que le nombre de petites structures diminue, au bénéfice de Cuma plus importantes, tant en nombre de matériels que d'adhérents. Si la moitié des Cuma compte moins de vingt adhérents, 56% d'entre elles possèdent plus de 200 000€ d'équipements, 20% ayant plus de 30 matériels. La Cuma moyenne de l'Yonne : 25 adhérents pour 20 matériels et un chiffre d'affaires de 41 800 €.

Un parc départemental de 1 800 matériels

En légère baisse par rapport à 2009, de 50 000€, le chiffre d'affaires reste toutefois supérieur à 2007. L'année 2008, avec près de 4,5 millions d'euros ayant été exceptionnelle. Au total, en 2010, les Cuma ont facturé 4,2 millions d'euros à leurs adhérents et investi pour 3,8 millions d'euros dans 150 matériels d'une valeur moyenne de 24 500€. Principaux matériels achetés : des épandeurs à fumier, des moissonneuses, des presses à balle ronde, des chargeurs télescopiques des déchaumeurs… Le parc global départemental atteignant à ce jour environ 1 800 matériels divers.

Les prêts bonifiés ont pour leur part permis le financement de trois chargeurs télescopiques, deux tracteurs, 1 machine à vendanger, 1 ensileuse et 1 faucheuse, pour un total de 555 000€ et 381 693€ empruntés à taux bonifié. Leur taux évolue chaque trimestre en fonction du taux de base. Il est désormais, jusqu'au 30 juillet prochain, de 1,47% en zone de plaine et 0,97% en zone défavorisée. A noter, que la liste des matériels a été épurée. Sont désormais éligibles : tous matériels automoteurs, les matériels tractés de récolte fourragère en zone défavorisée, les matériels pour préparation des aliments du bétail, les hangars et ateliers destinés à remiser et entretenir les matériels.



Autour du président de la FDCuma, Thierry Bruggeman : Jean Conseil, président régional, Nicolas Huot, vice-Président départemental Olivier Dechambre, secrétaire et Walter Huré, trésorier.

Une fédération régionale pour quatre antennes départementales

Le maillage territorial évolue et la régionalisation du réseau Cuma Bourgogne amorcée il y a deux ans est aujourd'hui dans sa phase de lancement. Avec pour objectif, outre le développement et la précision des références, de réduire le temps de gestion des structures et mutualiser les compétences des équipes en place. Objectif : un animateur pour cent Cuma. Un chiffre déjà atteint dans l'Yonne, mais pas en Côte d'Or ou en Saône et Loire notamment, où l'on compte un animateur pour 250 Cuma. Le réseau régional est désormais organisé de la façon suivante : une fédération régionale des Cuma de Bourgogne, composée de quatre antennes départementales. Si le projet régional ne change rien en terme de proximité et d'équipe sur le terrain, il amène les départements à harmoniser leur offre de services. L'Yonne proposant très peu de prestations payantes en parallèle des cotisations, par rapport aux autres départements, la FDCuma devra modifier ses services et ses tarifs. **D. Bernerd**

▶ Zoom sur...

La technologie au service de l'agriculture de précision

A l'issue de l'assemblée, plusieurs témoignages ont été apportés et des matériels présentés, autour de pratiques innovantes du semis à la récolte. La Cuma du Chatillon notamment, qui, suite à la conversion bio de trois de ses adhérents, a fait le choix d'investir dans un système de guidage RTK, une bineuse à caméra et deux herses étrilles. Aidée en cela par les subventions obtenues dans le cadre du PVE, à hauteur de 40% de l'investissement total. Le système de guidage comprend une balise fixe positionnée sur le toit d'un hangar, ainsi que des kits installés sur les tracteurs de la Cuma, pouvant être positionnés sur n'importe quel automoteur préparé en ce sens en amont. Au final, un travail plus précis, mieux réalisé et un gain de temps non négligeable, pour un coût de revient de la balise RTK de 1,40€/ha (1 200 ha engagés) et de l'autoguidage de 4,48€/ha (857 ha engagés). La bineuse avec caméra permettant d'augmenter les performances des chantiers de l'ordre de 8 à 10km/h.

Agriculteur à Pasilly, Philippe Lardin participe pour sa part à un programme d'études de l'agriculture de précision avec Arvalis, depuis 2004. L'hétérogénéité de ses parcelles l'a incité à cartographier son parcellaire sur les paramètres rendements, réserve utile… afin de travailler en modulation et d'optimiser le rendement de sa parcelle. Un exemple : sur une même parcelle, le rendement passe de 30 à 130q/ha, selon les zones, avec une moyenne de 70q/ha. En modulant les doses de semis et intrants, un gain de 3 à 4q/ha est observé.

S'appuyant sur un historique à ses yeux primordial, Philippe Lardin utilise le système N-Sensor pour ajuster ses itinéraires aux conditions culturales de l'année. Cet outil de précision permettant de moduler la fertilisation azotée des cultures. La caractérisation de la variabilité parcellaire est réalisée sur la biomasse au moment du passage (20 à 50 mesures/seconde), pour une modulation instantanée de la dose au plus près des besoins de la culture chaque année. Ce type d'agriculture de précision trouvant un intérêt particulier dans les zones de forte hétérogénéité. Coût de l'investissement : 23 000€ pour le N Sensor passif (fonctionne à la lumière naturelle) et 33 000€ pour le N Sensor actif (fonctionne la nuit).

Magali Palacci (animatrice FDCUMA)et Richard Wylleman (Chambre d'agriculture de l'Yonne)

▶ En bref

Les associations de consommateurs à la rencontre d'un élevage laitier

Lundi 16 mai, à partir de 14h, une visite d'élevage laitier à destination des représentants des associations de consommateurs icaunaises est organisée par la FDSEA de l'Yonne. L'élevage visité se situe à Venouse, à l'Earl Darlot. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action régional de l'alimentation piloté par la DRAAF de Bourgogne.

Les associations de consommateurs sont donc conviées à venir découvrir la production de lait de vache à échanger avec l'éleveur sur les techniques de production, l'alimentation des bovins, la traçabilité, la qualité du lait ainsi que tous les éléments qui touchent de près ou de loin à la production laitière. Cette action de rapprochement entre consommateurs et producteurs sera l'occasion de mettre en commun les attentes des français et les problématiques des éleveurs laitiers.

Un moment convivial où une dégustation de produits laitiers viendra clore comme il se doit cet après-midi.

FDSEA de l'Yonne

Coulanges la Vineuse

«Gourmands, à vos sentiers… !»

Les vignerons de l'appellation Bourgogne Coulanges la Vineuse organisent la 3ème édition de leur «*marche gourmande en pays coulangeois*» dimanche 22 mai. Ou comment allier plaisir, santé et gourmandise !

En 2010, plus de 300 participants s'étaient inscrits pour la seconde édition de la «*Marche gourmande*». Combien seront-ils cette année au nouveau rendez-vous que leur donnent les vignerons de l'appellation Coulanges, dimanche 22 mai ? Compte-tenu de la réputation grandissante de cette marche, nul doute qu'ils seront encore nombreux à user les «*godillots*» à travers vignes et vergers du pays coulangeois !

Une boucle conduira les randonneurs sur un parcours de 12km autour de Migé et Mouffy. Avec, pour les plus courageux, une boucle supplémentaire de 3km. Et comme l'effort appelle le réconfort, à chaque pause correspondra un plat du menu, accompagné de «*Bourgogne Coulanges la Vineuse*» décliné en trio de couleurs, rouge blanc et rosé, mais également de Crémant de Bourgogne ou ratafia. Des boissons sans alcool seront également de la fête. Durée totale de la marche : environ 6h. Le temps d'une promenade plus conviviale que sportive, alternant coteaux et vallées, chemins et villages.

Déroulement de la journée

Trois départs possibles à 9h30, 10h et 10h30. Coût de l'inscription : 29€, comprenant la totalité de la marche, le petit-déjeuner, le menu et les vins l'accompagnant, un verre gravé et son porte-verre, ainsi qu'un plan pour ne pas se perdre ! Au menu cette année : feuilleté au chèvre, jambonneau de volaille aux cèpes et ses légumes, trilogie de fromages régionaux, déclinaison d'ananas et son caramel au rhum. **Attention !** Date **limite** des inscriptions : **dimanche 15 mai**.

Renseignement : Odile au 03 86 42 32 48 ou Milou au 03 86 42 33 06.

Email : marchegourmande89@hotmail.fr.

Sites : www.cc-payscoulangeois.fr et www.bourgognecoulanges.com

Dominique Bernerd

SOCADRAIN T.P.

• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes

SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Lycée la Brosse

Comme un petit air d'«*auberge espagnole*»

Il y a longtemps qu'à la Brosse, on conjugue l'Europe sous toutes ses formes. Voyages d'étude, stages en immersion, échanges linguistiques… Autant d'occasions pour les élèves de s'ouvrir à l'international et découvrir l'importance de bien maîtriser la pratique d'une langue étrangère.



Déjà partis, ou prêts à partir ! De gauche à droite : Cassandra, Angélique, Justine, Clément, Julian, Olivier, Baptiste, Lisa et Anita

Le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain a souhaité mettre à profit la «*Journée de l'Europe*», fêtée tous les ans le 9 mai, pour se faire présenter la multiplicité des liens entre les jeunes du monde agricole et l'Europe. Empêché de dernière minute de se rendre à la Brosse, il y a été représenté par sa directrice de cabinet, Mireille Larrède, pour un tour d'horizon des différents échanges européens mis en place dans l'établissement à l'attention des élèves.

Depuis une dizaine d'années, les terminales Bac pro du lycée partent à la découverte de la Pologne, au travers de séjours d'une semaine, à Plock, ville jumelée avec celle d'Auxerre. Pays essentiellement tourné économiquement vers l'Allemagne, l'agriculture y a encore deux visages : fermes vivrières avec quelques hectares d'une part, et grosses exploitations de 1 500 ha où il y a longtemps que charrettes et chevaux ont laissé la place à des matériels dernier cri.

Pour leur part, les étudiants Anabiotec (analyse biochimie, biologie et biotechnologie), ont choisi depuis deux ans d'effectuer un voyage d'une semaine outre-Rhin. L'Allemagne étant un pays historiquement très marqué dans le domaine pharmaceutique, avec des groupes comme Bayer, Basf, Merck… Le dernier séjour date tout juste d'une semaine, à Mayence, en Rhénanie-Palatinat. L'occasion de découvrir le gigantisme de certaines entreprises : «*des parcs industriels immenses, avec hôpital et caserne de pompiers, des noms de rue !*». Manière aussi de constater qu'en matière de recherche, il y a belle lurette que dans le pays, la langue anglaise a pris le pas sur la langue maternelle.

Une «*immersion*» dans la langue indispensable

La Grande-Bretagne, ce «*vilain petit canard de l'Europe*», comme ironise l'enseignante à l'origine des séjours effectués outre-Manche, a vu ses premiers «*Brossard*» arriver en 1987. Se sont ainsi succédées jusqu'en 2003, plusieurs classes de BTA et BTS 2ème année «*protection des cultures*». Un stage en immersion d'un mois a ensuite été mis en place en 2009, alternant semaines passées sur les exploitations et séjour en famille. Clément fera partie du prochain voyage prévu à l'automne prochain : «*ce sera sur une ferme de 110 ha pratiquant l'engraissement. Je souhaite plus tard travailler chez Soufflet, où l'Anglais est indispensable*». Une langue anglaise, véhiculaire des entretiens communautaires, comme le souligne Yves Granger, directeur de la DDT 89, qui se souvient de l'époque où, fonctionnaire au ministère de l'Agriculture, «*j'allais dans des réunions à Bruxelles, où au bout de quelques minutes quelqu'un proposait : on parle anglais naturellement ! Autant vous dire que j'en sortais parfois un peu dépité !*». Utile aussi en protection des cultures où bien souvent, les protocoles sont écrits en… Anglais !

«*Un peu comme si on partait en Angleterre une heure par semaine !*»

Nouvelle destination depuis deux ans : la Roumanie, pour des séjours d'un mois en immersion professionnelle. Choc des cultures assuré, avec une multitude de micro-exploitations d'à peine 2 ha, confrontées à la démesure d'entreprises de plusieurs milliers d'ha, le plus souvent aux mains de capitaux étrangers, raflant à elle seules les mannes financières de l'Europe.

En guise de conclusion, cette belle formule d'Anita et Lisa, élèves de Bac pro en milieu rural au lycée de Champs sur Yonne, où, pour apprendre l'Anglais différemment, une classe Europe a été créée : «*c'est un peu comme si on partait en Angleterre pendant une heure par semaine…*». Bon voyage !

DOMINIQUE BERNERD

GDS 89

La section caprine se relance

L'assemblée générale des sections Ovines et Caprines du GDS de l'Yonne s'est tenue le 3 mai dernier, dans un contexte de nette progression en secteur caprin, tant en nombre de cheptels adhérents que d'animaux.

En secteur ovin, l'exercice 2010/2011 a vu le nombre de cheptels augmenter légèrement, avec 275 adhérents, le nombre d'animaux étant lui à la baisse, de 5%. Chez les caprins en revanche, on note une forte progression, tant en matière de cheptels (+ 14%), que de têtes (+ 21%). A noter que les cotisations pour les deux secteurs, ont été maintenues au même tarif que la campagne précédente.

Depuis deux ans, la politique du GDS est de relancer les petites sections par de nouvelles actions, parmi lesquelles, la mise en place d'une caisse « coups durs » ovine, sous la marque du volontariat. D'ors et déjà, 64% des cheptels ovins y ont adhéré. Autre dispositif mis en place : un chéquier sanitaire d'installation, élaboré en partenariat avec Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, destiné à apporter un soutien et un accompagnement aux éleveurs qui s'installent. A l'origine uniquement à destination des éleveurs bovins, le dispositif a été élargi par le GDS aux sections ovines et caprines.

Un nouveau président pour la section ovine

Parmi les évolutions majeures de l'année, il faut noter la création d'une commission régionale réunissant les professionnels et les techniciens de chaque département bourguignon, dans le but de confronter les difficultés rencontrées sur le terrain et y apporter des solutions, tant au niveau technique que réglementaire.

Cette année, le thème de l'assemblée générale portait sur les «*avortements chez les petits ruminants*». Lors de sa présentation, le Docteur Athman Haffar, responsable de l'unité vétérinaire du laboratoire IDEA, a expliqué les principales causes d'avortement connues, ainsi que les différents moyens de diagnostic mis à la disposition des éleveurs et des conseils de prévention. Elodie Pageot, technicienne du GDS a pour sa part poursuivi l'intervention en établissant un rappel du protocole actuellement en vigueur.

Les débats ont été riches et ont permis de dégager l'importance, au-delà du caractère règlementaire, de déclarer les avortements, afin d'enquêter sur les causes sanitaires et de pouvoir y remédier. Et ce, d'autant que le GDS soutient ses adhérents par une prise en charge financière complète sur les analyses pratiquées.

L'assemblée générale aura été l'occasion de renouveler les bureaux respectifs des deux sections. Alain Soliveau parti en retraite, c'est désormais Gilles Rameau qui assurera la présidence de la section ovine, Anita Germineau conservant celle de la section caprine.

En dépit du dynamisme des éleveurs participants, les responsables des deux sections n'ont pu que déplorer le faible taux de participation, malgré des enjeux importants et la nécessité de relancer l'élevage des petits ruminants, comme en témoigne le discours de tous les organismes professionnels.



La section caprine a vu lors du dernier exercice, son nombre de cheptels adhérents augmenter de 14%. Le nombre global d'animaux augmentant pour sa part de 21% .

Filière laitière du Grand Est

Le bassin se découvre

La conférence de bassin laitier du Grand Est a officiellement été installée le 6 mai dernier, à Metz, par Christian de Lavernée, Préfet coordinateur de bassin. Les modalités de gouvernance, les objectifs et les éléments de caractérisation du bassin Grand Est ont été exposés aux participants. Au cours des débats, les Jeunes Agriculteurs obtiennent le maintien des mesures d'attribution à l'installation.

La salle George de la Tour de la préfecture de Metz était certainement trop juste pour accueillir les membres de la conférence de bassin, nouvel organe de gouvernance pour la filière laitière du Grand Est. Les responsables syndicaux, jeunes et aînés, les industriels coopératifs ou privés, les consommateurs, les distributeurs, les nombreux experts et les personnes dites publiques, représentant l'administration, les Chambres d'agricultures et les Conseils régionaux, tous se sont pressés autour du Préfet coordinateur de bassin, Christian de Lavernée pour assister à la mise en place du bassin Grand Est. L'enjeu est considérable. De la production à la transformation, la filière laitière du périmètre du bassin Grand Est maille le tissu rural et agro-industriel de 23 départements sur six régions administratives. La diversité des territoires, des contextes de production, de transformation et de valorisation laitière sont à la fois une richesse et une source considérable d'inquiétude. Et le Préfet coordinateur de bassin rappelle à l'assistance que «*La filière laitière doit s'adapter au nouveau contexte économique, caractérisé par une plus forte volatilité du prix du lait et des produits laitiers et par la sortie programmée du régime des quotas laitiers le 1er avril 2015*».

Diversité et particularités

«*Désormais, c'est le préfet coordonnateur qui assure la responsabilité de mise en œuvre des procédures de redistribution des quotas*» précise le Préfet Christian de Lavernée. *Il s'agit vraisembla*blement de la mission principale de la conférence de bassin. La gouvernance en bassin, dans une configuration interprofessionnelle élargie, est une étape transitoire et préparatoire à la fin des quotas. Les règles de gestion ne seront plus arbitrées dans les départements, mais sur un périmètre interrégional, en considérant le point de vue des transformateurs, des consommateurs et des distributeurs. Certes, l'instruction administrative des dossiers restera de la compétence des DDT, directions départementales des Territoires, mais les définitions des critères et modalités d'attribution laitière relèveront des compétences de la conférence de bassin. Et malgré la diversité de ce bassin, «*la réalisation de sous bassins est impossible*» souligne Jean-Louis Roux, directeur de la direction régionale de l'Agriculture Alimentation et de la Forêt, qui sera le responsable opérationnel du bassin Grand Est. Il ajoute que des critères zonés pourront permettre d'intégrer les particularités.

Dotations à l'installation

Dans ce contexte particulier de mise en place de nouvelles modalités d'attribution laitières, les Jeunes Agriculteurs revendiquent une transition en douceur vers le fonctionnement en bassin. Edmond Claiser, représentant de Jeunes Agriculteurs, dans un courrier adressé au Préfet coordinateur de bassin, propose de garder «*le fonctionnement des règles départementales d'attributions laitières pour les installations qui auront lieu jusqu'au 31 aout 2011*». Il demande «*une dotation-plancher de 40 000 litres par jeune*» et souhaite «*une gestion équitable des dotations à l'installation sur toute la campagne*». Les débats sont révélateurs des divergences d'orientations stratégiques selon les zones de production. Les responsables professionnels et politiques des zones dites à faible densité laitière craignent de disposer de moins de lait pour installer leurs jeunes et consolider les producteurs en place. Alors que, dans les zones de production sous signes de qualité, notamment en Franche-Comté, les inquiétudes portent sur les équilibres de marché et l'adéquation avec les cahiers des charges en place. Les membres de la conférence actent finalement de maintenir les règles actuelles d'attribution jusqu'au 31 août avec la possibilité de réattribution si les nouvelles règles sont plus avantageuses.



Christian de Lavernée, Préfet coordonnateur du Bassin Grand Est, a rappelé que la filière laitière doit s'adapter au nouveau contexte économique et à la sortie programmée des quotas laitiers

Contraintes herbagères

Avec près de 15% des volumes de production laitière française, le bassin Grand Est est le troisième des neuf bassins français précise Fabienne Lauer, chef de service Économie, Elevage, Qualité et Promotion de la Chambre régionale d'agriculture de Lorraine. Elle propose à l'assemblée une présentation fouillée et méthodique de la localisation des quotas laitiers, de la densité laitière au kilomètre carré ou encore de la répartition des exploitations laitières sur le territoire. L'analyse permet de confirmer la grande diversité du bassin. Le lait est globalement concentré sur les territoires à dominante herbagère. Les éleveurs laitiers du bassin Grand Est sont majoritairement des polyculteurs-éleveurs intensifs avec des contraintes herbagères. Les structures de collecte et de transformation sont également passées au crible. Fabienne Lauer précise que certaines régions se caractérisent par leur transformation. Les fromages au lait de vache sont majoritairement fabriqués en Lorraine, les laits fermentés et desserts en Bourgogne et c'est en Alsace que les laits liquides sont conditionnés. Les volumes de transformation représentent 72% de la production du bassin. Ce point fait d'ailleurs débat et appelle une expertise approfondie et une analyse de son évolution dans le temps. Enfin, 11 AOP, Appellation d'origine contrôlée, coexistent sur le bassin. Elles représentent 17% du fromage produit. Voilà effectivement un bassin bien riche de diversités.

ÉRIC BERTON,
CENTRE INTERPROFESSIONNEL LAITIER DU GRAND EST

▶ Repères

Calendrier de travail

Premier groupe de travail : 25 mai 2011
Deuxième conférence : fin juin 2011
Définition des critères d'attribution gratuit et TSST
Modalités de « retour au cessionnaire »
Troisième conférence : octobre-novembre 2011
Liste des bénéficiaires
Bilan provisoire

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

▶ Zoom sur...

Zoom sur les nouvelles missions de la Conférence de Bassin

Transferts fonciers	Définition des modalités de "retour au cessionnaire" suite à prélèvement
Attributions de quotas supplémentaires pour l'activité de livraison à titre gratuit	Définition des critères d'attribution Détermination des listes d'attribution
TSST : Transfert spécifique sans terre - Définition des critères d'attribution	
Mesure transitoire	4 - Définition des critères d'attribution pour l'installation des Jeunes agriculteurs

Charolais International

Pouilly-en-Auxois, capitale internationale du Charolais

Le comité technique de la Fédération «Charolais International» se réunit à Chailly-sur-Armançon à partir de dimanche. Neuf pays seront représentés et de nombreuses visites sont au programme (élevages, abattoir, stations...) en plus de l'assemblée générale.

Charolais International est une fédération d'associations type «Herd Book Charolais» réunissant 25 pays. *«Nous nous réunissons une fois dans l'année ou tous les deux ans pour un congrès»* signale Michel Baudot, éleveur en Côte d'Or, président du Herd Book Charolais et élu président de Charolais International l'an passé aux Etats-Unis. Le château de Chailly-sur-Armançon a été choisi comme *«quartier général»* du congrès 2011. Les directeurs et présidents de chaque association débarquent dès dimanche pour passer une semaine en Bourgogne. Neuf pays seront présents : les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Hongrie, la Suède, la République-Tchèque, l'Allemagne et bien évidemment la France. Ce nombre de participants est en réalité une petite déception, la fédération comptant 25 membres. *«Notre pays a des visites régulières et il n'est pas facile de mobiliser beaucoup de monde pour l'occasion, c'est dommage»* commente Michel Baudot.

Un riche programme

Après l'arrivée des délégations dimanche, la visite du Gaec de Pergeot (près de Pouilly) et une réunion technique seront au programme de lundi. Mardi, la visite du marché au cadran de Moulins-Engilbert sera proposée, de même que celle du Gaec Gauthé dans la Nièvre. Mercredi, ce sera au tour de l'abattoir de Paray-le-Monial, de l'Institut du charolais puis de la ferme expérimentale de Jalogny d'être visités. Le Gaec de l'Armançon et le Gaec Mimeur ouvriront leurs portes le jeudi. Le côté touristique ne sera pas négligé lors de ce rendez-vous international puisque les caves et hospices de Beaune, l'Auxois et l'abbaye de Fontenay seront au menu. Samedi, la visite de la station d'évaluation du Marrault sera proposée, juste avant le déroulement de l'assemblée générale de la fédération.

Pour un charolais blanc !

Pour Michel Baudot, il est important de conserver des liens entre les associations des différents pays. L'organisation française de cet événement ajoute une motivation supplémentaire au président : *«Nous aurons à cœur de montrer notre savoir-faire. La France, qui possède la plus grande population de charolais en race pure, souhaite garder son leadership. Notre modèle de sélection doit servir de référence. Nous mettrons en avant notre schéma de sélection et la traçabilité de nos animaux»*. En ce qui concerne les différentes visites, *«les personnes présentes verront du blanc tout autour d'eux»* commente Michel Baudot : *«ce n'est pas toujours le cas dans les autres pays où il faut faire parfois plusieurs heures de bus pour voir deux troupeaux blancs»*. La couleur de la race charolaise sera justement au programme de l'assemblée générale du 21 mai. *«Oui, cela a l'air basique mais il n'est pas toujours évident, pour certains de nos collègues, que le charolais doit être blanc...»* conclut Michel Baudot.

AURÉLIEN GENEST



Michel Baudot, président de Charolais International annonce l'évènement : *«Nous mettrons en avant notre schéma de sélection et la traçabilité de nos animaux».*

▶ Zoom sur...

Les objectifs de Charolais International

Même si le charolais est élevé dans des conditions très différentes selon les pays et avec des systèmes de production variés, il est de première importance pour les associations de mettre en commun leurs méthodes de travail et de les harmoniser, de promouvoir les échanges d'animaux reproducteurs, de centraliser et de diffuser les informations réciproques et les résultats d'expériences menées par les différentes associations. La Fédération va également assurer la promotion de la race dans le monde entier en favorisant l'échange entre partenaires de matériel promotionnel.

La Charité sur Loire

Le meilleur fromage fermier 2011 de Bourgogne est un chèvre frais

C'est dans la Nièvre que le Centre fromager régional a tenu la 14ème édition de son concours de fromages fermiers, samedi dernier. Un jury de 33 personnes a départagé 118 fromages issus de 42 élevages bourguignons.

Organisé à tour de rôle dans chacun des départements de Bourgogne, le Concours régional de fromages fermiers 2011 a, cette fois-ci, consacré un fromage de chèvre frais, issu de l'élevage de Colette et Guy Lapray en Saône-et-Loire. Les heureux producteurs ont reçu un magnum de Pouilly fumé en guise de 1er prix, en plus de la médaille d'or attribuée dans leur propre catégorie (voir palmarès). Cette année, 42 éleveurs, dont 2 Côte d'Oriens, 12 Nivernais et 6 Icaunais, s'affrontaient autour d'un plateau de 118 fromages répartis en 19 catégories. Au final, 57 médailles ont été décernées par Dominique Fonseca, Toque nivernaise et chef du restaurant «*Le coq Hardy*» à Pouilly-sur-Loire, qui assurait la présidence d'honneur du concours. Un jury de 33 personnes, disséminées sur 11 tables, s'était réuni depuis le matin dans les salles du Cellier des Moines, lequel jury était composé de producteurs de la fabrication fromagère, de professionnels des métiers de bouche et de simples consommateurs. Le concours était organisé par le Centre fromager régional en partenariat avec Caprinièvre et la Fédération régionale des chevriers bourguignons. Les jurés ont eu à évaluer l'aspect (forme, croûte), la pâte (texture en bouche, coupe, aspect visuel) et le goût (odeur, flaveur) de chacun des fromages en compétition. Les récompenses ont été attribuées en fonction du classement, de la note attribuée et du choix du jury.

E.C.



Les salles du Cellier des Moines, à La Charité-sur-Loire, ont servi de cadre aux 33 jurés du Concours de fromages fermiers, qui avaient 118 fromages à départager.

▶ Extrait du palmarès

- **A.O.C. Crottin de Chavignol : Or** La Chèvrerie des Brosses à Donzy (58) Or ; **Argent** Earl de Port Aubry à Cosne Sur Loire (58) ; Earl de Vieux Champ à La Celle sur Loire (58).
- **Charolais : Or** Chalumot Régine à Issy L'évèque (71) ; Mazoyer Marie-Pierre à St Vincent de Bragny (71) ; Gaec de la Chèvrerie des Filletieres à Chenoves (71) **Argent** Gaec Rizet et Fils à Oudry (71) ; Gaec Prudence à St Romain sous Gourdon (71) **Bronze** Vaizand Myriam à St Germain en Brionnais (71)
- **Maconnais : Bronze** Ferme des Côteaux à Massilly (71) ; Scea de la Baratte à Hurigny (71)
- **Vézelay : Or** Gaec Desmoutiers Breton à Branches (89)
- **Crottin Lactique (frais) : Argent** Gaec Chèvrerie des Sources à Saint Pierre de Varennes (71)
- **Crottin Lactique (mi-sec) : Or** Rachet Stéphane à Arquian (58) ; La Chèvrerie des Brosses à Donzy (58) ; Chèvrerie des Dames Douces à Villiers Louis (58) **Argent** Rouaud Roger à Molesme (21) ; Chèvrerie de Cheugny à Varennes Vauzelles (58) ; Earl de Saligny à Chevenon (58) **Bronze** Gaec Couloutre à Couloutre (58) Bronze ; Gaec Chèvrerie des Sources à Saint Pierre de Varennes (71) ; Gaec Domaine de l'Argolay à Saint Germain en Brionnais (71) ; SCEA des P'tits Cabris à Druyes les Belles Fontaines (89)
- **Crottin Lactique (affiné) : Argent** Rouaud Roger à Molesme (21) ; EARL de Saligny à Chevenon (58)
- **Autres fromages de chèvre lactiques (frais) : Or** Lapray Guy et Colette* à Martigny Le Comte (71) ; Domaine de Crevant à Grury (71) **Argent** Ferme de la Boisette à Montmelard (71) ; Gaec Rizet et Fils à Oudry (71) ; Gaec des Cantiaux à St Germain en Brionnais (71) ; Scea de la Baratte à Hurigny (71)
- **Autres fromages de chèvre lactiques (mi-sec) : Or** Domaine de Crevant à Grury (71) **Argent** Chèvrerie Branchet à Jalogny (71) ; Ferme des Côteaux à Massilly (71) ; Earl des Rois à Charbonnat (71) ; Scea des P'tits Cabris (89) ; Scea de la Baratte à Hurigny (71)
- **Autres fromages de chèvre lactiques (affiné) : Or** Lapray Guy et Colette (71) **Argent** Gaec Rizet et Fils à Oudry (71) ; Missacapri à Jouy (89) ; Gaec Desmoutiers Breton à Branches (89)
- **Autres fromages de chèvre non lactiques : Argent** Scea de la Baratte (71)
- **Nivernais : Argent** Gaec de Neuftables à Luthenay Uxeloup (58)
- **Chaource fermier : Or** Gaec Leclere à Soumaintrain (89)
- **Autres lactique de vache à croûte fleurie : Argent** Gaec de Neuftables à Luthenay Uxeloup (58)
- **Fromage frais de vache (en faisselle ou en pot) : Bronze** Gaec de Neuftables (58)
- **Fromage frais de vache (démoulé salé) : Or** Gaec de Neuftables (58) **Argent** Earl des Guillaumins à Neuvy-Granpchamp (71)
- **Autres fromages de vache : Or** Abbaye de Cîteaux à Nuits St Georges (21) ; Earl du Bon Accueil à Rouy (58) **Argent** Ferme du Mazeneau à Toutenant (71)
- **Préparations : Or** Ferme du Pressoir à Ourouer (58) ; Chèvrerie des Dames Douces à Villiers Louis (58) **Argent** Tricheux Marie-Ange à Rouy (58) ; Earl Brunot à Mont Saint Sulpice (58) **Bronze** Tricheux Marie-Ange à Rouy (58) ; Earl des Verts Prés à Tancon (71) Bronze.

*Guy Et Colette Lapray remportent le prix du meilleur fromage Bourguignon De l'année avec leur fromage de Chèvre Frais

Congrès FNO

Production ovine : tous les clignotants sont au vert

Le 64ème congrès de la FNO s'est déroulé à La Pommeraye (Maine-et-Loire), les 27 et 28 avril. Le rééquilibrage des aides PAC et un marché favorable permettent à la filière de rebondir et de construire un projet économique fondé sur les prix, l'appui technique et la formation. Seule ombre au tableau : les coûts de production.

«*La pérennité de l'élevage ne pourra pas se faire sans une production compétitive*», a souligné Serge Préveraud, président de la Fédération nationale ovine (FNO), lors du congrès qui s'est déroulé dans les Pays de la Loire. La production ovine est redevenue rentable grâce au rééquilibrage des aides et à un bon niveau de prix. Les perspectives mondiales sont favorables, avec une demande croissante et une offre qui se réduit (la Nouvelle-Zélande et l'Australie réduisent leur cheptel). Mais la profession ne compte pas seulement sur les soutiens pour améliorer sa compétitivité et maintenir son potentiel de production, après des années de décapitalisation. «*Ce qui donnera envie de produire de l'agneau, c'est le prix*», a résumé Serge Préveraud. La filière s'est engagée dans la contractualisation en préparant en 2011, deux accords interprofessionnels, qui ont reçu un accord favorable de l'autorité de la concurrence.

Jusqu'au distributeur

Le premier est signé, pour un an. Le second, un accord de second niveau, pourrait être conclu en juin, pour trois ans. Il engage toute la filière, depuis les producteurs, le secteur de l'abattage-transformation et la distribution, grandes surfaces et boucheries. L'interprofession travaille à l'élaboration d'indicateurs de référence, étudiés par l'Institut de l'élevage. «*Nous avons pris le dossier de la contractualisation à bras le corps non seulement par ce que la LMA (Loi de modernisation agricole) l'imposait, mais aussi par intérêt de toute la filière, l'aval étant très* demandeur», a expliqué Emmanuel Coste, président d'Interbev ovins, lors d'une table ronde.
La question des aides après 2013 a été aussi largement abordée. Les producteurs de moutons espèrent que le rééquilibrage des aides va être pérennisé. Dans un contexte de verdissement de la Pac, le secteur ovins possède un atout important, la production favorise la biodiversité et les prairies participent au stockage du carbone.

Le défi de la maîtrise technique

Enfin, la compétitivité de la filière ovine passe aussi par la technique et la formation, piliers de la relance ovine. «*Alors que l'indice Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole) atteint des sommets, il est indispensable de regagner de la compétitivité par le levier coûts de production*», a souligné Christiane Lambert, Première vice-présidente de la FNSEA et présidente de Vivea. «*Depuis 20 ans, les éleveurs n'ont pas investi, faute de revenus. Il y a un fort besoin de modernisation des bâtiments, d'amélioration génétique, constate Serge Préveraud. En ce sens l'identification électronique va permettre de gérer les troupeaux, de réaliser des sélections génétiques. C'est un outil extraordinaire*». La FNO a demandé au ministre «*un accompagnement financier pour faire de cette identification électronique un atout technique*». Elle souhaite aussi la mise en place d'un «*plan stratégique génétique pour la filière*».

En bref

Données sur les mouvements ovins/caprins : Interbev ovins et l'APCA s'associent

L'interprofession Interbev Ovins et les Chambres d'agriculture ont décidé de s'associer pour gérer la base nationale de données des mouvements ovins et caprins, Ovinfos. Ils l'ont annoncé le 4 mai. La notification des mouvements en lot est obligatoire depuis 2009 au titre de la traçabilité. Localement, les établissements départementaux d'élevage (EDE), bien souvent des services des Chambres, collectent les notifications des éleveurs et Interbev Ovins collecte celles des opérateurs de l'aval. L'ensemble est assemblé dans la base de données étatique appelée BDNI. Mais le ministère de l'Agriculture a confié, par arrêté ministériel, la gestion des données relatives à la traçabilité individuelle des petits ruminants aux professionnels. Et la réglementation sur l'identification des ovins/caprins va ainsi évoluer au 1er juillet 2012, avec le passage de la traçabilité en lot à la traçabilité individuelle. En 2012, Ovinfos devra donc comporter l'ensemble des données de la filière. A compter de cette date, les bases des EDE alimenteront Ovinfos. C'est pourquoi les Chambres et Interbev Ovins se sont associés.

Accord Union européenne/Mercosur

La mise en garde du Copa/Cogeca

Alors que la Commission européenne s'apprête à proposer de nouveaux contingents d'importation de produits agricoles en provenance du Mercosur, le Copa et le Cogeca insistent auprès du Parlement européen sur les conséquences négatives qu'aurait un tel accord sur les filières agricoles européennes.

«*De nombreux députés de la Commission agricole du Parlement européen sont prêts à rejeter cet accord si l'agriculture se retrouve être la monnaie d'échange*» a déclaré Michel Dantin, parlementaire européen, lors du séminaire organisé par le Copa/Cogeca, le 2 mai à Bruxelles, sur le projet d'association de l'Union européenne avec le Mercosur. L'initiative de cette rencontre avait été prise à la veille de la rencontre entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Bruxelles s'apprête, en effet, à faire une nouvelle offre d'ouverture qui pourrait se concrétiser en juillet prochain.
En effet, l'enlisement des négociations de l'OMC relance les discussions bilatérales. Et un éventuel accord avec les pays d'Amérique du Sud ne serait pas sans conséquence pour les filières agricoles européennes et notamment pour l'élevage.
Ainsi le Copa/Cogeca estime que dans le secteur de la viande bovine, 90 % des importations européennes proviennent déjà du Mercosur, dont 86% du Brésil (300 000 tonnes).
La Commission envisage d'accorder un contingent supplémentaire compris entre 100 et 200 000 tonnes. Pour ce qui est de la volaille, le Mercosur exporte actuellement 600 000 tonnes de volaille vers l'Union européenne, dont 96% à partir du Brésil.
Mais la viande n'est pas la seule concernée. Ainsi pour le sucre, le Brésil serait en mesure de fournir intégralement de marché de l'Union européenne, ses exportations actuelles correspondant à une fois et demie sa consommation. Bref l'Europe n'a pas besoin d'importer du sucre brésilien.
Idem pour le maïs. Les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine représentent 80% du marché. Les pertes liées à un accord dans ce secteur seraient comprises entre 1 et 3 milliards d'euros.

Levée de boucliers

D'où la levée de boucliers des syndicalistes européens. «*Sur la base des demandes formulées par les pays du Mercosur en 2006, une étude réalisée par le Copa-Cogeca révèle que le secteur agricole de l'Union européenne encourrait des pertes allant jusqu'à 13 milliards d'euros. Qui plus est, ces estimations ne tiennent pas compte de l'impact sur l'emploi dans les zones rurales de l'UE, domaine dans lequel les pertes risqueraient d'être considérables, étant donné que le secteur agricole européen fournit quelque 28 millions d'emplois dan les zones rurales d'Europe*» estime Gerd Sonnleitner, le président du Copa. Sans oublier que ces importations ne respectent pas les normes européennes élevées en matière de protection de l'environnement, de traçabilité ou de bien-être animal.
La FNSEA est monté au créneau en demandant au Parlement européen, au Président et au Gouvernement «*de tout mettre en œuvre pour stopper ces errements*». En insistant sur le fait que la Commission européenne reconnait elle-même qu'un accord avec le Mercosur serait le bienvenu pour l'industrie et les services et malvenu pour l'agriculture. «*Dans le cas d'une signature, cela conduirait à un revenu agricole en baisse de 3%, 33 000 emplois menacés et une perte possible de trois milliards d'euros pour la seule filière bovine européenne*» indique la Commission dans son rapport.
«*Les pouvoirs publics ne peuvent cautionner ce projet d'accord, d'autant qu'ils ne cessent, eux aussi, de créer des charges et d'élever des normes, alors que celles-ci ne pourront pas être imposées à la viande bovine*» estime la FNB qui s'interroge sur la légitimité des travaux engagés avec les pouvoirs publics pour réguler le revenu des producteurs (contrats interfilières, indicateurs de coûts de matière premières, régulation dans la Pac post 2013…), «*dès lors qu'un accord avec le Mercosur viendrait tout balayer d'un revers de manche*».

Repères

Des gains pour les secteurs de l'industrie et des services

La position des agriculteurs européens risque de ne pas faire le poids face au fort impact positif que cet accord aurait pour les secteurs de l'industrie et des services. Une étude d'impact émanant de la Commission européenne (direction générale du commerce) affirme que pour l'UE, les gains d'un accord de libre-échange avec le Mercosur « *dépassent largement les pertes dans l'agriculture* ». Globalement, celui-ce se traduirait par une hausse des exportations européennes vers ces pays de 67,6% à 105,4%. En conséquence, prévoit cette étude, si l'accord était signé, le produit intérieur brut de l'Union pourrait augmenter de 14,7 milliards d'euros à au moins 21,4 milliards d'euros ; pertes pour l'agriculture comprises...

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

FDSEA 21

«Contractualisez la paille, sans plus attendre»

Le bureau mensuel de la FDSEA de Côte d'Or s'est réuni lundi matin. L'état de santé des cultures et l'approvisionnement en paille et fourrages étaient à l'ordre du jour.

Le bureau du mois de mai de la FDSEA de Côte d'Or s'est penché sur l'inquiétante situation climatique du moment. Le président Fabrice Faivre a tout d'abord dressé un état des lieux du département : «*La sécheresse est présente partout sur le territoire bourguignon, français et européen, et aura un impact très négatif sur toutes les récoltes en fourrages et en céréales. En ce qui concerne la paille, les stocks sont déjà faibles dans les fermes du fait de la précocité de l'hiver : il a fallu rentrer les vaches de bonne heure. Dès le mois de mars, il n'y avait plus de paille et les éleveurs ont dû lâcher leurs bêtes. Aujourd'hui, nous savons qu'il y aura des besoins conséquents en paille alors que le potentiel risque d'être limité. Il faudrait même retrouver de nouvelles surfaces pour faire de la paille*». Devant cette situation alarmante, Fabrice Faivre souhaite que les éleveurs anticipent et entrent en contact rapidement si ce n'est pas déjà fait, avec les céréaliers, l'intérêt étant de contractualiser la paille. «*Nous changeons d'époque, rappelons-nous des situations de 2003, 2007, 2011...*» signale Fabrice Faivre, «*la sécheresse n'est plus un phénomène exceptionnel. Il est indispensable de sécuriser son système de production et donc de se constituer des stocks pour les années où il n'y a pas de paille. Eleveurs et céréaliers doivent trouver un accord surtout sur dans un département mixte comme la Côte d'Or ! Contractualisez la paille, sans plus attendre et sur du long terme*».

«Réagir tout de suite»

Ces propos sont relayés par Laurence Delaye, membre du bureau de la FDSEA et représentante des éleveurs : «*L'état de sécheresse est déjà avancé, il y aura moins de récolte en grain et en paille mais il y aura aussi une récolte précoce*». Laurence Delaye insiste donc sur l'urgence et la nécessité des agriculteurs à prendre contact entre eux. «*Il faut s'y prendre dès maintenant, réagir tout de suite et s'inspirer de 2003 en améliorant certaines choses*» signale l'exploitante du canton de Précy, «*nous voudrions que tout cela s'harmonise et qu'il y ait un vrai partenariat céréaliers/éleveurs pour optimiser l'approvisionnement à un prix raisonnable qui doit s'appuyer sur la valeur agronomique de la paille. Les choses perfectibles ? Certains ont connu de mauvaises expériences en 2003 : soyons responsables et que chacun respecte ses engagements !* ». Avec l'aide de ses délégués cantonaux, la FDSEA recense actuellement les différents besoins et disponibilités de paille dans le département.

Sécheresse printanière

Les recommandations de la FDSEA 58

Le conseil d'administration de la FDSEA, réuni ce jeudi 5 mai, a longuement débattu sur cette sécheresse printanière dont les premiers effets dévastateurs se font sentir sur toutes les cultures.

Face à cette situation, le conseil d'administration a décidé de rédiger des recommandations précises à ses équipes syndicales locales qu'elles soient de secteur céréalier ou de l'élevage.

- d'engager dès maintenant des contacts entre les éleveurs et les céréaliers du centre nivernais ou de Bourgogne nivernaise (voire des départements limitrophes : Cher, Côte d'Or, Yonne).
- la commission nationale des pailles et fourrage se réunira le vendredi 13 mai à Paris. Elle définira des fourchettes de prix de la paille en andain comme chaque année et des contrats types. A l'expérience des dernières années, dans la grande majorité de cas, les contrats d'achat de paille ou de fourrage dans la Nièvre s'effectuent dans de bonnes conditions. Le conseil d'administration incite les responsables FDSEA / JA et les adhérents à maintenir de bonnes relations entre eux. Un modèle de contrat sera, comme chaque année, disponible auprès de la FDSEA.
- face à la baisse des rendements de paille, il est important que les céréaliers puissent rapidement connaître les besoins des éleveurs. En effet, il faut tabler sur une production de paille qui serait limitée à 50 %. Il serait souhaitable de contractualiser sur la base d'une tonne et demie à deux tonnes par hectare. Il faut souligner que la moisson risque d'avoir 15 jours à 3 semaines d'avance.

Au travers de cette situation très exceptionnelle, le conseil d'administration en appelle à la plus grande compréhension des agriculteurs pour que le cheptel nivernais puisse cet été, comme l'hiver, bénéficier de fourrage en évitant toute destruction de paille notamment le broyage.

La FDSEA vous informe que les services de l'élevage de la Chambre d'agriculture se réuniront le 18 mai pour étudier toutes les dispositions afin que les éleveurs puissent pallier les conséquences de cette sécheresse.

A ce titre, la Chambre régionale d'agriculture engage une réflexion pour que l'affouragement des animaux puisse se faire dans de bonnes conditions (prix de paille, tourteau de colza, ...).

Le conseil d'administration a d'ores et déjà demandé aux Préfet l'autorisation de pâture des bandes enherbées et des jachères.

Le conseil d'administration et les services de la FDSEA suivent de près les paramètres concernant la ressource en fourrage, en eau que ce soit pour les animaux ou pour les cultures. Il souligne que cette situation mettra également en difficulté des agriculteurs et leurs familles déjà éprouvées par les crises de l'élevage.

▶ FDSEA89

Organisons nous !

Comme vous avez pu le constater, la sécheresse touche la France de plein fouet et les pluies se font rares. Les céréales sont touchées et par conséquent, l'alimentation animale également. Les prairies sont de plus en plus sèches et le besoin en fourrages et notamment en paille, se fait ressentir.

C'est pourquoi la FDSEA de l'Yonne recommande aux céréaliers de réserver un minimum de 30% de leur assolement pour l'alimentation animale. A titre informatif, le prix maximum conseillé est de 20€ ht la tonne en andains. Il est important de noter que ce prix peut varier en fonction de la quantité et de la qualité de la paille à l'hectare.

La FDSEA recensera les besoins et les offres. La meilleure parade étant l'anticipation, organisons-nous !

FDSEA DE L'YONNE

FDSEA58

Le conseil d'administration a désigné le nouveau bureau

Le conseil d'administration de la FDSEA58, s'est réuni le 5 mai à Sermoise. Jean-Pierre Condamine reste président et est entouré de quelques nouvelles têtes.



Le conseil d'administration de la FDSEA 58, fraîchement élu le 14 avril dernier, s'est retrouvé le 5 mai à Sermoise afin de désigner le bureau qui sera en place pour les trois ans à venir. Sans surprise, Jean-Pierre Condamine reste président du syndicat majoritaire dans la Nièvre.

Il n'y a pas eu de surprise pour la désignation du nouveau bureau du syndicat majoritaire dans la Nièvre. Réunis le 5 mai dernier à Sermoise, 27 administrateurs de la FDSEA ont désigné leurs représentants dans la plus haute instance départementale. Et Jean-Pierre Condamine a été réélu par 26 voix président départemental. Les nouveautés de cette composition résident dans l'attribution des autres postes du bureau. Didier Ramet accède au poste de secrétaire général jusqu'à présent tenu par Francis Maehnaout. Stéphane Aurousseau succède à Christophe Pelletier à celui de secrétaire général adjoint. Michel Loison, Paul Dourneau et Francis Maehnaout deviennent ou redeviennent 1er, 2ème et 3ème vice-présidents. Au poste de trésorier, c'est Benoît Mathé qui remplace Roger Blanchard. Enfin, Joëlle Lebeaut l'assistera au poste de trésorière adjointe. Ainsi parée pour affronter les trois années à venir, avec des perspectives sensibles telles que la PAC d'après 2013, la crise de l'élevage ou les dossiers environnementaux et les relations avec les Pouvoirs publics, la FDSEA devra toutefois finir sa mue. Le directeur, Régis Amiotte, partant en retraite fin juin, c'est Stéphane Lafranchise qui lui succédera à la coordination départementale de l'action syndicale et sera épaulé d'un(e) nouvel(le) animateur (trice) qu'il reste à recruter.

E.C.

FDSEA 58

Un nouveau responsable cantonal sur le canton de Tannay

Après presque neuf ans passés à la présidence du syndicat cantonal de Tannay, Martial Marcelot a souhaité passer la main. C'est ainsi, à l'occasion de la dernière réunion cantonale qui s'est tenue le 3 mai, que Régis Taupin, éleveur sur la commune de Saizy, a été désigné correspondant local, dans l'attente des prochaines élections statutaires du canton. Dès aujourd'hui, le nouveau responsable se tient à la disposition des adhérents.



Sanitaire

Traitement des veaux contre les strongles en mai-juin: une pratique à remettre en cause !

Dans un article précédent, nous avons vu que le traitement contre les strongles des veaux avant la mise à l'herbe n'offre pas d'intérêt. Souvent par habitude, beaucoup d'éleveurs traitent encore leurs veaux contre les strongles en mai ou juin. Cette pratique est pourtant inutile voire néfaste dans certains cas, pourquoi ?



Les traitements de printemps n'ont pas d'intérêt en termes de croissance.

L'infestation par les strongles ne devient importante qu'à la fin de l'été. Ce sont les veaux sous la mère, pas encore immunisés contre les strongles, qui recyclent ces parasites en ingérant les larves qui ont survécu à l'hiver. L'excrétion des œufs par les jeunes veaux progresse au cours de la saison pour donner un pic de contamination des pâtures fin août début septembre avec la fin de la période plus sèche. Jusque fin juin, les veaux ingèrent les vieilles larves ayant survécu à l'hiver qui ont la particularité d'être très peu pathogènes pour les animaux et n'ont aucune répercussion sur leur croissance. A partir de juillet les veaux continuent à s'infester progressivement avec la nouvelle génération de larves issues du recyclage de printemps. Ils excrètent des œufs qui génèrent un pic de contamination des pâtures fin août début septembre. C'est à cette période que les veaux s'infestent massivement d'autant plus que la consommation d'herbe d'augmente, que l'herbe devient plus rase et qu'il n' y a pas de complémentation par apport de concentrés. C'est lors de cette 2ème phase que les répercussions sur les croissances apparaissent, seulement à partir de mi-août début septembre.

Conséquence : inutile de traiter les veaux avant août

Les éléments d'épidémiologie présentés ci-dessus et les différents essais de terrains réalisés ces dernières années notamment par l'Institut de l'Elevage montrent :

- qu'il n'est pas utile de réaliser de traitement sur les veaux avant août (tant d'un point de vue zootechnique qu'épidémiologique)
- que le pic de contamination (fin août - septembre) est une période clé à bien couvrir en utilisant des produits à activité rémanente (activité d'action d'environ 1 mois) pour les veaux destinés à rester jusqu'en octobre / novembre, sur les parcelles pâturées du printemps
- que les traitements de printemps n'ont pas d'intérêt en terme de gain de croissance

Par ailleurs, si les traitements sont réalisés avec des molécules rémanentes ils peuvent nuire en plus à l'installation des l'immunité vis à vis des strongles digestifs. Cette immunité est particulièrement longue à s'installer chez les bovins (au moins 2 saisons de pâtures avec des traitements raisonnés).

Particularité des veaux précoces (nés en septembre / octobre) : attendre le sevrage pour traiter

A la mise à l'herbe, ces veaux consomment davantage d'herbe et le recyclage des larves de strongles digestifs de l'hiver est un peu plus rapide. Toutefois l'abondance d'herbe (associé bien souvent à une complémentation au nourrisseur pour les mâles) limite l'infestation qui n'a pas encore de répercussion sur les croissances. Le premier traitement peut donc attendre le moment du sevrage qui s étale de la mi juillet à fin août. Le choix du strongylicide au sevrage dépend de la destination des animaux après leur sevrage S'ils rentrent à l'étable ou sur une pâture saine, un produit à action immédiate est suffisant. S'ils passent sur une pâture contaminée, un produit à action rémanente ou un bolus est recommandé.

Ne pas oublier de traiter les génisses et mâles de deuxième année d'herbe qui ont déjà reçu un traitement endectocide à la mise à l'herbe

Attention : c'est le moment de traiter les génisses et mâles de deuxième année d'herbe qui ont déjà reçu un traitement endectocide à la mise à l'herbe

Dans un article précédent, on a vu que les jeunes bovins de seconde année de pâture pouvaient recevoir un traitement avec des molécules rémanentes (endectocides) à la mise à l'herbe s'ils pâturaient en continu sur les mêmes parcelles. Dans cette situation, un second traitement à base d'endectocides doit être pratiqué au cours du printemps, 8 à 10 semaines après le premier traitement. Ce traitement limitera la contamination des parcelles pâturées en permanence et réduira considérablement le pic de contamination de fin d'été, tout en permettant l'installation de l'immunité sur ces jeunes bovins.

Traiter mieux, traiter moins : c'est possible dans la plupart des élevages !

Vous trouverez plus de précisions dans le document d'information *«Parasites des bovins : mieux les connaître pour mieux les gérer dans les exploitations du Bassin Charolais»* élaboré par l'Institut de l'Elevage en collaboration avec les Réseaux d'Elevage, les Chambres d'Agriculture et les G.D.S. du Bassin Charolais.

Ce document a été distribué à l'automne 2004 auprès de l'ensemble des éleveurs charolais. N'hésitez pas à en discuter avec votre vétérinaire pour adapter votre stratégie antiparasitaire à la situation de votre élevage.

ARTICLE RÉDIGÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INSTITUT DE L'ÉLEVAGE : GDS, EDE, CHAMBRE D'AGRICULTURE DES DÉPARTEMENTS DU BASSIN CHAROLAIS, PLACÉ SOUS LA COORDINATION DE CHRISTIAN MAGE.



▶ Repères

Pour aller à l'essentiel

- Les veaux recyclent au printemps les larves ayant survécu à l'hiver, sans aucune répercussion sur leur croissance.
- Le pic de contamination des pâtures se situe fin août début septembre
- Mi août début septembre est la période où les veaux commencent à s'infester massivement et où les conséquences sur la croissance apparaissent
- Les traitements sur les veaux contre les strongles digestifs au printemps ne sont pas justifiés.
- Il ne faut pas oublier de renouveler le traitement des jeunes bovins de deuxième année d'herbe qui ont déjà reçu un traitement endectocide rémanent à la mise à l'herbe.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Chardons

Et si on disait non ?

Le développement des chardons peut devenir une préoccupation majeure. C'est le cas d'un agriculteur adhérent à la FDSEA, dans le canton d'Is-sur-Tille.



Les chardons ont un très fort pouvoir de dissémination et une très grande capacité de développement de l'appareil souterrain. Si rien n'est fait pour les détruire, c'est l'envahissement.

Jean-Paul Cruyt habite Gémeaux, un petit village près d'Is-sur-Tille. Son exploitation céréalière est de plus en plus touchée par les chardons. L'agriculteur constate un développement de cette plante adventice étroitement lié aux travaux de l'autoroute. Celle-ci passe à proximité de ses champs. *«Les chardons ont commencé à se développer au début des années 90, en même temps que la création de l'autoroute»* raconte Jean-Paul Cruyt, *«mais depuis 2007 et la création d'une troisième voie, le développement des chardons s'est accru et là, ce n'est plus possible!»* La terre issue des travaux a été amassée à moins d'un kilomètre de son exploitation, formant un grand talus.

Un fort développement

Les terres remuées, les chardons, aiment beaucoup. De plus, ces espèces vivaces ont un très fort pouvoir de dissémination et une très grande capacité de développement de l'appareil souterrain. Si rien n'est fait pour les détruire, c'est l'envahissement. L'adhérent de la FDSEA constate aujourd'hui une grande répercussion dans ses champs, avec une présence de chardons de plus en plus marquée. Pour ses cultures de blé, Jean-Paul Cruyt a bien une solution, proposée par son technicien de coopérative, Christian Loyal (Dijon Céréales) : du chardex à 1,5 litre, post-floraison. Mais pour les autres cultures (colza, orges, pois) c'est un réel problème.

Sensibiliser la société d'autoroute et la DDT

La FDSEA de Côte d'Or vient de sensibiliser la société d'autoroute sur ces problématiques et conséquences de dissémination aux cultures, afin qu'elle entretienne son terrain et broie les plantes. *«Il y a urgence car les chardons s'étendent de plus en plus et les cultures en souffrent»* commente Jean-Paul Cruyt. La FDSEA a également interrogé la Direction départementale des territoires (DDT) sur le *«flou artistique»* concernant la réglementation de la gestion des chardons. En effet, pour défaut d'entretien, celle-ci prévoit de pénaliser les agriculteurs au titre de la conditionnalité ...

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur

La biologie du chardon

Les chardons les plus présents dans le département sont les chardons des champs. Une telle plante adventice produit de 4000 à 5000 graines par an. Un fragment de racine de 3 mm peut donner une nouvelle plante. Un chardon peut progresser latéralement de deux mètres chaque année. Les racines peuvent même descendre jusqu'à 6 mètres de profondeur. Un chardon peut coloniser jusqu'à 250 mètres en trois ans environ.

Trois solutions possibles

Pierre Robin, technicien à la Chambre d'agriculture, résume les différents types de gestion des chardons. Ils sont au nombre de trois : chimiques, agronomiques et mécaniques. Tout d'abord chimiques avec, par exemple, l'application d'hormones sur céréales. *«Il y a généralement de bons résultats mais cela engendre un coût (25-35€/ha) et des passages spéciaux. Le chardon se traite quand il est en boutons au mois d'avril, même si aujourd'hui il n'est pas encore trop tard pour traiter»* indique Pierre Robin. Le second type de solution est la solution agronomique. *«Il s'agit d'introduire de la luzerne dans la rotation»* signale le technicien de la Chambre d'agriculture, *«cela n'est pas toujours évident car il faut valoriser la luzerne»*. La troisième et dernière solution est la solution mécanique avec le labour.



Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb)

Trop de «*flou*» sur les aides annoncées

L'année 2010 se sera soldée par un nombre record de conversions bio pour le Sedarb, qui a tenu son assemblée générale à Rouvray, en Côte d'Or. Des inquiétudes toutefois, face au projet d'évolution des aides qui se dessine.



Président du Sedarb, Bernard Krempp est éleveur bio, représentant du GAB 21.

Avec 151 nouvelles conversions enregistrées en 2010, pour 6 720 ha supplémentaires, la dynamique constatée ces dernières années se poursuit sur l'ensemble de la région Bourgogne. A ce jour, 741 agriculteurs bio y sont référencés (3,7% du nombre total d'agriculteurs), pour environ 40 000 ha cultivés (2,3% de la SAU). Caractéristique du dernier exercice, la place grandissante que prennent les exploitations de polyculture élevage et élevage dans le nombre de conversions : 63 au total, presque le double de l'an passé. La taille moyenne des exploitations nouvellement converties étant elle aussi à la hausse. En secteur *«Grandes Culture»*, la dynamique s'est également intensifiée en 2010, avec 29 nouvelles conversions, grâce notamment à un différentiel de prix bio/conventionnel et des montants d'aide attractifs. Seul département à échapper à la règle : la Saône et Loire, plus ciblée *«vit»* et maraîchage. Un ralentissement s'est toutefois fait ressentir à compter du mois de juin en *«grandes cultures»*, un secteur traditionnellement plus sensible aux effets d'aide et de conjoncture, lié en grande partie au prix constaté des céréales.

Au total, la Bourgogne compte 257 fermes en céréales bio et prairies temporaires, pour 18 500 ha engagés, dont 31% en conversion. Soit 2,8% des surfaces céréalières régionales. L'Yonne demeurant département pilote en la matière, avec 9 000 ha cultivés en bio.

Côté maraîchages, la croissance des surfaces se poursuit, avec notamment, une bonne progression des installations et un intérêt grandissant de la part de céréaliers pour le légume plein champ. La viticulture pour sa part enregistre toujours une courbe exponentielle, atteignant un total de 6,7% de surfaces viticoles certifiées, pour 223 viticulteurs engagés dans la démarche (7,7% des viticulteurs bourguignons). Les objectifs du Grenelle sont d'ors et déjà atteints.

En 2010, 14 arrêts d'exploitation ont été observés, principalement dus à des départs en retraite. Un chiffre à la baisse, comparé à la moyenne de 30 à 40 arrêts enregistrée ces dernières années. Les perspectives 2011 sont encourageantes, avec 80 dossiers en cours d'inscription.

De nouvelles règles qui font débat

L'évolution des aides à la conversion se poursuit, ce qui n'est pas sans inquiéter les agriculteurs présents. Souci dans la forme tout d'abord, avec désormais, plus qu'une seule dénomination *«soutien agriculture biologique»*, englobant à la fois les aides *«Maintien»* et *«Conversion»*. A ne pas confondre avec le dispositif de l'an passé, qui portait le même nom et ne concernait que les aides «Maintien».

Au rang des acquis de la circulaire Sab 2011 annoncée : pas de changement de taux pour les agriculteurs déjà engagés, l'inéligibilité des surfaces engagées en bio sur les cinq années précédentes afin d'éviter tout effet d'opportunisme, un cumul possible des aides avec le crédit d'impôts dans la limite d'un plafond de 4 000 €. Concernant ce dernier point, chaque cas étant particulier, il est vivement recommandé de contacter le Sedarb pour tout renseignement (tél 03 86 72 92 20).

Le dispositif *«fluctuant»* des aides annoncé et les montants modulés qui vont en découler, (9% en 2011, 10% en 2012…) interpellent les exploitants présents : *«les agriculteurs s'engageant aujourd'hui en conversion ne savent pas concrètement sur quel niveau d'aides il pourront compter au moment de la signature. Pas facile avec ça de faire un prévisionnel économique !»*

Autre inquiétude après lecture de la circulaire annoncée : l'inéligibilité des prairies temporaires au soutien à l'Agriculture Bio volet Conversion (Sab-C), pour les fermes céréalières sans élevage. Le bénéfice de l'aide étant soumis à la détention de 0,2 UGB/ha d'animaux sur la ferme. Une véritable *«catastrophe économique»*, selon le Sedarb, pour qui *«cela signifierait que tous les céréaliers qui ont démarré une conversion sur la base luzerne passeraient à côté de l'aide conversion !»*

Autre élément problématique pour les conversions en cours : l'impossibilité de transférer des engagements MAE (PHAE2 ou MAER2) en Sab-C, sous peine d'avoir à rembourser l'ensemble des cinq années antérieures. Ce qui ne sera pas sans bloquer administrativement de nombreux projets en Bourgogne.

DOMINIQUE BERNERD



Récolte de l'herbe

Gagner en largeur de travail avec une faucheuse frontale en combinaison

Le développement des combinaisons de fauche redonne de l'importance aux faucheuses frontales qui se différencient par leur suspension.


KVERNELAND

Une faucheuse frontale en combinaison avec une faucheuse arrière remplace avantageusement un attelage traîné, souvent limité à une largeur de 3,20 mètres.

Pour dépasser les 3,20 mètres de largeur de fauche, la solution des machines traînées peut s'avérer coûteuse et encombrante. Le recours à une combinaison de fauche avant/arrière peut ainsi se justifier, à condition de disposer d'un attelage à l'avant du tracteur, équipement qui a encore du mal à se démocratiser en France. Si la combinaison de deux faucheuses trois mètres frontale et portée arrière est la plus répandue, il est possible de différencier trois principaux cas de figure dans les stratégies d'investissement.

De plus en plus d'entrepreneurs et quelques Cuma abandonnent leurs faucheuses conditionneuses traînées de 3 mètres pour des combinaisons à deux ou trois groupes de fauche de manière à réduire le nombre de tracteurs et de chauffeurs. Concernant les investissements individuels, en zone de bovins allaitants ou de foin de séchage, le conditionneur est remis en cause de manière à augmenter les largeurs de fauche en passant à des combinaisons sans besoin de puissance supplémentaire ni surcoût important. L'abandon du conditionneur implique en revanche un fanage supplémentaire. Autre situation en individuel, certains élevages laitiers font de l'affouragement en vert avec une faucheuse frontale en combinaison avec une remorque autochargeuse.

La frontale peut alors servir à l'ensilage et aux foins en combinaison avec une faucheuse arrière. Avant ce récent regain d'intérêt, la faucheuse frontale a longtemps été considérée comme un matériel fragile, du fait de sa vulnérabilité par rapport à d'éventuels chocs, l'absence de visibilité sur la zone fauchée empêchant l'anticipation des obstacles. La longévité de la machine est ainsi directement conditionnée par l'efficacité de la suspension.

Lamier tiré ou poussé

D'où les évolutions apparues sur les systèmes de suspension des faucheuses de dernière génération. Bon nombre de constructeurs se sont tournés vers une conception de type lamier tiré qui autorise un escamotage, avec un grand dégagement vers le haut et l'arrière pour passer les obstacles. Celle-ci favorise le suivi du relief ainsi que l'orientation du lamier par rapport au sol. Autre intérêt d'un lamier tiré, l'attelage et les réglages de la faucheuse sont facilités, le fonctionnement de la suspension étant indépendant du relevage du tracteur. Toutefois, qu'elle soit de type poussée ou tirée, la suspension d'une faucheuse frontale demande un minimum de réglage lorsqu'on l'attelle à un nouveau tracteur.

Les modèles équipés d'une suspension à lamier poussé restent présents au catalogue de plusieurs constructeurs, constituant pour certains la gamme économique destinée à des tracteurs de moins de 100 chevaux ou aux zones montagneuses. Ces machines conservent l'avantage de la compacité en réduisant le porte-à-faux à l'avant du tracteur, d'un poids réduit et d'une meilleure visibilité en l'absence d'un châssis spécifique. Les deux fabricants germaniques Krone et Claas font figure d'exception en restant fidèles uniquement au lamier poussé. Leurs récentes productions disposent d'une nouvelle conception de suspension qui simplifie notamment les réglages. A noter que ces faucheuses à lamier poussé font leur preuve sur des automoteurs de fauche à gros débit (Claas Cougar et Krone Big M).

MICHEL PORTIER



Prévention

Comment éviter les incendies de fourrage

Problème bien connu des agriculteurs, la surfermentation du fourrage occasionne une déperdition des qualités nutritives du foin et peut dégénérer en incendies. Groupama fait le point sur les mesures de prévention à observer.

Récolte annuelle anéantie en moins d'une heure, bâtiments détruits, les risques engendrés par la surfermentation des fourrages peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Il faut donc veiller à ne pas cumuler les facteurs de risque : Humidité trop élevée, mauvaises conditions de stockage, tas trop volumineux, aération parcimonieuse et absence de surveillance.

À chaque fenaison, cette combinaison entraîne immanquablement une élévation de la température à l'intérieur des stocks de foin. Résultat : les qualités nutritives du fourrage sont dégradées, il présente un danger pour la santé de l'homme et peut provoquer un incendie.

Lorsque toutes ces conditions sont réunies, nul besoin de flamme ou d'étincelle d'origine extérieure pour conduire au désastre !

La récolte : une étape essentielle

Au moment de la récolte, les conditions atmosphériques, totalement incontrôlables, jouent un rôle déterminant. L'idéal consiste à faucher lorsque la météo annonce une période de beau temps suffisamment longue pour favoriser un séchage au sol rapide et homogène.

Stock sous surveillance

Etape suivante : le stockage. Entreposez le foin en petites quantités, écartez les balles douteuses et veillez à séparer les tas au moyen de *«couloirs»*, dans des locaux convenablement aérés.

On peut aussi créer des cheminées naturelles pour permettre au gaz de fermentation de s'évacuer.

Mais l'utilisation d'une sonde thermométrique ou électronique reste le meilleur moyen d'apprécier avec précision le comportement du fourrage et de suivre l'évolution de sa température.

Parmi les outils mis à la disposition des professionnels, on trouve également l'Humidimètre, un appareil de mesure de l'humidité à utiliser avant le pressage ou avant le stockage pour s'assurer que la proportion d'humidité ne dépasse pas le seuil des 20%.

En cas de *«sur-fermentation»*

Dégagement de vapeur d'eau et condensation à la surface du tas de foin, odeur de *«roussi»* plus ou moins forte, tassement anormal du fourrage sont le signe d'un échauffement excessif. À ce stade, le recours à la sonde à fourrage s'impose.

- Si la température atteint des valeurs entre 45 et 55° : il faut surveiller le stock deux fois par jour
- Entre 60 et 70° : L'apport d'oxygène risque d'enflammer le fourrage. Il est nécessaire de pratiquer des *«entailles»* dans les zones de surchauffe. Les moyens de lutte contre l'incendie doivent être prêts à fonctionner.
- Au-dessus de 70°, le risque d'incendie spontané, voire d'explosion, est avéré. Le fourrage doit alors être évacué sous la protection des pompiers.

Dangereux pour les hommes au moment de leur manipulation et de leur transport, les fourrages le restent une fois stockés. Les mesures de prévention peuvent sembler contraignantes mais elles garantissent la sécurité de l'exploitation et la qualité des fourrages. Attention, elles s'appliquent également à certains stockages de paille pressée *«verte»*.

GROUPAMA GRAND EST

Récolte de l'herbe

Les andaineurs à double rotor avalent les hectares

Les constructeurs proposent une diversité d'andaineurs à double rotor. Petit éclairage sur les avantages et inconvénients de chacun.



KUHN

En déplaçant le second rotor de gauche à droite, l'appareil passe de la configuration un andain à celle de deux andains.

Le marché des andaineurs à double rotor se décline en trois catégories : les deux premières englobent les appareils semi-portés dotés d'un essieu arrière, soit à andain central, avec deux rotors parallèles, soit à andain latéral, avec deux rotors décalés. La dernière catégorie englobe les andaineurs traînés dont le rotor arrière est orientable à gauche comme à droite.
Attractifs par leurs prix, les andaineurs à dépose centrale réalisent des andains homogènes.

Sur les appareils à dépose latérale, la reprise par le second rotor de l'andain généré par le premier rotor tend en effet à produire un andain plus irrégulier en hauteur et en largeur. Qui plus est, le brassage limité du fourrage par un seul rotor sur les appareils à dépose centrale limite la perte de feuilles avec certaines espèces délicates comme la luzerne. En revanche, ces appareils laissent une bande non remuée sous l'andain central, bande qui ne profite pas d'un dernier séchage. Ajoutons qu'avec des faibles volumes à l'hectare (coupe précoce, regain), les appareils à dépose centrale ne peuvent pas réaliser d'andains volumineux, ce qui impacte les débits de chantier à la récolte, voire la qualité du pressage.

De ce point de vue, les modèles à andain latéral offrent plus de polyvalence. En déposant le fourrage sur le côté, ils peuvent réaliser un andain en un seul passage, notamment avec un foin tardif, ou en deux passages, voire davantage, en effectuant un aller-retour en présence de petits volumes.

Autre point fort de certains appareils : la possibilité de réaliser deux andains par passage. En orientant hydrauliquement le timon entre le premier et le second rotor sur un appareil traîné, le conducteur configure l'andaineur pour qu'il réalise un ou deux andains. Cette dernière position est utile pour réaliser des andains de nuit ou pour retourner et sécher en douceur des andains de luzerne derrière une faucheuse-conditionneuse. La plupart des appareils semi-portés propose également une configuration à deux andains, soit en écartant hydrauliquement les deux rotors montés sur des supports télescopiques, soit grâce une orientation hydraulique du timon permettant de travailler en biais. Plus coûteuse, la première version est cependant moins sensible à la dérive en travail en fort dévers.

Concernant la maniabilité lors des manœuvres de recul, les appareils semi-portés ressortent du lot. Les versions traînées se pilotent en effet de la même façon qu'un plateau à paille doté d'un essieu avant: certains agriculteurs habitués s'aident de l'orientation du deuxième rotor pour faciliter leur marche arrière. De plus, dans les forts dévers, les appareils traînés sont plus difficiles à piloter et sont plus sensibles au renversement : en descente, ils peuvent également se mettre en crabe. En revanche, en marche avant, les andaineurs traînés autorisent des braquages beaucoup plus courts.

Sur route, si les appareils traînés ne sont pas dotés de roues prévues pour de longs trajets et doivent avoir une partie des bras démontée pour rester dans un gabarit convenable, ils se révèlent plus stables que les modèles semi-portés dont les rotors sont repliés à la verticale.

LUDOVIC VIMOND



Nouveautés

Lifting pour les conditionneuses traînées



KVERNELAND

Le nombre de disques varie de 7 à 9, suivant les largeurs de travail.

En succédant à la série 4200, la gamme de faucheuses conditionneuses traînées 4300 bénéficie d'un nouveau capot de protection gauche facilitant son repliage pour le transport. Le timon adopte quant à lui une protection amovible préservant les flexibles et câblages. Disponibles en trois largeurs de travail (2,80 ; 3,20 et 3,60 m), ces faucheuses reçoivent selon les versions, un timon central ou latéral et un conditionneur à doigts acier ou à rouleaux.

Un andaineur de 8 m hautes performances



POTTINGER

La largeur de travail évolue entre 7,75 et 8,55 mètres de large.

Pöttinger lance l'andaineur Top 852 C s-line. Cet appareil à andain central dispose de rotors à six roues. Au transport, les deux rotors se replient vers l'arrière limitant la hauteur à 4 m, malgré leurs diamètres de 3,70 m.

Première chambre variable Supertino



L.VIMOND

Le constructeur italien se lance dans la presse à chambre variable, avec un ameneur rotatif précédé d'un pick-up de 2,20 mètres, trois larges courroies de pressage et un liage au filet. Se définissant comme un matériel de conception simple, la R170 réalise des balles de diamètre allant de 90 à 170 cm.

Récolte

Deux façons d'alimenter une presse à balle ronde à chambre variable

Le système d'amenage détermine l'alimentation de la presse. L'ameneur rotatif est à la mode, mais l'alternatif a encore de l'intérêt.


VICON

Assurant le transfert de la matière du pick-up à la chambre de pressage, le système d'amenage influence directement le débit de chantier de la presse à balle ronde.

Le débit de chantier et la polyvalence des presses à balle ronde à chambre variable ont été au centre des préoccupations des constructeurs. Principale évolution, les systèmes d'amenage à rotor sont apparus chez la plupart des constructeurs avec des améliorations techniques constantes. Certaines marques comme Welger ou Claas en sont même venues à abandonner les dispositifs d'amenage alternatif à fourches. A contrario, d'autres fabricants ont préféré conserver une double offre, estimant que l'ameneur alternatif pouvait encore répondre aux exigences de certains utilisateurs. D'ailleurs, les comparatifs de performances mettent rarement en évidence une supériorité écrasante des machines à rotor. Tant sur le débit que sur la régularité d'alimentation et d'amorçage du noyau de la balle, certains modèles à ameneur alternatif talonnent d'autres modèles à rotor.

Polyvalence du rotor

Les ameneurs alternatifs à fourches transportent le fourrage par le dessous sans le comprimer, contrairement au rotor. En découle généralement une densité de balle plus faible, mais un meilleur respect de la qualité du fourrage. Cette action moins agressive est recherchée pour les fourrages fragiles comme la luzerne ou pour des récoltes fibreuses et sensibles à l'enroulement comme le chanvre ou le lin. L'ameneur alternatif peut également se montrer efficace au pressage de paille chaude et cassante. Économiquement, l'alternatif se justifie par son plus faible besoin de puissance et par son prix plus attractif. Il est également moins sensible au risque de casse en présence de pierres.

L'ameneur rotatif assure une bonne compression de la matière et régularise le flux sur toute la largeur de la chambre de pressage. En découle un fonctionnement moins sensible à la trajectoire du tracteur et aux variations de volume de l'andain. Cette étape supplémentaire du rotor dans la circulation rend la phase d'amorçage du noyau moins sensible à la vitesse d'avancement. L'ameneur rotatif est dorénavant le dispositif le plus communément vendu pour la paille et le fourrage traditionnel, s'accordent les constructeurs. La performance du rotor est fonction de ses dimensions (largeur et diamètre), de la forme et de la répartition des dents (en V, en W, hélicoïdale, sur deux ou trois rangées…) et de son positionnement par rapport à la chambre de pressage et au pick-up. Autre avantage du rotor, celui-ci s'accompagne d'un pick-up de grande largeur (jusqu'à 2,30 m). Revers de la médaille, il absorbe un peu plus de puissance et correspond généralement à des machines mieux équipées et donc plus coûteuses.

Le rotor hacheur se différencie du rotor standard par l'adoption de dents doubles entre lesquelles passent des couteaux. Le dispositif de coupe est particulièrement bien adapté à la récolte de l'enrubannage.

Dernier point à l'avantage du rotor, le bourrage de la presse est plus facilement résolu. Première solution, elle consiste à inverser le sens de rotation du rotor. Un dispositif avec mise en oeuvre hydraulique depuis le poste de conduite est préférable à un système manuel. Une seconde solution consiste à escamoter ou abaisser hydrauliquement le fond du canal et donc d'évacuer l'amas de fourrage qui l'obstrue.

MICHEL PORTIER

TOUJOURS UNE INNOVATION D'AVANCE
PRESSAGE - ENRUBANNAGE 1
1 Presse à balles rondes à chambre variable VARIMASTER 590
2 Presse à balles rondes à chambre fixe FIXMASTER 235
3 Combinaison presse à balles rondes et enrubanneuse VARIMASTER 590 BP
Vos revendeurs
BRAZEY AGRICULTURE
21 Brazey-en-Plaine
03 80 32 00 50
brazey-agriculture@orange.fr
MPL
89 Avallon
03 86 34 56 55
sarlmpl-nitry@wanadoo.fr
1119-DF-PAD-GAM-PRBR-FR
DEUTZ FAHR
L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

LA VISION DU TÉLESCOPIQUE AGRICOLE
MF 9000 : BEST ADN
www.masseyferguson.com/dna
www.facebook.com/mffrance
Une conception de précision pour une maniabilité exceptionnelle et le meilleur de la manutention agricole
Le service de votre concessionnaire agricole Massey Ferguson
Conception haute visibilité de la cabine
Performances supérieures avec des capacités de chargement de 3 à 4 tonnes à des hauteurs pouvant atteindre 7m
Point de pivot bas de la flèche pour une meilleure stabilité et une visibilité arrière inégalée
BEST ADN par MASSEY FERGUSON
MASSEY FERGUSON est une marque mondiale d'AGCO.
MASSEY FERGUSON
AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Rivière 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay 03 80 81 86 60
SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05
SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

TDB1113 P16_17_18_19_20_21__ 11/05/11 15:37 Page4

Luzerne

Conseils pour bien récolter selon les différents conditionnements de la luzerne

Plusieurs modes de récolte se combinent. Obtenir un foin de qualité, une bonne conservation de l'ensilage et de l'enrubannage et éviter la météorisation des animaux aux pâturage.


S. LEITENBERGER
Pour exploiter les quatre coupes d'une campagne, plusieurs modes de récolte sont souvent choisis.

Que ce soit en ensilage, en enrubannage, en foin ou au pâturage… le mode de récolte est orienté en fonction de la stratégie de l'exploitant mais aussi des conditions climatiques. En culture pure, l'ensilage avec préfanage est souvent préféré au foin pour la première coupe. La deuxième et la troisième coupe sont généralement en foin. La quatrième coupe, réalisée à l'automne par une météo souvent instable, est plutôt exploitée en enrubannage. Le choix de la date de la première coupe est souvent déterminé par la destination du fourrage et l'utilisation des repousses. La meilleure date de fauche est un compromis entre rendement et qualité.
Plus on récolte tard, plus le rendement en matière sèche augmente et plus la valeur alimentaire chute. Le foin reste le conditionnement de la luzerne le plus répandu en France, suivi de l'ensilage et de l'enrubannage.

Un foin de luzerne de qualité

Un foin de luzerne de qualité, c'est un foin appétant qui sent bon et qui a gardé ses feuilles. Le premier objectif est donc de limiter la perte de ces dernières. Le second est de rentrer un foin sec qui ne chauffe pas pour ne pas pénaliser sa valeur et son appétence.

Ainsi, première condition pour réussir son foin : disposer d'une plage de beau temps de quatre ou cinq jours. «Une fois fauchée, la luzerne doit être le moins possible manipulée», conseille Christelle Récopée conseillère fourrage à la chambre d'agriculture de l'Oise. Si les conditions climatiques le permettent l'absence de fanage est idéal. Dans tous les cas *«une exploitation trop tardive de la luzerne en foin, surtout en année humide est déconseillée. La coupe peut se faire à partir du stade où la floraison est à 10 % de fleurs»*, indique Delphine Breton conseillère prairies de la Chambre d'Agriculture de la Vendée.

Moins de perte de feuilles

Contrairement au foin, la problématique se pose plus en terme de qualité de conservation qu'en terme de récolte pour l'ensilage et l'enrubannage. Les risques de pertes de feuilles sont beaucoup moins importants.
L'enrubannage permet d'avancer la date de la première coupe pour obtenir un fourrage de bonne valeur alimentaire lorsqu'il est bien récolté et suffisamment sec (50 % de MS au minimum) tout en favorisant les repousses. En raison de son coût, il est souvent utilisé comme une technique de rattrapage du foin, si la météo est mauvaise. Pour avoir moins de problèmes de perforation du plastique, on peut se tourner vers des variétés à tiges fines. Il est néanmoins conseillé d'ajouter deux à trois tours de plus de plastiques, de décharger et stocker les balles verticalement là où l'épaisseur des couches de film est la plus importante.
Les principales pertes liées à l'ensilage proviennent du silo. *«L'utilisation d'un conservateur pour l'ensilage de luzerne est souvent conseillée au moins en couverture du silo, car cette culture est pauvre en sucres utiles à l'acidification du fourrage pour se conserver»*, convient Delphine Breton. Un préfanage est important pour élever le taux de MS à au moins 30 %. Si le temps ne le permet pas, il est alors recommandé d'ajouter un conservateur.

Faire pâturer ses animaux

Le pâturage, moyennant quelques précautions, est possible. Il faut éviter de faire pâturer les repousses de moins de 5 semaines, phénomène contrôlable par l'utilisation d'un fil arrière. Le pâturage est à privilégier sur les troisièmes repousses, fin d'été, début d'automne, moment où les rendements sont plus faibles. Il est indispensable de ne pas sortir au pâturage des animaux affamés. On peut mettre, au moins au début, un fourrage sec à côté. Le pâturage nécessite de la pratique et de la surveillance et surtout de ne pas mettre des animaux dans une parcelle de luzerne en condition humide.

CYRIELLE DELISLE

▶ Repères

- **Une bonne observation des jeunes pousses de luzerne permet d'ajuster la hauteur de la première coupe pour ne pas imputer les repousses de la coupe suivante.**
- **Le travail du matin est à privilégier.**
- **Il faut laisser fleurir la luzerne au moins une fois dans l'année pour lui permettre de reconstituer ses réserves et lui assurer une meilleure productivité.**
- **Une luzernière possède une durée de vie moyenne de quatre ans.**
- **Il est important de ne pas récolter sur des sols humides ou non-portants.**
- **Pour assurer la repousse de la campagne suivante, il faut réaliser la dernière récolte au moins trois semaines avant les premières gelées et laisser sept centimètres de hauteur de coupe, pour que la plante puisse refaire ses réserves avant les premiers froids.**
- **Il est primordial à la récolte de garder le maximum de feuilles.**



Salon de l'herbe à Mirecourt (88) les 25 et 26 mai

L'herbe, une valeur sûre à cultiver

Le Salon de l'herbe est de retour dans le Grand Est, il déploiera ses nouveautés sur quarante hectares de démonstrations et d'essais en «live» et ira à la rencontre des agriculteurs les 25 et 26 mai à Mirecourt dans les Vosges. Une occasion exceptionnelle de tout voir et tout comparer pour mieux s'informer sur le formidable potentiel de l'herbe.

Après trois ans d'absence, le Salon de l'herbe revient à la rencontre des éleveurs du Grand-Est, pour sa troisième édition vosgienne, les mercredi 25 et jeudi 26 mai, sur les terres de la ferme de l'exploitation de l'Eplefpa des Vosges.

L'actualité donne une importance toute particulière à ce salon : les enjeux environnementaux, la future Pac, la reconquête de l'autonomie alimentaire face à la forte volatilité des prix de l'alimentation animale… Représentent autant de problématiques qui poussent à trouver une valorisation optimale des surfaces en herbe. Cultiver et raisonner au mieux sa surface fourragère peut nettement améliorer les performances technico-économiques des exploitations, en bovins lait comme en bovins allaitants.

Sur quarante hectares, les agriculteurs sont invités à tout voir et tout comparer. Ainsi une vingtaine d'hectares de Ray-grass anglais tardif, dactyle, fétuque et trèfle blanc, ont été réservés aux futures démonstrations de récolte. 150 marques de matériels exposeront semoirs, faucheuses, faneuses, andaineuses, presses, enrubanneuses, ensileuses, automoteurs de manutention et chargeurs, désileuses, pailleuses, mélangeuses, outils de régénération des prairies.

Tous les semenciers, spécialistes des fourragères feront aussi le déplacement à Mirecourt avec une offre très large en démonstration sur des micro-parcelles. 1,3 hectare a ainsi été semé depuis le mois d'août 2010, afin que les visiteurs constatent concrètement les caractéristiques et les évolutions de l'offre variétale en conditions réelles.

Sept pôles techniques

Les Instituts techniques et les organismes officiels communiqueront sur leurs travaux dans sept pôles techniques distincts, comprenant différents ateliers en fonction de la richesse des thématiques. L'agriculture biologique sera ainsi particulièrement présente, puisqu'un pôle lui sera entièrement consacré. Au programme de ce pôle, l'autonomie alimentaire bien sûr, clé de voûte du système, mais également la redécouverte de la luzerne, un atelier sur le pâturage automnale, la cohérence des systèmes fourragers et la réduction des coûts alimentaires.

Cette année encore, avec plus de force encore que les autres années, ce Salon de l'herbe veut démontrer qu'en matière d'herbe, le temps de la cueillette est révolu, la culture de l'herbe apporte un *«plus»* technico-économique réel, sans parler comme le souligne Daniel Grémillet, président de la Chambre d'agriculture des Vosges *«des réponses environnementales que l'exploitation des prairies apporte, en termes de réduction de l'érosion (sols couverts), de piège à nitrate ou encore de production de biomasse»*. A noter dans cette même logique, l'organisation d'un colloque autour de la valorisation de l'herbe dans le cadre de la Pac 2014, organisé par la Chambre d'agriculture des Vosges. *«Pac 2014 : les clés pour comprendre»* se tiendra le jeudi 26 mai à 10h.

▶ Zoom

Des pôles techniques pour optimiser ses pratiques

- Pôle *«Agriculture biologique», système «rentable et techniquement fiable»*, abordera toutes les thématiques propre aux pratiques d'agriculture biologique, de l'aspect réglementaire à l'exposé détaillé de références technico-économiques, en production laitière et production polyculture céréales/ vaches allaitantes. Sans oublier une information complète sur la culture de la luzerne.
- Pôle *«L'herbe, ça se cultive»*. Tous les experts s'accordent sur le fait que la plus grande marge de progrès sur une exploitation d'élevage passe par l'optimisation de la gestion des prairies. Choix variétal avec le GNIS, légumineuses, entretien et sursemis, fertilisation, qualité de conservation et valeur alimentaire… autant de thèmes qui permettront à chacun d'accéder à de précieux conseils pour une prairie à la fois pérenne et productive.
- Pôle *«Montagne»* : une spécificité du Grand Est. Objectif : mieux qualifier le potentiel fourrager des prairies de montagne et donner des clés pour mieux gérer les eaux blanches, brunes et vertes en montagne.
- Pôle *«Pâturage»*. Regain, gestion des grands troupeaux, robots de traite feront l'actualité de ce pôle qui traitera aussi de l'intérêt d'une mise à l'herbe précoce. Arvalis et la coopérative Optival faisant par ailleurs la démonstration au sein de l'atelier *«coût alimentaire»* que l'alimentation à base d'herbe en système bovins-viande ou laitier, reste la plus économique au printemps.
- Pôle *«Ovins»* : cette année les Chambres d'agriculture Grand-Est, le GIE Lorraine-Elevage, le lycée agricole de Mirecourt et l'Institut de l'élevage, pilotent ensemble ce pôle qui traitera au sein que quatre ateliers des thématiques propres aux éleveurs de moutons du Grand Est.
- Pôle *«Enseignement Formation»* avec l'Eplefpa des Vosges.
- Pôle *«Economie et filière»*, une réflexion incontournable à l'aube de la nouvelle Pac. Pour les éleveurs du Grand Est, l'intérêt à produire collectivement de façon régulière sur l'année représente un enjeu économique, à la fois pour répondre aux besoins de la filière et pour bénéficier du contrat le plus avantageux possible. L'atelier *«Saisonnalité de la production laitière»* présentera résultats et témoignages sur ce thème. La valorisation de l'herbe et la maîtrise des coûts alimentaires seront aussi au centre des préoccupations.

Le salon en pratique

Dates : 25 et 26 mai.
Lieu : Ferme du lycée agricole de Braquemont (Mirecourt dans les Vosges).
Horaires : 9h à 18h. Tarifs : 10 € pour les individuels – 5€ pour les étudiants.
Déroulement et rendez-vous : Jeudi 26 mai à 10h, colloque « Pac 2014 : les clés pour comprendre ». 14h30 : débat technique *«Récolte et valorisation des fourrages conservés : les clés de la réussite»*.





TDB1113 P16_17_18_19_20_21__ 11/05/11 15:40 Page6

Autonomie alimentaire

De la luzerne sous couvert d'orge à la place du maïs

Pierre Brisset, agriculteur à Le Vey dans le Calvados, a décidé d'implanter 1,70 hectare de luzerne sur ses parcelles. Un choix justifié par l'arrêt de son atelier d'engraissement de jeunes bovins Blonds. Ainsi, il précise : «*auparavant j'engraissais mes animaux avec du maïs, mais avec l'arrêt de cet atelier, j'ai voulu changer de technique et supprimer ce dernier de mes rotations au profit d'une culture moins coûteuse et m'orienter vers un système fourrager plus diversifié. Après différentes conversations avec techniciens et éleveurs, la luzerne semblait adaptée. Non seulement, elle reste implantée quatre à cinq ans, mais elle me permet également d'étaler les tâches tout au long de l'année et d'éviter les pointes de travail, car à côté de mes 34 vaches allaitantes et de leurs suites, j'ai deux autres activités : cidricole et hébergement. De plus, la parcelle que j'avais choisie pour l'implantation de ma luzernière correspondait au type de sol idéal pour la réaliser* », indique Pierre Brisset.


Chambre d'Agriculture du Calvados

Pour la première année, Pierre Brisset, éleveur à Le Vey (14), a réalisé une parcelle de luzerne sous couvert d'orge de printemps afin de remplacer le maïs sur l'exploitation.

Implantation

La parcelle possède en effet un sol limono-argileux légèrement calcaire, parfait pour cette culture et un pH de 6,4 à 6,6. «J'ai implanté la luzernière sous un couvert d'orge de printemps car au moment de mon choix (octobre/novembre), il était trop tard pour semer directement de la luzerne», explique Pierre Brisset. En ce qui concerne la préparation du lit de semence, un labour et un passage de herse ont été effectués. Un épandage de chaux a également été réalisé. Sur une partie de la parcelle, l'orge de printemps et la luzerne ont été semés ensemble fin mars après avoir été mélangés à la bétonnière. Sur l'autre partie, l'orge a été semée seule fin mars et la luzerne un mois après. Dans les deux cas, un roulage a eu lieu après le semis. La densité de celui-ci est à chaque fois de 130 kg/ha pour l'orge et de 20 kg/ha pour la luzerne. *«Je n'ai fait aucun traitement (herbicides, fongicides) sur les cultures, ni apporté d'azote. J'ai simplement ajouté un engrais de fond phospho-potassique (PK). J'essaie au maximum de limiter les intrants sur mon exploitation. J'ai par ailleurs choisi d'inoculer la luzerne par sécurité, car lorsqu'on implante une luzernière c'est pour quatre à cinq ans»*.

A la question, faut-il inoculer si on se trouve en terre calcaire, Gérard Bavière, conseiller agronomie cultures de la Chambre du Calvados, répond *«c'est avant tout une sécurité au moins en sol acide mais si on remarque que de la luzerne sauvage pousse sur les bas-côtés des routes, on peut ne pas inoculer»*. Avant d'ajouter, qu'en termes de fertilisation, il est autorisé de mettre du fumier ou du lisier même sur une luzerne pure, contrairement au trèfle violet.

Il existe en outre deux saisons possibles pour semer la luzerne : le printemps ou la fin d'été. L'implantation au printemps est souvent meilleure qu'en fin d'été mais n'assurera alors qu'une demi-production au cours de l'année.

Récolte et ration

La récolte de l'orge s'est faite fin juillet, avec un rendement de 40 quintaux par hectare et mi-septembre a eu lieu la récolte en enrubannage de la luzerne. A ce sujet, David Delbecque conseiller élevage de la Chambre du Calvados, ajoute que les variétés ont bien évolué. Les luzernes ont gagné en finesse de tiges.

La valeur alimentaire est améliorée. On peut même récolter en enrubannage sans perforer le film plastique.

La luzerne ainsi récoltée sera incorporée à la ration des vaches en fin d'hiver, période de vêlages sur l'exploitation de Pierre Brisset, et donc période où les besoins des animaux sont plus importants. L'année prochaine, l'éleveur espère réaliser plusieurs coupes, la première en enrubannage et les suivantes en foin.

CYRIELLE DELISLE

Les atouts

La luzerne est d'abord une culture fourragère performante, source inégalée de protéines de qualité produites en autonomie, (loin devant le soja et le pois si l'on ramène à l'hectare, leurs performances). C'est aussi une culture économe en intrants, capable de fixer l'azote de l'air, peu exigeante en phytosanitaires. Elle joue également un rôle important de couverture naturelle du sol pendant plusieurs années, qui le préserve des problèmes d'érosion ou de ruissellement et s'avère excellente pour la structure profonde du sol grâce à un système racinaire très développé. Ses racines servent de filtre à nitrates. Si le sol est riche en azote, la luzerne est capable de l'utiliser préférentiellement au lieu de l'azote atmosphérique.

Autre qualité, la luzerne supporte très bien la sécheresse dans la mesure où le sol est fissuré et permet ainsi aux racines de descendre. C'est aussi un très bon précédent cultural pour le blé. La décomposition progressive des racines, porteuses de nodosités riches en protéines, fournit un apport d'azote qui s'ajoute à la minéralisation normale de la matière organique du sol.

Pratique

Choisir sa faucheuse conditionneuse tractée


KRONE

La faucheuse conditionneuse tractée est concurrencée sur le terrain du prix par les modèles portés. Néanmoins, elle garde des avantages techniques (suspension du lamier…) qui peuvent être décisifs.

En premier lieu, il est nécessaire d'adapter la puissance du tracteur (à la prise de force) et la largeur de fauche. 70 ch suffisent pour 2,50 mètres, 80 ch pour 3 m et minimum 110 ch pour 4 m. Un modèle de plus de trois mètres implique certaines précautions sur la route. Le choix du timon, latéral ou central, est lui aussi important. Le timon central permet un débit de chantier plus important mais représente un surcoût de 10 à 20%. Plusieurs solutions pour regrouper l'herbe s'offre à vous, du simple volet au tapis groupeur. A l'inverse, pour le foin, il existe des solutions pour étaler le fourrage. Enfin, à vous d'adapter le type de conditionneur au fourrage. La majorité des machines est vendue avec un conditionneur à doigts ou fléaux, rigides ou mobiles souples ou fixes. Les rouleaux présentent surtout un intérêt pour les légumineuses.

M. P.



NEW HOLLAND LM5000
VISIBILITÉ ET CONFORT,
POUR PLUS DE PRODUCTIVITÉ !

5 ÉCHÉANCES ANNUELLES À 1,99%* sur les téléchargeurs neufs New Holland

LM5000 : 3 MODÈLES DE 120 CH
CHOIX DE 2 TRANSMISSIONS POWERSHIFT™ OU POWERSHUTTLE™
Haute performance garantie !
1 CABINE HAUTE VISIBILITÉ
Confort exceptionnel !
3 LONGUEURS DE FLÈCHE : 6,10 M - 7,10 M ET 9,60 M
Pour s'adapter à toutes les utilisations !

*Taux nominal de 1,99% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 5 échéances dont la première à 1 mois de la livraison, suivie de 4 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 80% du prix tarif HT. Exemple : pour un prêt de 10 000 €, vous remboursez une première échéance de 1939 € à 1 mois de la livraison et 4 échéances annuelles de 2121 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe 2,287 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 49 mois. Coût total du crédit : 483 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les téléchargeurs neufs New Holland vendus par les concessionnaires du réseau New Holland participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable jusqu'au 31 mai 2011. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent: Francis Lesourd à Venoy: 06 81 34 53 64	
Groupe METHIVIER SUREAU AGRICULTURE	Toucy	03 86 44 01 08
	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de de 8,84 euros du 1er au 15 mai pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	227,00	T C
Saône-et-Loire	76/220/11%		inc	C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	mai-juin	235,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	mai-juin	233,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	mai-juin	260,00-265,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	67kg/hl	mai-juin	180,00	T C
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	mai-juin	172,00	N C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	Inc	-	-

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		mai-juin	225,00 à 228,00	T C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		mai-juin	218,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	mai	200,00	N C
Yonne	50-51 kg	inc		C

Céréales France (disponible ou rapproché) 06 MAI

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 215,00.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 227,00; Blé standard Rendu Rouen mai/juin : 224-225; Orge de Mouture Rendu Rouen (mai/juin) : 174,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (mai-juin): 170,00; Maïs FOB Rhin (mai-juin):220,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire (mai/juin : 415,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 220-225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 420,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :425,00.

Pailles et fourrages 03 MAI

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t.Balles pickup (départ champ)25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 04 MAI

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 294
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 105
Lactosérum : 800
Babeurre sans norme : 1 985
Huile de coprah raffinée : 1 905
Huile de palme raffinée : NC
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : 212
Sons Pellets : 121
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1 235
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.18 : 896

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 09 MAI

Ovins: 95	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	90-130	2,09-3,17
Brebis	16-70	0,33-0,92

Demande toujours présente en agneaux, on notera toutefois un léger tassemtn des cours. Apports plus importants en brebis, tarifs orientés à la baisse.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 23 MAI AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 02 MAI
Amenés 693 - 99% de vendus - Apports de bonne qualité.
- Effectifs : agneaux : 392 - Brebis : 171 - Béliers : 06 - Caprins 10

AGNEAUX : Les disponibilités sont limitées face à une demande toujours très ferme. Les cours sont à nouveau orientés à la hausse.
Brebis :Bonnetenue des tarifs pour la saison, on note toutefois quelques réticences en brebis trop grasses.
Béliers, caprins : Demande suivie et cours sans changement.
PROCHAIN MARCHÉ :lundi 16 mai (pesée : 6h30/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,85 à 1,17 (58 à 96 €)	0,60 à 0,85 (40 à 70 €)	0,50 à 0,60 (30 à 40 €)
Béliers (77 à 130 €)	**Chèvres** (25 à 31 €)	**Boucs** (25 à 30 €)		
Agneaux laitons -38 kg (99 à 129€)	-	3,00 à 3,42	2,83 à 3,00	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (120 à 145€)	3,37 à 3,49	2,90 à 3,37	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (133 à 155€)	3,24 à 3,41	2,80 à 3,24		

SANCOINS 05 MAI
Amenés 501, dont 209 agneaux, 33 agneaux d'embouche, 238 brebis et 15 béliers.
Les cours sont maintenus en agneaux laitons de qualité. L'offre est plus importante cette semaine. Vente plus difficile en brebis. Légère baisse des cours. Tarifs maintenus pour les autres catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 6,40-6,90-6,85 (=); R 6,10-6,55-6,50 (=); 19-22 kg U 6,05-6,90-6,55 (=); R 5,70-6,35-6,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,00-2,30-2,15 (-0,10); R 1,60-1,75-1,65 (-0,10); O 1,35-1,50-1,45 (-0,10). Agneaux gris 18-22 kg U 5,45-5,90-5,75 (=); R 5,30-5,75-5,65 (=).

Veaux d'élevage - 04 MAI

Amenés 58.
Vente difficile en bêtes charolaises de race pure avec un tri sélectif, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-255,00-215,00 (-10,00); lourds 260,00-330,00-290,00 (-10,00); conformation supérieure 330,00-375,00-345,00 (-5,00); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (-5,00); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 05 MAI
Présentés : 60 139
Vendus au classement de 1,430 à 1,440E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,437E (+0,002).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,457E
442 coches vendues à 1,147 (+0,008)
départ élevage1,153 à 1,180
regroupées de1,145 à 1,148

INDICE PORCELET
Du 02 au 06 mai : Prix à 25 kg: 2,235 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 38,262
Du 25 au 29 avril : Prix à 25 kg: 2,212 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 37,851

Sancoins -
Le 04 MAI
Amenés : non communiqués.
Légère hausse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,30-1,67. Coches de réforme 0,73-0,95.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 04 MAI

Amenés 558 broutards et 584 bovins maigres.
Cours reconduits en broutards mâles, toutes catégories confondues. Légère hausse des tarifs pour les femelles. En bovins maigres, apports toujours importants, la qualité est présente. Légère baisse des prix en génisses de +24 mois.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 500,00-660,00; 250-300 kg 520,00-780,00; 300-350 kg 750,00-870,00; 350-400 kg 890,00-990,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 320,00-530,00; 220-300 kg 480,00-840,00; plus de 300 kg 610,00-860,00. Taurillons moins de 300 kg 530,00-780,00; 300-400 kg 730,00-960,00; 400-450 kg 880,00-1050,00; 450-500 kg U 980,00-1150,00; 500-600 kg 1030,00-1190,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 450,00-850,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 570,00-2130,00-1113,00. Vaches moins de 5 ans 630,00-1540,00-1085,00; 5-10 ans 700,00-1760,00-1162,00; plus de 10 ans 620,00-1710,00-1022,00; suitées 1050,00-2130,00-1337,00. Châtrons inc. Taureaux 980,00-1830,00-1425,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,83-3,08; R 2,40-2,83; 250-300 kg U 2,41-2,81; R 2,21-2,41; 300-350 kg U 2,44-2,51; R 2,31-2,44; 350-400 kg U 2,39-2,51; R 2,30-2,39; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,71-3,00; R 2,34-2,71; 220-300 kg U 2,18-3,21; R 1,90-2,18; plus de 300 kg U 2,08-2,64; R 1,83-2,08. Taurillons moins de 300 kg U 2,69-2,95; R 2,46-2,69; 300-400 kg U 2,33-2,47; R 2,16-2,33; 400-450 kg U 2,34-2,46; R 2,10-2,34; 450-500 kg U 2,21-2,46; R 2,09-2,21; 500-600 kg U 2,17-2,24; R 2,01-2,17; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,56-3,02; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,54-2,43; R inc.; 5-10 ans U 1,45-2,22; R inc.; plus de 10 ans U 1,27-1,98; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,46-2,17.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,08-2,30; R 1,84-2,08.

Sicagemac - marché du 09 MAI

CORBIGNY

Bovins : 366	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (250-300kg)	580-770	2,28-2,58
Broutards (310-360kg)	660-820	2,04-2,30
Broutards (500-510 kg)	1050-1120	2,06-2,22
Laitonnes (210-270kg)	400-570	1,90-2,02
Laitonnes (290-390 kg)	550-780	1,86-2,01
Génisses 16-24mois (320-440 kg)	520-860	1,54-2,04
Génisses 24-36mois (445-635 kg)	670-1220	1,33-1,92
Taureaux (890-1310kg)	1190-2030	1,33-1,61
Vaches légères	610-900	-
Vaches entre deux	920-1090	
Vaches lourdes	1100-1540	
Vaches suitées (mâles et femelles)	1010-1760	

LES TENDANCES
BROUTARDS/LAITONNES, Activité commerciale assez calme entraînant une vente difficile à des tarifs orientés à la baisse.
GÉNISSES D'EXPORTS, les animaux doivent être correctement vaccinés afin de faciliter leur commercialisation (rappel annuel FCO inférieur à 1 an). **TAUREAUX,** Cours plus fermes. **VACHES/GÉNISSES** Sorties importantes, la placement est régulier en vaches lourdes et viandées à des tarifs fermes.
Bovins gras : 18
Vaches de viande : 3,04 à 3,32 euros le Kg - Génisses de viande : 3,22 à 3,60 euros le Kg -
Présentation de bonne qualité permettant une commercialisation rapide des animaux à des cours reconduits.
PROCHAIN MARCHÉ : 16 MAI

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 02 au 08 MAI. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,80	=	inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,48	-0,01	2,48	=
			R	2,38	-0,02	2,38	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,34	-0,01	2,36	0,02
			R	2,28	-0,02	inc.	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,24	=	2,29	0,05
			R	2,19	-0,01	2,23	0,05
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,14	=	2,17	0,03
			R	inc.		inc.	
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,05	=	2,07	0,02
			R	inc.		inc.	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,05	-0,03	2,08	0,03
			R	inc.	inc.		
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,90	-0,01	1,93	0,03
			R	inc.		inc.	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 10 MAI

LES TENDANCES

89% de vendus
BOVINS : 1 411

Apports plus importants. Les risques de sécheresse deviennent menaçants dans notre région et provoquent des sorties anticipées par rapports aux mises en marché. Si les échanges dans le bétail convenable, ne s'en ressentent pas, il n'en est pas de même en vaches âgées ou maigres qui se retrouvent ainsi davantage pénalisées. En export, les cours sont à peu près stationnaires en mâles comme en femelles avec une nette préférence des acheteurs pour les sujets herbés. Présentation et cours élevés en taureaux de réforme

EFFECTIFS

Bovins gras: 07 • Broutards:121 • Génisses + 2 ans: 57 • Génisses - 2 ans: 193 • Laitonnes: 110 • Taureaux: 20 • Taurillons: 472 • Vaches : 348 • Vaches suitées : 30 • Culards: 13 • Veaux: 02 • Divers: 08

	E	U	R	O
Taurillons >600kg (1150 à 1490 €)	-	1,84 à 2,10	-	-
Taurillons 300 à 400kg (720 à 1000 €)	2,74 à 2,81	2,38 à 2,63	2,23 à 2,38	-
Taurillons 400 à 500kg (870 à 1220 €)	2,57 à 2,79	2,20 à 2,51	2,12 à 2,34	-
Taurillons 500 à 600kg (1040 à 1220 €)	-	2,01 à 2,22	2,00 à 2,07	-
Broutards 200 à 250kg (720 à 760 €)	-	2,90 à 3,00	-	-
Broutards 250 à 300kg (640 à 800 €)	-	2,61 à 2,70	2,53 à 2,61	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 940€)	-	2,45 à 2,69	2,33 à 2,54	-
Laitonnes 220 à 300kg (480 à 610 €)	-	2,15 à 2,58	1,98 à 2,16	-
Laitonnes +300kg (610 à 790€)	-	1,99 à 2,30	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (620 à 920 €)	2,27 à 2,47	2,00 à 2,27	1,80 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (830 à 860 €)	-	1,86 à 2,13	-	-
Génisses 12/24 mois +450kg (860 à 950 €)	-	1,70 à 2,05	-	-
Génisses 24/36 mois (780 à 1790)	2,03 à 3,02	1,69 à 2,01	1,52 à 1,68	-
Vaches suitées mâle/femelle(850 à 1650)				
Vaches -5 ans	2,00 à 2,40 (1130 à 1650)	1,54 à 2,03 (830 à 1480)	1,42 à 1,65 (760 à 990€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,90 à 2,31 (1310 à 1550)	1,45 à 1,95 (810 à 1610)	1,39 à 1,63 (750 à 1110€)	1,02 à 1,31 (450 à 780)
Vaches +10 ans	-	1,41 à 1,77 (900 à 1510)	1,30 à 1,55 (720 à 1170)	1,00 à 1,33 (570 à 760)
Taureaux (960 à 2050)	-	1,42 à 1,84	1,22 à 1,57	
Divers :				

Génisses 12-18mois curlardes : 286 à 324kg: 1 300 à 1 500 euro (4,01 à 4,90)

▶ Des professionnels à votre service



DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés, Terrassement, Travaux publics...



SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

ÉQUIPEMENT BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
bovins - ovins - équins
Nous avons toujours 1 SOLUTION TECHNIQUE et le choix de 5 MARQUES
MAZERON · AGRI-DUBEL · GUERLETUB · COSNET · La Gée · patura
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 02 AU 08 MAI. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	3,52	
	R	3,32	
	O	3,05	+0,07
Génisses	E	inc	
	U	4,05	+0,07
	R	3,50	+0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,60	+0,01
	R	3,42	+0,01
	O	3,00	+0,02
	P	2,75	+0,02
Taureaux	E	inc.	
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,51	-0,05
	R	3,30	+0,03
	O	3,10	+0,10

Analyse du marché des Grandes Cultures

Analyses du marché des grandes cultures : reprise avec le retour des fondamentaux Indicateurs de prix : blé

Après la vague de recul des marchés des matières premières dû à la désaffection des opérateurs financiers, les prix sont repartis à la hausse sans exception, sous l'effet de fondamentaux haussiers, notamment liés aux problèmes de développement que rencontrent les cultures en Europe et aux États-Unis.

Blé tendre : toujours soutenu par la sécheresse

Les prix du blé tendre français, mais aussi à l'échelle mondiale, ont retrouvé le chemin de la fermeté après avoir essuyé des pertes sur les marchés à terme désertés par les opérateurs purement financiers la semaine dernière. Le weather-market fait donc son retour avec des inquiétudes qui persistent pour les cultures européennes, notamment françaises et allemandes, qui attendent toujours des précipitations. Pour l'heure, 19 départements sont touchés par des mesures de restrictions d'eau sur le territoire hexagonal et les opérateurs commencent à parler de pertes au niveau des cultures sans s'avancer sur des chiffres pour le moment. Aux États-Unis, les conditions sèches sont aussi un facteur de soutien des cours du blé dans le sud du pays. Sur la scène mondiale, la demande reste présente avec des appels d'offres pour 100 000t de blé lancé par la Jordanie et pour 50 000t par l'Algérie. Concernant les exportations françaises, elles ont pâti de la hausse de l'euro peu favorable aux échanges. Par ailleurs, selon Offre et Demande Agricole (ODA), le stock mondial de fin de campagne de blé reculerait à 170Mt au 30 juin 2011. ODA signale aussi que selon son réseau, seulement 46% des blés seraient bons à excellents en France, contre 60% l'an dernier à la même époque.

Blé dur : peu de demande

Les cours du blé durs peinent à trouver une orientation ferme en l'absence d'acheteurs. L'intérieur du territoire comme l'étranger ne sont pas aux achats pour le moment. Les vendeurs aimeraient toutefois liquider leurs stocks.

Orges fourragères : récolte en danger

Dans le sillage des autres céréales, les cours des orges fourragères ont progressé. La demande reste présente chez les fabs qui cherchent à profiter de l'écart de prix avec le blé et le maïs. Par ailleurs, les craintes pour les récoltes prochaines se confirment, notamment pour les cultures de printemps qui pourraient afficher de fortes pertes.

Orges de brasserie : peu actif

En orges de brasserie, on note la présence d'acheteurs mais les vendeurs de productions d'hiver ne sont pas sur le marché. En productions de printemps, les cultures souffrent de la sécheresse. Des échanges ont été remarqués sur la campagne 2011/2012, mais restent réduits de manière générale.

Maïs : hausse dans le sillage du blé

Le maïs affiche aussi des cours en progression, dans le sillage des autres céréales, bien que les éléments haussiers soient moins nombreux le concernant. D'autant que la situation climatique s'est améliorée aux Etats-Unis où les semis sont avancés à 33% contre seulement 13% la semaine passée selon l'USDA.

Colza : ferme

Très volatil, le colza est revenu aux niveaux de la semaine passée après avoir nettement reculé. Les reprises du pétrole, du soja US et du canola canadien, ajoutées aux inquiétudes sur les disponibilités à venir en Europe ont favorisé ce mouvement de fermeté.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Exportations du 27 avril au 3 mai (en tonnes)
Blé tendre: 297.710 (304.953) - Orge 32.791 (127.461) - Maïs: 0 (26.041)
Importations du 20 au 26 avril 2011 (en tonnes)
Blé tendre: 0 (58.291) - Orge: 0 (54) - Maïs: 0 (158.874)

Matériel

Tracteur

18 - Vends Arès 550 RX, 1997, 7.800 H, TBE ; bâti Mailleux, fer plat, pour Arès.
✆ 06.14.40.22.10

21 - VENDS tracteur John Deere 8130 ILS toutes options, 2006, 1 530 h., état neuf, 220 cv., 90 000 euros. (réf. 160B)
✆ 06 07 19 17 09

21 - COMMUNE VD tracteur Renault 7034 4 RM AN 90 5400 H avec épareuse nicolas, rotor herbes et rotor bois. Bon état 13 000 euros.
✆ 06 70 39 96 75

26 - Vds tracteur Renault chargeur type R7752 MWM TD327 4x4 Prix 7800euros
✆ 04 75 28 11 49 - 06 50 77 27 52

38 - Vds tracteur deutz 6007, 6800 h, TBE, 60 cv avec fourche.
✆ 04 74 92 21 07 HR

55 - Vds tracteur JD 4255 année 1989 8100H - charrue Naud Apx 6236 6 corps année 1997 - Leve sac Suire année 1997 1250 Kg - Rouleau Rau LDR 730 Gc année 2008 7,3M.
✆ 06 75 84 91 77

84 - Vds tracteur MF152 Vigneron 8000 H, TBE, électro-pompe 15 cv 180m3 cuve fuel 3000 L avec bac et pompe
✆ 06 13 04 24 38

89 - vends Ferguson TEF20 avec barre de coupe + poulie, pièces pour TEA 20, charrue 2 socs.(1910)
✆ 03 86 33 83 79

Travail sol

01 - Vds semoir à maïs Agram année 2005 largeur 3 mètres très bon état 4 rangs bac micro prix 3000 euros
✆ 06.77.87.20.34

18 - Vds semoir Amazone, 4 m, D940 Super + vibro Quivogne, 4 m, combiné.
✆ Tél. 02.48.60.06.85

89 - VDS carrier Vaderstad 4m25, bon état, roul fonte, règl prof élect cause retraite, 9 000E.(1911)
✆ 03 86 91 90 82

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 70 2 G 2 tbé
✆ 04.74.50.25.77 ou 06.88.58.30.41

01 - Vds autochargeuse Pottinger 35m3 1980 PTC 5000 kg 4 pneus neufs bon état
✆ 06.61.87.34.67

01 - Vds benne Brimont 12T 2 essieux très bon état
✆ 06.85.84.17.19

01 - Vds faucheuse Fahr KM 22, 2 tambours, faneur andaineur New Holland 2 toupies, bas prix
✆ 04.74.08.10.03 ou 06.87.52.27.34

21 - CHERCHE mois. batteuses et presses moyenne densité Claas John Deere, New Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Renault, 1970, 1995. (réf. 180C)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VENDS auto-chargeuse Kemper, - monte bottes. (réf. 1903)
✆ 06 83 34 09 28

21 - VENDS faucheuse Kuhn 602, 2.40 m. Lamier, révisé, diques, patins neufs, - andaineur Kuhn 4311, 4.30 m., essieu Tandem, révisé, transport possible (réf. 190D)
✆ 06 86 74 98 28

26 - Vds calibreuse abricots à rouleaux debit 2T/H 2500 euros
✆ 04 75 28 13 39 ou 07 60 88 18 16

38 - Remorque hydraulique l 2m x L 4m x H 1,5m, GT 12m3, TB état, sans CG, 2000 euros
✆ 06 36 40 05 17

38 - Vds faneuse Agram 5,50m - 4 toupies repliage hydro. 2000 euros ht.
✆ 04 74 97 01 83 ou 06 17 28 53 06

38 - Particulier achète moissonneuse-batteuse Laverda M132 ou M12 ou 3500.
✆ 09 52 54 02 99 ou 06 65 48 55 30

38 - Vds secoueur Rousset combiné Kaera 3 m.
✆ 06 89 97 78 31

38 - Cherche secoueuse à noix Marque Rousset à cable, bon état.
✆ 04 74 92 43 89 HR

39 - Vds presse MD IH 422, t.b.é, 800 euros
✆ 06 37 07 36 72 ou 03 84 51 71 94

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 rouleaux ou barettes + tract. occas. bas prix an 82 à 88.
✆ 06.23.19.33.18.

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Kuhn 2.40 m., TBE. (réf. 1807)
✆ 03 86 25 03 91 HR

71 - Vds presse balle ronde Claas Rolland 44 s filet, peu servi, agri pluriactif.
✆ 06 85 08 47 72

71 - Vds presse balles rondes varia 165, cause cessation, très bon état, année 2002.
✆ 06 26 75 09 58

84 - Vds presse balles rondes Greenland RL156 état neuf : 6500 euros H.T. à débattre - Tél : 04 90 83 17 68
✆ 06 11 73 12 78

Arbo-viti

07 - Vends calibreuse électronique Calibrex tous fruits, état neuf, ex pommes 1500kg/heure
✆ 04 75 06 75 73

26 - Vds remorque fruitière Deves 6 palettes essieu balancier 4 roues 3400 euros HT à débattre
✆ 06 86 40 75 88

38 - Cse cess vds r.a noix 1400 ; Turbine portée 3 points Rousset, générateur d'air chaud, dess.-pailleuse Supertino 4 m3.
✆ 06 15 37 12 95

69 - Vends arracheuse Grenier Franco type champenoise de Port hydro secoueur hydro pointe neuve TBE
✆ 04 74 04 33 62 ou 06 87 27 71 52

69 - Vds canon Super Airflo Berthoud 600 l. super état peu servi cause retraite.
✆ 06 71 20 11 07

Distribution

89 - VENDS mélangeuse bol Lucas, année 2004, couteaux neufs, bon état. (réf. 1904)
✆ 06 14 78 05 06

Irrigation

21 - VENDS 2 irridoseurs Irrifrance 100-400 retour lent, 5 000 euros, - moteur Ford 120 cv. pompe caprari 80 x 3 roue A 4 000 euros, - moteur Perkins 120 cv, pompe caprari 80 x 3 roue A 4 000 euros, - divers tuyaux arrosage, prix à débattre.
✆ 06 03 60 14 72 - 03 80 39 73 95

26 - Vds pompe d'irrigation prise de force Caprari 45m3/h en TBE sur pneus prix à debattre
✆ 04 75 68 64 05

26 - Vds tuyaux d'arrosage Bancilhon de 70 avec et sans arroseurs
✆ 04 75 47 01 62

42 - Vds pompe irrigation Capari sur pdf 40m3/heure, tuyau alu. 3 pouces Canon, peu utilisé
✆ 06.24.83.30.34

42 - Vds des tuyaux d'arrosage diamètre 50, galvanisés, prix 200 euros à débattre
✆ 04.77.94.62.74

58 - VDS enrouleur Irrifrance, 82 tuyaux alu 9M, 4 p groupe de pompage électrique 40v pompe KFB, 250 M câble 4 conducteurs.(190H)
✆ 06 74 69 21 83

84 - Vends 50 tuyaux galva diam.100 L: 6 m., raccord rapide + 2 pompes tracteur pression + canon + accessoires
✆ 04 90 70 91 61

Cave

71 - Vds étiqueteuse adhésive Quénard Ecofix, TBE, 1.100 E ; 250 piquets euca., 1,40 m, 400 E le lot.
✆ 06 16 43 17 43

Manutention

21 - VENDS Redler chaine 15 m. X 0.30 m., - vis, auge diam. 270 X 18 m., - élévateur godets 14 m., 300 qx. (réf. 190B)
✆ 06 68 17 45 42

Trav. publics

89 - CAT 941 chargeur chenille.(190E)
✆ 03 86 55 54 78 HR

Agri. divers

01 - Vds pompe d'arrosage PDF débit 60m3
✆ 04.74.52.62.91

07 - Vds andaineur Fella 8 bras TS 286 DS bon état 1100 euros à déb
✆ 04 75 06 75 60 HR

21 - VEND mur en L béton 28 pièces 3 m. haut, 160 E HT l'unité, - 4 pièces d'angles, 270 E HT l'unité. (réf. 1906)
✆ 03 80 36 62 45 - 06 13 80 74 52

21 - Vends vis sur chariot 12M, diam 220, état neuf. Tonne à eau 3000L, flotteur. Moulin à farine Law. Rampe curage micro 9M. Taarup agram.Scie circulaire à bûche.(19VB5)
✆ 03 80 93 24 14

26 - Achète Corn Picker Bourgoin dans l'état 2.3.4.R Presse moyenne densité
✆ 06 17 70 29 12

26 - Rech faucheuse a disques 4 ou 5 en bon etat plus silo 4 6 8 tonnes prix correct
✆ 0670875790 hr

38 - Vds semoir blé Nodet 13 rangs à socs herse, distributeur Vicon engrais 600 K porté.
✆ 04 76 25 27 07 HR

38 - Vds tank à lait Japy 3675 l, épandeur engrais centrifuge Kuhn 2100 l faneuse Kuhn GF4201.
✆ 06 72 81 57 45

38 - Vds épandeur à fumier Riviere Casalis type RT13-4 tonnes : 1200 E, autochargeuse vrac Lely 16 m3 : 550 E, remorque Audureau pour bottes moyennes densitée : 1600 E, chaudière mixte bois fuel avec production d'eau chaude : 600 E, andaineur Kuhn GA280 roues ballon : 850 E, moulin à grain 7 cv tri : 850 E.
✆ 06 70 60 68 62

38 - Vds presse balles rondes Roland 46 liage ficelle, épandeur Gilibert 5 tonnes, faucheuse rotative Kuhn GMD 44, charrue huard HB2, le tout en état.
✆ 04 74 20 11 06 HR

38 - Vends faneuse Kuhn GF 5001 MH, bon état de marche, prix 1900E.
✆ 06 12 95 45 43

38 - Recherche cultivateur Grenier, pompe à purin sur pdf, tracteur Ford 3600, à prix modérés.
✆ 06 32 55 93 08

38 - Vds tuyaux d'irrigation Bauer Galva 6 m. diam. 70 et 90, état neuf, 20 euros la longueur ; vibro Konskilde 3m40, 34 dents et rouleau squelette.
✆ 06 83 48 17 25

42 - A vdre broyeur herbe larg. 3 m, Palladino. Laissez messages
✆ 06.15.88.48.98

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vds 1 R.B. Claas à filet ; 1 semoir engrais Mahier 500 kg ; 1 remorque Maître distrib. ; 1 pulvé Evrard 11 m, 600 L ; 15 masses John Deere ; 1 andaineur Claas 2,50 m.
✆ 03 85 34 27 88 heures repas

71 - Vds TA Renault Claas Ares 826 RZ, 178 CV, BV 32/32, an. 2004, pont av. suspendu, rel. élec.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds andaineur Kuhn 3,50 m tand. 2.300 E HT, Deutz 3,80 m tand. 3.150 E HT, Kuhn 4,30 m à rentrer.
✆ 03.85.26.00.67

71 - Vds TA Same Silver 80, 80 CV avec charg. Lamborghini 950, 95 CV BV 45/45, rel. élect., BE.
✆ 03 85 26 00 67

84 - 30-Vends sémavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., rouleau Cambridge 6,30 m, épandeurs engrais dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4 m
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vds enrouleur Banci 90 360 tours, 500 m tuyau alu. diam.100, lamier 4 lames, app. traitement 1000L, compresseur taille traîné-TBE
✆ 06 60 76 80 53

89 - VENDS bloc broyeur concasseur à grain et autre Law, petit modèle, tri phasé (réf. 1809)
✆ 03 86 66 33 72

89 - VDS pulvé Tecnona 97 DPAE 1200L, 20-21M, centrifuge Amazone 1500L, 24M, Perrein Vibropacker 4M.(1914)
✆ 03 86 97 84 40

Elevage

26 - Vds 44 logettes Jourdain 6 Pulsateurs électronique Delaval pour vache-chèvre 1 unité terminale 50 l
✆ 04 75 45 50 67 (HR)

42 - Vds 7 cornadis CK de 8 p + barières avec poteaux + 2 cornadis de 2.50 pr veaux.
✆ 04.82.28.07.60

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion remorque bon état équipé transport fourrage
✆ 06.77.10.31.83

01 - Vds pick up Mitsubishi L200 club cabine 2 portes, 4 places, 4X4, 66 000 km, année 2004, tbé, 13500 euros
✆ 06.08.88.80.60

26 - Vds camion Mercedes 914 frigo 270 000 kms BE CT ok 1996 secteur 8300 euros ht
✆ 04 75 68 64 31

42 - Vds camion bétaillère Renault Master turbo D - an 95 - 230 000 km - carross. Corneloup - 5500E.Urgent
✆ 06.20.92.93.76

71 - Vds bétaillère Jumper, 2004, 123.000 km, caisse comme neuve, 13.000 km.
✆ 06 80 32 10 83 ou 06 81 59 25 07

Tourisme

38 - Vds en l'état Renault Laguna essence 7 cv, année 1997, verte métalisée, 166000 kms : 1000 E à déb.
✆ 04 76 27 43 26

38 - Jeep Cherokee 96, 3 p, 2,5 LD, 10 ch, 230000 kms, px 4800 E, CT OK, BE, bleu marine échange moteur à 120000 km.
✆ 06 78 56 42 30

58 - VENDS Citroën C3, 4 CV, Airplay 11 es., 1ère main, 24/10/2008, sable, 3 100 kms, 8 000 E, cause maladie. (réf. 1907)
✆ 06 23 51 84 22

Achat-Vente

Récolte

01 - Recherche foin sur pied, paille derrière MB et présentation de pressage diam 120 150 NO bourg-Mâcon
✆ 06.86.56.98.51

26 - Eleveur cherche paille au champ blé orge colza
✆ 06 07 64 29 69

26 - Cherche parcs pour bovins et fourrage sur pied à faire-Vends calibreuse abricots La Tourangelle
✆ 06 87 06 95 89

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03.84.32.30.91 ou 06.86.08.38.02

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - ACHETE herbe sur pied ou pré à louer secteur Semur en Auxois/Venarey les Laumes (réf. 1702)
✆ 03 80 96 12 44 - 06 42 34 22 23

21 - Achète paille en andains 20 à 25E la tonne. 80 à 100E l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ 06 80 41 58 75

21 - Eleveur ACHETE foin sur pied, luzerne, ray-grass, prairie, paille en andain (réf. 17VB2)
✆ 06 81 68 45 12 - 03 80 20 23 23

Bât. Pro.

18 - Vends fromagerie, zone AOP Chavignol, fabrication, vente agrée CE, bon potentiel, matériel récent.
✆ 06.75.29.33.39 HR

Aliment



Divers

01 - Vds 2 banques froids magasin 5mx0,80m et 1mx0,80 m
✆ 04.74.61.00.29

26 - Vds cable diam 13, environ 100 m + 1 essieu AR 205 pour remorque sans roues à debattre
✆ 06 70 43 57 67

26 - vds 7000 m de luzerne sur pied + tuyaux bancillon 70 et bauer 50
✆ 06 09 42 54 48

26 - Vds enrouleur 205 m tuyaux bon etat - fourche à fumier faucheux - moteur elect 3 cv - secateur pneumatique compresseur prix à debattre
✆ 04 75 45 34 33

38 - Cse décès vds broyeur horizontal dragone L 175, année 2009 Tb état : 1750 E.
✆ 04 76 35 21 19

57 - Vends semoir 402 Amazone 2003 toutes options, bétaillère 2 places Hauswirth bon état, tracteur IH 724.
✆ 06 30 61 48 83

70 - Vds Tracteurs MF 6480 DYNA 6, 300h, 12/2009, état neuf. MB CLAAS MEDION 4,50m 2004 950H avec coupe colza PERRARD. Matériel état neuf cause décès.
✆ 06 82 24 25 08

71 - A l'approche de la fête des mères et celle des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ 03 85 29 55 29

84 - Vds laveuses coupeuses asperges Calibrex simple ou double tapis + Mobile Home habitable
✆ 04 90 69 70 55 (midi-soir)

88 - Achète presses à foin MD + moiss. bat. + tracteurs toutes marques.
✆ 06 17 68 36 51

89 - CHERCHE agri/ETA pour semis colza et tournesol strip-till, région Joux la Ville (réf. 1803)
✆ 06 19 15 68 92

Location

Agricole

42 - Cherche exploitation de 80 à 130 ha bovin allaitant dans 42 pas sérieux s'abstenir, disc. assur.
✆ 06.02.26.89.12.

Offre

Emploi

01 - Stages agric. rémunérés à l'étranger (Europe, Canada, USA, Australie, NZ) 18/30 ans avec form. et exp. agri. - Expérience Internationale
✆ 01.43.15.09.48

21 - Domaine viticole Hautes-Côtes de Nuits RECHERCHE saisonniers pour relevage dans vigne haute à partir du 16 mai, expérience souhaitée. (réf. 19VB3)
✆ 03 80 62 90 01 HR

21 - Domaine Viticole RECHERCHE CDI pour travaux manuels dans vigne haute et conduite tracteur agricole, machine à vendanger, expérience souhaitée. (réf. 19VB4)
✆ **03 80 62 90 01 HR**

89 - RECHERCHE ouvrier viticole CDI, tous travaux vignes avec expérience, conduite tracteur ou enjambeur. Courgis (réf. 180D)
✆ **06 07 41 64 21**

Dans le cadre de son développement
RECHERCHE
TECHNICIENS - MAGASINIERS
Envoyer CV+lettre de motivation à:
John Deere **Sarl GIACOMEL** 46 av. du Gen. de Gaulle - 21130 Auxonne
Tel. 03 80 27 08 00 - mail: jp.giacomel@wanadoo.fr

58 Recherche chauffeur pour période de moissons.
Tel. 03 86 26 21 17

21 - recherche saisonnier exploitation polyculture entreprise, permis B obligatoire, région Brazey en Plaine.
✆ **06 86 00 02 01**

26 - Urgent Cherche Chauffeur PL26T avec FIMO et FCOS
✆ **04 75 02 14 26 ou 06 85 66 10 28 ou sarlmorinjclive.fr**

26 - Ent fruit/légume nord26 Cherche Chauffeur tract rigoureux autonome pr préparation sols plant. Entretien cult.récolt+Maintenance 1er niv+Encadrement personnel. Exp conduite mat agri 1 à 2ans souhaité
✆ **06 84 51 05 19 ou 04 75 45 06 05 ou benoit.hdcorange.fr**

89 - EXPL. agricole Montbard - Chassignelles CHERCHE ouvrier agricole avec expérience, cond. tracteur. (réf. 180E)
✆ **06 07 41 64 21**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et préparation des sols, logement indépendant. (réf. 1813)
✆ **03 86 47 89 19**

Service

84 - ADDOU trav. agri. propose ses services pour ramassage fruits et légumes, ébourgeonnage, éclaircissage
✆ **06 23 73 59 94**

Demande

Emploi



PIONEER SEMENCES
Du groupe Pioneer Hi-Bred International, occupe le 1er rang mondial en matière de recherche, production et commercialisation de semences pour l'agriculture,
recherche pour les régions **ALSACE // BOURGOGNE**
1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL H/F
- Vous assurerez la promotion de nos produits auprès des clients distributeurs et des agriculteurs de votre secteur. Vous serez chargé de la mise en place et du suivi du plan terrain.
- H/F, Ingénieur agri/agro ou BTS agri complété par une formation commerciale, vous avez une bonne connaissance du monde agricole et justifiez d'une expérience similaire. Vous avez le goût du contact et souhaitez mettre en avant vos compétences techniques dans une démarche de conseil.
- Poste en CDI à pouvoir rapidement. Statut cadre, salaire fixe + variable + véhicule de fonction.

Merci d'adresser votre candidature à PIONEER SEMENCES :
1131 Chemin de l'Enseigure - 31840 AUSSONNE ou par email à : damien.bernard@pioneer.com

21 - Salarié saisonnier disponible pour vos récoltes : polyculture-élevage. (réf. 160F)
✆ **03 80 81 02 09 le soir**

42 - JH en bac pro cherche maitre apprentissage agréé de sept 2011 à juin 2013.
✆ **04.77.76.10.63.hr ou 06.75.53.17.02.**

71 - Homme ayant une grosse expérience viticole recherche un à deux jours par semaine pour travaux de printemps.
✆ **06 49 19 05 23**

Mariage

Rencontre

38 - H. 55 ans, physique et caractère agréable cherche F. 40-60 ans aimant nature et fleurs pour relation sérieuse.
Ecrire au journal terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la réf. 2931/1

58 - Céréalier 38 ans, célibataire, physique agréable, recherche jeune femme 35 ans maxi, féminine, douce et sincère pour relation sérieuse et durable. Possibilité d' association.(190F)
✆ **06 50 32 10 99**



93 - Dame africaine 57 ans CHERCHE homme sérieux 56 à 62 ans non fumeur pour relation durable. (réf. 1810)
✆ **06 66 13 95 83 le soir à partir de 18h**

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2011
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Besançon - Dijon - Beaune Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
Mail : mlemont@village-center.fr

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois. Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44 ou 04.74.24.53.28. soir**

01 - Vds taureaux Charolais HBC indem IBR FCO origine Clame Aubouard bons index maternels
✆ **06.30.34.62.14**

03 - VENDS cheptel charolais ind. IBR, 40 vaches à veaux, - 13 génisses inséminées. (réf. 17VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Eleveur JA07 recherche location ou pension montagne bovins allaitants région Ardèche, Vercors, Alpes, paiement garanti
✆ **06 08 63 23 68**

18 - Vends 6 taureaux limousins, non inscrits, 18 mois.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

21 - EARL Boisselet Daniel VEND 1 taureau charolais 3 ans et 2 taureaux charolais 2 ans, HBC, TBO, VAC FCO. (réf. 1501)
✆ **03 80 84 43 85 HR**

21 - VENDS veaux reproducteurs et vaches suitées charolais. EARL G. Musset 21230 Allerey (réf. 1703)
✆ **03 80 84 10 55**

21 - VENDS 16 génisses Blonde d'Aquitaine 12 - 16 mois en partie inscrites. (réf. 190A)
✆ **03 80 93 12 57 - 06 19 12 13 12**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1905)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureaux 2 ans charolais, or. viande hivernés au pré, TGS. (réf. 19VB2)
✆ **03 80 90 86 75 - 06 78 09 53 79**

21 - VDS Taureaux 18 mois HBC, très bonne origine, Earl BOLATRE JL.(1909)
✆ **06 98 38 19 62 ou 03 80 84 46 52**

38 - Vds Charolais 2 vaches vêlées 15 avril + 1 prête + 3 génisses 30 mois 3 génisses 18 m.
✆ **04 74 58 03 14**

42 - Vds taureaux à saillir holstein et montbéliard TBO + embryon HD nutrition
✆ **06.89.30.04.69**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS 2 veaux 15 mois, origine INS, Rare, Russ, vêlage facile, mère bien indexée + taureau 3 ans, type viande HBC, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 1601)
✆ **06 36 66 09 01**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois Limousins. El. Thoulé David (réf. 1607)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - Elevage charolais HBC, IND IBR. EARL de Beaumont et Guenot Nicolas VENDS taureaux 17 mois même lignée que la génisse de Paris 2011. (réf. 1801)
✆ **03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84**

58 - VENDS vaches charolaises suitées, IBR A. (réf. 180A)
✆ **03 86 25 17 97**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

58 - VENDS TBG veaux reproducteurs HBC et non HBC, - veaux limousins repro., - taureau Limousin 5 ans. TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1808)
✆ 03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1805)
✆ 03 86 69 25 38

58 - VENDS 2 taureaux charolais 2 ans HBC, TGS, - MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 1804)
✆ 03 86 50 37 07

58 - VDS Taureaux 2 ans et un veau 1 mois. Boulin Gilbert, Sermages.(1908)
✆ 03 86 84 21 44

58 - vend 1 taureau HBC adulte, cause consanguinité.(190G)
✆ 03 86 84 23 63 ou 06 84 04 06 89

58 - VDS bon taureau 5 ans HBC, TGS, fils de Rochefort. GAEC Pigoury.(1912)
✆ 03 86 60 44 24

58 - A vendre très bons reproducteurs limousins, Type viande, IBRA.(1913)
✆ 06 10 34 28 10 ou 03 86 30 11 66

69 - Vds 2 génisses Prim'Holstein therme 9 mai et 20 juin + taureau 18 mois Red Holstein.
✆ 06 59 64 66 74

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - Elevage HBC vend veaux repro de 1 an, hivernés au pré, bonnes origines, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ 03 85 79 55 59 06 03 43 33 10 06 88 70 74 21

71 - Elevage charolais VEND 8 vaches suitées 6 M - 2 F, TGS, FCO OK, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 18VB1)
✆ 06 17 35 43 02 - 03 86 30 15 45

71 - Vds bons taureaux 1 et 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 03 85 24 02 61 ou 06 07 75 81 61

71 - El. HBC vend vaches suitées, trx adultes et 1 an, TGS, IBR A. Gaec Baugy.
✆ 06 83 36 42 40 06 77 09 68 07

71 - Les éleveurs des Monts du Charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction, HBC. Livraison possible. Visite d'élevages J.F. Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ 06 72 99 64 62

71 - Vends taureau ch. 2 ans, HBC, né dans l'élevage, vêlage facile. Gaec du bois de Vesvres, Toulon-sur-Arroux.
✆ 03 85 79 40 83

71 - Vds taureaux adultes 18 mois, veaux 8 jours, TGS, HBC, région Charolles. Debarnot François.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vends vache normande avec veau femelle + génisse croisée 2 ans.
✆ 06 80 08 78 45

71 - Vds 10 vaches charolaises avec veaux de mars avril pour repro., indemnes IBR.
✆ 06 30 91 64 77

71 - Vends Blondes d'Aquitaine 30 mois, vêlage août-sept, de qualité, indemnes IBR + 2 limousines pour boucherie avec 2 beaux veaux mâles 3 mois.
✆ 03 85 76 18 80 HR

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine apte saillie calme B. origine livraison + 2 vaches gestantes.
✆ 06 12 85 67 49 - 03 54 43 90 69

89 - VENDS mâles repro. charolais 16 - 18 mois HBC ou non, type mixte. GAEC du Tilleul 89420 Guillon (réf. 14VB2)
✆ 06 31 87 54 68

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1901)
✆ 03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17

89 - VENDS jersiaise 3ans, vêlé 02/04/2011.
✆ 03 86 63 41 23

Caprin

54 - Vends 45 Antenaises et brebis pleines, mises bas juin.
✆ 06 87 03 33 21

69 - A vendre 6 chevrettes Saanen nées Oct 2010. pas cont. laitier. 130 euros Mai ou 150 euros Août. Nord Rhône
✆ 04 74 69 92 70

Ovin

01 - Vds agneaux brebis béliers croisés charolais Ile de France
✆ 06.81.13.67.64 ou 03.85.38.29.36

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro., TGS, livr. possible.
✆ 06 73 34 07 96 06 85 13 37 68

Equin

38 - Vds jument Fiord 19 ans : 200 euros.
✆ 06 80 31 30 27

38 - Vends mâle 2 ans, mère comtoise, père frison, prix à débattre.
✆ 04 76 31 36 67

38 - Vends collier harnais complet, bride guide ect. pour cheval 500 k et pour petit poney + calèche 2 roues le tout très bon état.
✆ 04 74 88 00 49 HR

Volaille-Lapin

38 - Vends lapereaux à engraisser et lapins prêts : 2,40 euros/kg.
✆ 06 71 17 49 32

Chien

01 - Vds chiots griffon nivernais LOF 1 mâle 1 femelle 2 mois, tat. mère 2FFJ815
✆ 06 72 56 39 23

01 - Vds chiots Border Collie nés le 29-01-2010 mère travaille sur troupeau 250269600293996
✆ 04.74.42.62.58. hr

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208
✆ 0670435767

84 - Vds 2 chiens truffiers mâles de race Lagotto Romagnolo, 3 mois, marron et blanc, vaccinés, pucés (n° 250269 500406019 et 250269500406001) - 750 euros l'un
✆ 06 47 37 43 05

petitesannonces
→ MATÉRIEL → ANIMAUX → EMPLOI → IMMOBILIER → DIVERS
Votre petite annonce doit nous parvenir avant le lundi 12h00 (par fax ou tél).
Pour en savoir plus...
Un seul numéro 03 80 78 90 40

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes
☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre
☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

A802010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Portes ouvertes au CRA d'Autun.

Un rendez-vous attendu des agriculteurs



Rendez-vous annuel devenu incontournable, les journées commerciales du CRA Bourgogne à Autun ont accueilli de nombreux visiteurs durant deux jours, les 21 et 22 avril. Pour Philippe Lerat, directeur du CRA, cet évènement est attendu aussi bien par les agriculteurs que par l'équipe d'Autun, chacun appréciant de se retrouver dans une ambiance plus conviviale. C'est aussi une récompense pour l'équipe qui s'affaire pendant plusieurs jours pour préparer une large exposition de matériels et des animations sur le libre service. «*Ce lien et cette complicité, nous nous efforcerons de le pérenniser, car ils traduisent généralement une reconnaissance de la qualité du service développé par l'équipe*» tient à souligner le directeur. Côté exposition, un large aperçu de la gamme Claas était présentée : tracteurs Arion et Axion, faucheuses, faneuses et andaineurs, presses balles rondes. Deux nouveautés ont attiré l'attention des visiteurs : le nouveau Big Baller Quadrant 3300 (destinés aux grosses exploitations, ETA et Cuma) produisant des balles 120x90 et la gamme de télescopiques Scorpion.

Classement 2010 des concessions John Deere

Michel et Alain PRIEUR terminent en beauté



Concours annuel visant à reconnaître les 10 meilleurs concessionnaires agricoles de la filiale française, le Club Excellence, initié par John Deere, place les Ets Prieur (devenus Axe Equipement) sur troisième concession de France pour l'exercice 2010. Mi-avril, Michel et Alain Prieur se sont vus remettre par Jacques Bourgoin, directeur commercial de la zone Est, le trophée récompensant les différentes performances de la concession : l'engagement qualité (encadrement, finances, pérennité, support produits, infrastructures), la part de marché tracteurs, l'indice de satisfaction clients et l'engagement financier vis à vis du concédant. La concession se classe même au 1ème rang de ce classement pour l'indice de satisfaction clients avec plus de 97% de clients satisfaits. Cela frôle la perfection et fait surtout plaisir à Michel Prieur qui remercie chaleureusement les clients pour leur confiance ainsi que la vingtaine de collaborateurs qui a contribué à ce satisfécit. En trois ans, les Ets Prieur ont connu une progression régulière dans ce Club Excellence, gagnant un échelon chaque année pour terminer sur le podium. Qui plus est, c'est la plus petite concession et la seule à dominante élevage à figurer dans ce « *Top 10* ». Une belle récompense pour Michel et Alain Prieur qui ont quitté l'entreprise en fin 2010 et qui souhaitent autant de bons résultats à Mickael Le Gallic et l'équipe d'Axe Equipement.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

NITRY ENROBES

Société en nom collectif
au capital de 100.000 euros
Siège social
4, avenue Jean Bertin
Parc technologique
21 000 Dijon
489 578 294 RCS Dijon

Par décision du 1er avril 2011, les associés ont :
- modifié l'article 8 des statuts suite à la cession de parts consentie par la SA ROGER MARTIN à ENTREPRISE MERLOT.
Ancienne mention : SA ROGER MARTIN, 4, avenue Jean Bertin, Parc technologique, 21000 Dijon. Nouvelle mention : ENTREPRISE MERLOT, Route Nationale 7, 58400 Mesves sur Loire.
- pris acte de la démission de la SA ROGER MARTIN de son mandat de Gérante associée et ont décidé de ne pas la remplacer.
Mention au RCS de Dijon.

AL21196402

Etude de Maîtres Christian et Jean-Christophe Garandeau
Notaires associés à Liernais (Côte d'Or)

SCI LA MORVANDELLE

Société civile
au capital de 100 euros
Siège social
à La Motte Ternant (Côte d'Or)
Immatriculée au RCS de Dijon
(Côte d'Or)
sous le numéro 487 893 273

Aux termes d'un acte reçu par Me Christian Garandeau, les 03 et 19 avril 2010, les associés ont pris, notamment, la décision suivante.
Le siège social est transféré à Chemilly sur Serein (Yonne), 55 grande Rue.
L'article 5 des statuts a été, corrélativement, modifié.
En conséquence, la Société fera l'obligation d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre (Yonne).
Pour avis,
Me Christian Garandeau

AL21196418

AVIS DE CONSTITUTION

Thierry Claire
Cabinet Fidact
Avocat en Droit des Sociétés
Droit Fiscal
13 rue des Tonneliers
BP 48
71700 Tournus

Suivant acte SSP en date du 29.04.2011 à Beaune (21200), il a été constitué la Société Ryaux Promotion, SARL au capital de 5 000 €, par apport en numéraire - Siège : 6, place Carnot - 21200 Beaune - Objet : toutes opérations de promotion immobilière, l'achat, la constitution de lotissements, la viabilisation de tous terrains, la construction de tous immeubles, la vente, la location, ou la gestion de ces terrains et immeubles, l'activité de marchands de biens, Durée : 50 ans, Gérant : Monsieur Patrice Ryaux demeurant à Beaune (21200), 6 place Carnot.
Dépôt légal RCS Dijon.

AL21196419

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AOC « BOURGOGNE »

Avis de consultation publique

Lors de sa session du 13/04/2011, la Commission Permanente du Comité National des Appellations d'Origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux-de-vie de l'INAO a décidé la mise en consultation publique de l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée
« BOURGOGNE »
Cette aire géographique concerne : 41 communes pour les vins blancs, 25 communes pour les vins rouges, et 6 communes pour les vins rosés, réparties sur les départements du Rhône et de la Saône et Loire. La liste des communes proposées est consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique « consultations publiques » ; le dossier complet est consultable au site INAO, 70 rue des chantiers du Beaujolais, ZAC du Martelet, 69400 Limas.
La consultation se déroulera du 09/05/2011 au 10/07/2011.
Dans cet intervalle, toute personne intéressée pourra formuler des réclamations par courrier recommandé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité, à l'adresse suivante :
INAO
70, rue des chantiers du Beaujolais
ZAC du Martelet
69400 Limas

AL21195977

AOC «BOURGOGNE ALIGOTE»

Avis de consultation publique

Lors de sa session du 13/04/2011, la Commission Permanente du Comité National des Appellations d'Origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux-de-vie de l'INAO a décidé la mise en consultation publique de l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée
« BOURGOGNE ALIGOTE »
Cette aire géographique concerne 6 communes réparties sur le département de la Saône et Loire. La liste des communes proposées est consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique « consultations publiques » ; le dossier complet est consultable au site INAO, 70 rue des chantiers du Beaujolais, ZAC du Martelet, 69400 Limas.
La consultation se déroulera du 09/05/2011 au 10/07/2011.
Dans cet intervalle, toute personne intéressée pourra formuler des réclamations par courrier recommandé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité, à l'adresse suivante :
INAO
70, rue des chantiers du Beaujolais
ZAC du Martelet
69400 Limas

AL21195976

DISSOLUTION LIQUIDATION

SAS GOUSTIAUX

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 chemin des Poisets,
21510 Minot
518 979 661 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 21 février 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Sébastien Goustiaux, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 1 chemin des Poisets 21510 Minot. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21195895

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Robert PIERRETON
Avocat
25, rue Gambetta
25000 Besançon

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 29-04-2011, les associés de la SARL MGO au capital de 250 000€ dont le siège social est route de Genlis à Varange (21110) immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 330 294 745, ont nommé Mr François Ravier demeurant 11 route Nationale à Longeault (21110) gérant de la société, à compter du même jour en remplacement de Mr Alexis Briotet, demeurant impasse du Charchot à Varanges (21110), démissionnaire.
Pour avis

AL21196417

SCI DU POETE

SCI au capital de 1 524,49 €
26, rue du Faubourg Saint Nicolas,
21 121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon 348 850 041

Suivant décision collective des associés en date du 15 mars 2011, il résulte que la SAS ELASTE, ayant son siège social 26 rue du Faubourg Saint Nicolas, 21 121 Fontaine les Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 333 600 443, a été nommée Gérant à compter du 15 mars 2011 en remplacement de Monsieur André Hubert, 11 rue Juhanne Broquars, 21 121 Fontaine les Dijon, décédé.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21196425

SOCIETE CIVILE DE LA BASSE CHAMPAGNE

Société Civile au capital de 112 800 €
26 rue du Faubourg Saint Nicolas
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon 440 776 896

Suivant décision collective des associés en date du 15 mars 2011, il résulte que la SAS ELASTE, ayant son siège social 26 rue du Faubourg Saint Nicolas, 21 121 Fontaine les Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 333 600 443, a été nommée Gérant à compter du 15 mars 2011 en remplacement de Monsieur André Hubert, 11 rue Juhanne Broquars, 21 121 Fontaine les Dijon, décédé.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21196426

CESSION

S.C.P «Didier NOURISSAT
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23rue Buffon 21000 DIJON

Acte de Me Maël VIARD, notaire à Dijon du 29 avril 2011, enregistré à la Recette des Impôts de Dijon Nord le 03/05/2011 Bordereau 2011/628 case n0 1, contenant cession de fonds de commerce par Mr Jean-Pierre MUXART, commerçant, demeurant à Dijon, 6 B rue Meyerbeer au profit de Mr Alain LAHCINI, étancheur, et Me Zhora BEN MILOUD, aide soignante, son épouse, demeurant ensemble à Dijon, 18 rue Castelnau, d'un fonds de commerce de BAR, BRASSERIE, RESTAURATION RAPIDE, SANDWICHERIE, SALLE DE JEUX, PRESSE, JEUX, BIMBELOTERIE auquel est attachée une gérance de débit de tabac, connu sous le nom commercial BAR TABAC LE RAINES, exploité à Dijon (21000), 55 rue du Faubourg Raines et pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS Dijon, sous le numéro 437 627 938.
Prix : 110.000 € dont 98.631€ pour les éléments incorporels, 11.369 € pour les éléments corporels
Entrée en jouissance le 02 mai 2011.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour Insertion.
Le notaire.

AL21196422

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DU MOULIN

Coeuillon - 58110 Châtillon en Bazois
Capital social : 94 167,76 €
RCS Nevers : 322 748 500

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 18 avril 2011, il a été procédé à la modification du capital social s'élevant à 155 355 €, divisé en 10.357 parts de 15 €, réparties comme suit : M. Duplessis Joël, 1 part et Mme Arlaud Valérie, 10.356 parts, au retrait de Mme Duplessis Chantal, à l'entrée de Mme Arlaud Valérie qui devient gérante, en remplacement de M. Duplessis Joël,à la prorogation de la durée à 99 ans et au transfert du siège social à « Crangy » - 58110 Châtillon en Bazois.
Pour avis, la gérance

AL58196417

NAUDET SAPINS DE NOEL

Sarl au capital de 854.700 €
Siège social : Planchez (58230)
431 863 752 RCS Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique du 3 mai 2011 :
La société à responsabilité limitée a été transformée en société par actions simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraine les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.
Les fonctions de gérant de Monsieur Frédéric Naudet ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un président unique :
Société Pépinières Naudet
SA au capital de 1.576.758 €
Siège : Leuglay (21290)
775 567 860 RCS Dijon
Tout associé peut participer aux décisions collectives.
Les cessions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel, toute transmission d'actions, autre qu'entre associés est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
Les autres mentions publiées demeurent inchangées.
Le président.

AL58196425

SCEA CHEZ TALE

Chez Talé - 58300 Toury Lurcy
Au capital de 100.000 €
RCS Nevers - 451.437.180

Par acte sous seing privé en date du 5 mai 2011, il a été procédé
- à la nomination d'un cogérant : Mme Kunecka Kinga, domiciliée Chez Talé - 58300 Toury Lurcy
- à l'augmentation du capital le portant à 116.000 €
- à l'entrée de 2 associés : M. Kunecki Boguslaw et Mme Kunecka Kinga, domiciliés
Chez Talé - 58300 Toury Lurcy
Pour avis, la gérance

AL58196430

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, en la Chambre des Notaires de la NIEVRE
3 avenue Pierre Bérégovoy à NEVERS (58000)
Le Vendredi 17 juin 2011 à 14 H 30, EN TROIS LOTS
Premier lot : **à CERCY-LA-TOUR (58340)**
UNE PARCELLE DE BOIS enclavée, d'une surface de 02 ha 96 a 70 ca
Deuxième lot : **à TAMNAY-EN-BAZOIS (58110)**
DES PARCELLES DE BOIS, d'une surface totale de 06 ha 82 a 82 ca
Troisième lot : **à TAMNAY-EN-BAZOIS (58110)**
UNE PARCELLE DE BOIS, d'une surface de 01 ha 39 a 85 ca
- LES BIENS SONT LIBRES -
MISES A PRIX :
1er lot : 4.500 Euros, 2ème lot : 12.375 Euros, 3ème lot : 3.150 Euros
Les adjudicataires supporteront le montant de tous les frais de l'adjudication
Consignations pour enchérir : 1er lot : 450 Euros, 2ème lot : 1.237 Euros
3ème lot : 315 Euros, en chèques simples à l'ordre de Maître RIVOIRE, Notaire
S'adresser à l'Office Notarial[G «Marc RIVOIRE et Jean-Louis MAGNIN, Notaires»**, 22 bis, avenue de Suffren, 75015 PARIS, dépositaire du cahier des charges,** Tél. : 01 42 75 30 75 (Maître Xavier LEVY)

AL58196404

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 7 Juin 2011 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais, Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de CHIDDES (Nièvre)
- Une fermette, Ecuries ,appentis dépendances, jardin
cadastrée lieudit « LES VERNEES » S°ZL n°17 , S°ZL n°20,S°ZL n°23
sur la mise à prix de : 10 000,00€
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MACQUART-MOULIN
La visite aura lieu sur place le Mardi 31 mai 2011 à 16 h 30 par M° Isabelle Poncet-Père, huissier de Justice à Château Chinon (03.86.85.14.53)
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58196431

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 7 Juin 2011 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais, NEVERS
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de SEMELAY (Nièvre)
2 maisons d'habitation cadastrées lieudit «le Bourg» section D n° 140 pour 78 ca et section D n° 141 pour 30 ca
En seul lot ,sur la mise à prix de : 5000,00€
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant , M° Antoine Macquart-Moulin
La visite aura lieu sur place le Mardi 31 mai 2011 à 14h par M° Isabelle Poncet-Pèrehuissier de Justice à Château Chinon (03.86.85.14.53)
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58196432

CHANGEMENT DE NOM

M. Roumieu (Vincent, Christian) né le 4 août 1985 à Senlis (Oise) demeurant 10 rue des Promenades à Moulins-Engilbert (Nièvre) agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineure Noémie, Nathalie, Florence née le 24 juillet 2010 à Nevers (Nièvre) dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de Hérivaux

AL58196426

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2011, enregistré au Pôle départemental de l'enregistrement de Nevers le 17 mars 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : MULTI
Forme de la société : SARL
Montant du capital social : 5 000 € (constitué uniquement d'apports en numéraire).
Siège social : La Celle sur Loire, 58440 Myennes
Objet social : La société a pour objet :
L'achat et la revente, y compris l'importation et l'exportation, de tous bateaux ainsi que la conception et la fabrication de tous bateaux en bois et/ou autres matériaux.
Toutes opérations destinées à faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus et, notamment, la promotion des activités nautiques.
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'ob-

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Cmne de CHEVANNES: (11/58)
34 a 50 ca - Les vignes blanches: ZB-251[81]
Vignes AOC « Bourgogne Hautes Côtes de Nuits » Cépage Chardonnay
Cmne de FIXIN: (11/ 68)
27 ha 66 a 70 ca - La fortelle: A-63-65-66(J)-66(K)-67-68(J)-68(K)-69(J)-69(K)-69(L)

Terres et Bois
Location sur les terres
Objectif : maintien de l'exploitant
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/05/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21196427

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
Mr JEANGUILLAUME Michel
Coeurs-58210 MARCY
RM 58 : 308 207 521
Le Greffier

AL58196435

Par jugement en date du 04/05/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M.DUDRAT Francçois
178, Faubourg du Grand Mouesse, 58000 Nevers.
RM 58 : 433 961 588
Le greffier

AL58196436

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ACTE II-SCENE IV (SARL)
2, boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers
RCS : 482 113 321
Le Greffier

AL58196437

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PIN Jean Michel
58230 Moux en Morvan
RCS : 390 913 044
Le Greffier

AL58196438

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M.Rosario PARROTTA
6 bis, rue du Ravelin, 58000 Nevers
RCS Nevers 304 967 128
Le Greffier

AL58196439

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PINTO GIUSEPPINA
17, place François Mitterrand, 58140 Lormes
RCS 434 316 857
Le Greffier

AL58196440

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SINGERY Jõel Aimé
35, rue de la Préfecture, 58000 Nevers
RCS: 443 435 110
Le Greffier

AL58196441

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DAUBRESSE Olivier
Le Bourg, 58700 Lurcy le Bourg
RCS: 432 094 746
Le Greffier

AL58196442

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DESSEIGNET Frédéric Jean
Le Bourg, 58130 Ourouer
RCS: 490 903 663
Le Greffier

AL58196443

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LARUE Nicolas
34, rue des Argougneaux, 58000 Challuy
RM 58: 494 557 788
Le Greffier

AL58196444

Par jugement en date du 04/05/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MANUTENTION ET MACHINES (SARL)
Zone artisanale du Château, 58450 Neuvy sur Loire
RCS: 451 739 544
Le Greffier

AL58196445

jet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Les activités peuvent être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport et de prise en location-gérance.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Philippe Aymeric LE SELLIER DE CHEZELLES, demeurant 24 rue Charles Floquet à Cosne Cours sur Loire (58200)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le gérant

AL58195911

SAS JLB

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 bis, Rue de la République
58300 Decize

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Decize du 22 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Sigle : SAS JLB
Siège : 31 Bis, Rue de la République - 58300 Decize
Durée : cinquante années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à des travaux d'optique-lunetterie (lentilles de contact, prothèses oculaires et autres), à la réparation, mise au point et commercialisation sous toutes ses formes d'articles d'optique, d'instruments d'optique et de matériel de précision.
La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean ,Äì Louis Barillot, demeurant 53, avenue de la République ,Äì 58260 La Machine.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le président.

AL58196420

SCEA BONNOT

Capital de 548.100 €
Chevigny - 58270 Anlezy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2011, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA BONNOT
Forme : Société civile
Siège : Chevigny - 58270 Anlezy
Objet : Agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 548.100 € composé d'apports de biens mobiliers agricoles en nature et de numéraires
Gérant : M. Jean Luc BONNOT - Chevigny - 58270 Anlezy a été désigné comme gérant statutairement pour une durée illimitée
Associés : Melle Françoise BONNOT - Fâches - 58270 Anlezy et M. Jean Luc BONNOT - Chevigny - 58480 Anlezy
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL58196429

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM DES DOCTEURS ROBIN ET RAULT

au capital de 457.35 € en liquidation
Siège de liquidation
5, place de la République
58000 Nevers
324 117 860 RCS Nevers

L'assemblée générale du 07 avril 2011 a approuvé le bilan de liquidation, donné quitus de son mandat au liquidateur M. Flavien Robin dt 27 bis, rue Léon Blum 58640 Varennes Vauzelles, et prononcé la clôture des opérations de liquidation de la société.
Le bilan de liquidation sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58196419

PROMAT

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 40 000 euros
Siège social : Route de Nevers
58400 La Charité sur Loire
395 375 306 RCS Nevers

L'Assemblée Générale, réunie le 2 mai 2011, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Michel Berthier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

AL58196422

MODIFICATION DE CAPITAL

LIEVRE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
porté à 88 000 euros
Siège social
Rue Delangle 58210 Varzy
RCS Nevers 379 308 794

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 avril 2011 que le capital social a été augmenté de 80 000 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre vingt huit mille euros (88 000 €).
La gérance

AL58196421

NON DISSOLUTION

LIEVRE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
Rue Delangle
58210 Varzy
RCS Nevers 379 308 794

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2011, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
La gérance

AL58196134

CESSION

Aux termes d'un acte reçu par Me MARTIN, notaire à Nevers le 28/04/2011, enregistré à la recette de Nevers, le 04/05/2011, bordereau 2011/585, case n° 1, extrait 1424,
La société «LE BOSPHORE», SARL, au capital de 3 000 €, dont le siège est à Nevers 53 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de Nevers et identifiée au SIREN sous le n° 519 969 935.
A vendu à :
Monsieur Mehmet Hayri KOCABEY, demeurant à Nevers, 4 Rue de Coblence, Appartement 561, célibataire.
Le fonds de commerce de restauration rapide et préparation de plats à emporter ou à consommer sur place, bar, vente de confiseries, glaces et boissons sis et exploité à Nevers 53 Avenue du Général de Gaulle, connu sous le nom de «LE BOSPHORE», pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 519 969 935.
L'entrée en jouissance a été fixée au 28/04/2011.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 70 000 €, s'appliquant, savoir :
Aux éléments incorporels pour : 25 000 €
Aux matériel, mobilier, agencements pour : 45 000 €
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans DIX jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance à Me MARTIN, notaire à Nevers 1 Rue Saint Martin.
Pour insertion.

AL58196423

TRANSFERT DE SIÈGE

La société EDERIS Société à responsabilité limitée au capital de 15 245 euros ayant son siège social 11, rue des Grandes Cultures 93 Montreuil, RCS Bobigny 419 866 389.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2011, les associés ont décidé de transférer à compter du 2 mai 2011 le siège social qui était à Montreuil (93) 11, rue des Grandes Cultures à l'adresse suivante : Parc d'activités du Val de Loire, rue des Limes - Bâtiment n°3, Cosne-Cours-sur-Loire (58).L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.Monsieur Stril Jacques demeure gérant de la société.La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention,
Monsieur Stril Jacques, le gérant.

AL58196424

FUSION

Société TOULOUSE DARS
Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €
Siège social
Les Barbiers
58300 Verneuil
RCS Nevers : 491 387 049
Et
Société SEBI
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €
Siège social
Les Barbiers
58300 Verneuil
RCS Nevers : 387 738 552

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Verneuil du 18 avril 2011,
La société TOULOUSE DARS, société à responsabilité limitée au capital de quinze mille euros, dont le siège social est Les Barbiers, 58300 Verneuil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 491 387 049, et la société SEBI, société à responsabilité limitée au capital de sept mille six cent vingt deux euros et quarante cinq centimes, dont le siège social est Les Barbiers - 58300 Verneuil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 387 738 552, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société TOULOUSE DARS par la société SEBI.
La société TOULOUSE DARS ferait apport à la société SEBI de la totalité de son actif, soit 213 871 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 126 550 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 87 321 euros.
En rémunération de cet apport net, 1 140 parts nouvelles de 15,24 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société SEBI à titre d'augmentation de son capital social de 17 377,55 euros et attribuées en totalité à la SARL JACQUES TOULOUSE, associée unique.
La prime de fusion s'élèverait globalement à 69 943,45 euros.
Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 part de la société SEBI pour 5,88 parts de la société TOULOUSE DARS.
La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.
Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Nevers au nom des deux sociétés le 29 avril 2011.
Pour avis.

AL58196413

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Etude de Maîtres Christian et Jean-Christophe Garandeau
Notaires associés
à Liernais (Côte d'Or)

SCI LA MORVANDELLE

Société civile
au capital de 100 euros
Siège social
à La Motte Ternant (Côte d'Or)
Immatriculée au RCS de Dijon
(Côte d'Or)
sous le numéro 487 893 273

Aux termes d'un acte reçu par Me Christian Garandeau, les 03 et 19 avril 2010, les associés ont pris, notamment, les décisions suivantes.
1°) Le siège social de la SCI La Morvandelle est transféré à Chemilly sur Serein (Yonne), 55 Grande Rue.
2°) Madame Fanny Antoinette Andrée Hugot épouse de Monsieur Martial Oscar Robert Mignon, demeurant à Poilly sur Serein (Yonne) a été nommée gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur André Boivin, démissionnaire.

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BONA (AA 11/048)
Prés-Bois
Biens libres fin 2011:
6 ha 94 a 91 ca
- Les champs belins: ZD-39(J)-39(K) - Les commes: ZC-27 - Les marondons: ZB-19
Cmne de POUQUES-LORMES (AA 11/049)
Prés
Biens loués en totalité:
2 ha 04 a 50 ca
- Les brules: ZE-58
Cmne de SAXI BOURDON (AA 11/084)
Terres-Prés
Biens loués en totalité:
13 ha 02 a 80 ca
- Bois de fourcherenne: ZL-25(K)-25(J) - Champs de charris: ZA-15-16 - Pre chaleur: ZI-34
Et, par extension,
Cmne de ROUY:
2 ha 56 a 86 ca
- Les comes boussot: ZA-45
Cmne de SAXI BOURDON (AA 10/025)
Terres
Biens loués en totalité:
1 ha 50 a 28 ca
- Champs de maintin: ZL-26
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/05/2011 à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin, 58000 Nevers, Tél: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL58196428

En conséquence, la Société qui était immatriculée au RCS de Dijon (Côte d'Or) fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre (Yonne).
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, Me Christian Garandeau

AL89196132

PHARMACIE MENARD

Société en nom collectif
au capital de 9.147 euros
Siège social : 5, place de l'hôtel de ville
89130 Toucy
RCS Auxerre B 339 729 840

Par SSP à Toucy(89)du 22.7.2010, Mme Annick Ménard, née Guillermin demeurant à Corte (20250), Villa Pinelli, 12 place Porette a cédé à Mr Jacques Ménard demeurant à Parly (89240), les Robins, 3 rue des Varennes, moyennant le prix de 166.871 euros et sous la condition suspensive de l'enregistrement par le conseil régional de l'ordre des pharmaciens de la déclaration d'exploitation du cessionnaire, les 60 parts lui appartenant dans la société.
La réalisation de la condition suspensive a été constatée par acte SSP à Toucy (89) du 26.4.2011, la cession de parts prenant effet à compter du 15.10.2010.
Le 26.4.2011, l'associé unique a pris acte de la démission de Mme Ménard, née Guillemin de ses fonctions de co-gérant à compter du 14.10.2010 à minuit.
Mention sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL89196150

→ APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE CHEROY

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Procédure adaptée

Pouvoir adjudicateur : Commune de Chéroy 27 place du Général de Gaulle, 89690 Chéroy
Tél. Mairie : 03 86 97 45 60 ou 03 86 97 45 69
Fax : 03 86 97 45 61 Mail : mairie-cheroy2@wanadoo.fr ou urbanisme@mairie-cheroy.fr
Profil acheteur : www.e-bourgogne.fr
Correspondant : Marie-José Chauliac ou Mélanie Scoquart
Type de procédure : Marché de prestations de services à procédure adaptée suivant les articles 26.II, 28 et 74.II du Code des marchés publics.
Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre choisie sur compétences, références et moyens pour la construction de l'Espace socio-culturel et bibliothèque de Chéroy.
Lieu d'exécution : commune de Chéroy ,Ài Lieudit : la Pièce de Saint-Marc.
Date prévisionnelle de démarrage de la mission : Juillet 2011.
Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Cf. Article 2.4. du dossier de consultation.
Retrait du dossier de consultation : les candidats devront retirer le dossier en mairie par courrier (27 place du Général de Gaulle, 89690 Chéroy) ou par mail à mairie-cheroy2@wanadoo.fr ou urbanisme@mairie-cheroy.fr, ou sur le profil acheteur de la plateforme du site Internet www.e-bourgogne.fr
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le dossier de consultation (art ; 2.3.).
Date limite de remise des offres : 27 mai 2011 à 16 h 30.
Modalités de remise des offres : - l'offre porte sur une proposition de maîtrise d'oeuvre en offre de base. Le candidat sera libre de proposer des options en motivant la proposition de celles-ci ; - à adresser en mairie par courrier (27 place du Général de Gaulle, 89690 Chéroy) ou par mail à mairie-cheroy2@wanadoo.fr ou urbanisme@mairie-cheroy.fr ou encore sur le profil acheteur www.e-bourgogne.fr - sur l'enveloppe, mentionner « Maîtrise d'oeuvre pour l'Espace socio-culturel et bibliothèque de Chéroy » et le nom de votre Cabinet d'études.
Date d'envoi et d'affichage du présent avis : 9 mai 2011.
Le Maire,
Brigitte BERTEIGNE

AL89196149

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux terme d'un acte SSP en date du 4 mai 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
PROTECK' SERVICES
Siège social : 15 rue de Pontagny, Montallery, 89290 Venoy
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 1000 €
Objet social : Pose,SAV,révisions dans les énergies renouvelables
Gérant : Mademoiselle Aurélie Belvaux, 15 rue de Pontagny, Montallery, 89290 Venoy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89196129

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 avril 2011, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :SCI 2LM
Capital : 100 euros
Siège social : 25, rue des Pêcheurs, 89140 Gisy les Nobles
Objet : Acquisition, exploitation et mise en valeur de tous droits et biens immobiliers
Transmission des parts : Cession soumise à agrément (selon décision collective), à l'exception des cessions au profit d'associés, conjoints, ascendants ou descendants
Durée : 99 années
Gérant : Monsieur Patrick Lambert
25, rue des Pêcheurs, 89140 Gisy les Nobles
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89196141

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2011 de la société PRENIUM, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé 5 bis Route de Quenne 89290 Augy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°509022166 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mme. Maria Dos Santos, demeurant 5 Bis Route de Quenne 89290 pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89196094

M.I.H.

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social
Lieudit «La Noisetterie»
35, rue Pierre de l'Abbaye
Chaumot (89500)
490 482 437 RCS Sens

L'AGE a décidé, le 31 mars 2011 : - la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, - nommé M. Didier Varraniac, demeurant à Chaumot (89500), Lieudit «La Noisetterie», 35 rue Pierre de l'Abbaye, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, - fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89196131

MARIA ANTIQUITES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
34 avenue Denfert Rochereau
89000 Auxerre
440 406 833 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/05/11, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/11.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis.

AL89196143

WESTER

Société civile de construction vente en liquidation
au capital de 5 000,00 eur
Siège social : Edelweiss, 32 faubourg de Paris
89300 Joigny
RCS Sens: 524.534.831
Liquidateur : M. Jacques Pezeril : Edelweiss,
32 faubourg de Paris
89300 Joigny

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 avril 2011, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société et ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur

AL89196146

SCM TERRE PLAINE

Société civile de moyens
au capital de 1 524 euros
Siège social : Saint André en Terre Plaine
89420 Guillon
Siret : 411 918 774 00018

Par décision en date du 15 avril 2011, les associés ont :
- approuvé les comptes de liquidation
- donné quitus au liquidateur et déchargé son mandat
- prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31/12/2010.
Les actes et pièces seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur

AL89196147

→ MODIFICATION DE CAPITAL

ASM COMMUNICATION
SARL au capital de 7 622 euros
Siège social :
ZA La Garenne BP 33
89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens B 424 476 380
La réduction du capital social de 7 622 euros à 6 860 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 25 mars 2011 de ce journal est définitivement réalisée avec effet du 26 avril 2011.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL89196144

→ NON DISSOLUTION

JEANNET-DOUCHIN

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social
40 Avenue de la Paix
89000 St Georges sur Baulches
431 965 490 RCS Auxerre

L'AGE du 18 avril 2011, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89196142

→ TRANSFERT DE SIÈGE

DU 8 RUE SAINT PIERRE, SCI au capital de 1 524 euros, les Bouveries 26190 Saint Nazaire en Royans. RCS Romans 430219238. Objet : Acquisition, revente, mise en location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Durée : 11 ans. Gérance: Krier Gérard demeurant les bouveries 26190 Saint Nazaire en Royans. Suite AGE du 14-04-2011 et à compter du 01-04-2011 : Transfert de siège 12 rue saint pierre, 89700 Tonnerre. Statuts modifiés en conséquence. Formalités au RCS de Romans et Auxerre.
Pour avis, le gérant.

AL89196145

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Cabinet Jacques Bret
Avocats,
62 rue de Bonnel
69003 Lyon

IMAGERIE MEDICALE AVALLON SUD-ICAUNAIS

Selarl au capital de 6 000 euros
Siège : 1 route de Paris, 89200 Avallon
RCS Auxerre : 530 775 246

Par délibération du 28 février 2011, l'assemblée générale a désigné en qualité de co-gérant à compter du 1er mars 2011 Monsieur Richard Thyphonnet demeurant 11 place de la Fontaine Blanche 37170 Chambray les Tours
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre
Pour avis

AL89196148

→ VENTE

Par assp du 28 avril 2011 enregistré au SIE de Sens le 02 mai 2011 bord n° 2011/338 case n° 4
Les Andalous
SARL au capital de 30.489,80 euros
RCS Sens 423 259 241
Centre commercial des champs plaisants 89100 Sens
A vendu à
Monsieur Kassi Maouchi
Né le 9 avril 1976 à Sens
Domicilié 21 rue des Maraîchers 89100 Sens
Un fond de commerce de Café Bar Restaurant Brasserie Petite Restauration Vente à Emporter sis Centre commercial des champs plaisants 89100 Sens moyennant le prix de 100 000 euros avec entrée en jouissance le 28/04/2011.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues au fond vendu pour la validité en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, et pour la correspondance au Cabinet de Maître Richard Harrosch, avocat, 27 avenue de la grande armée 75116 Paris.

AL89196133

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
CHENEY: Terre -8 ha 29 a 10 ca - Envers de la vrille: A-640 - La commune des bois: X-8 - Le bas des sophees: X-77 - Les champs liots: B-502 - Les noirchamps: A-634 - Les tierces: Z-46 - Les torchepots: Z-28 51 a 20 ca - Les preres: W-29 - 71 a 30 ca - Les narvaux: C-741 - 10 ha 16 a 03 ca - La commune des bois: X-10 - La graveline: Z-85(J)-85(K) - La petite lame: D-317 - Le bas des sophees: X-76 - Le haut de la vrille: Z-2 - Les narvaux: C-155 - Les tierces: Z-45 - 1 ha 00 a 74 ca - Les charmois: Z-60 - Les narvaux: C-130-156
TOUCY: Bâtiments, Terre, Pré, Taillis, - 30 ha 05 a 40 ca - Champ de l orme: E-940[177] - Champs devant: F-310-316-317-321-322-323-324 - Chp de la fontaine de l ep: E-170-171 - L epine: E-172-173-174(A)-174(Z)-175-176(A)-176(Z) - La concise: F-283 - La ferme de barnaud: F-281 (avec bâtiments) - La piece du taillis: F-328 - Les bazins: E-169 - Les champs guilleriot: F-330-331-332-334-335-336-337 - Les pluches: F-290-292-293 - Les pres benoit: F-449 - Pature de la planchotte: F-294-295-296-298-299-300 (avec bâtiments) - Pature des couillaux: F-285 (avec bâtiments) - 2 ha 67 a 83 ca - Barnaud: E-914[99]
VEZINNES: Terre - 1 ha 28 a 47 ca - La molosme: ZL-8 - 88 a 86 ca - La molosme: ZL-1 - 67 a 22 ca - La molosme: ZL-9
VILLY: Pré - 20 a 70 ca - La chaussee: ZD-40
SAINT FARGEAU, Terre à louer par bail SAFER d'une durée de 6 années :
6 ha 93 a 11 ca - 'Grand champ de la croix': D- 114 - 'Le piloury': D- 118 - 'Les landiers': D- 115 - 'Les trembles': D- 119
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/05/2011 à Safer de Bourgogne, 18 rue Guynemer, 89000 Auxerre, Tél: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89196151

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

► A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur AgriBourgogne.fr

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

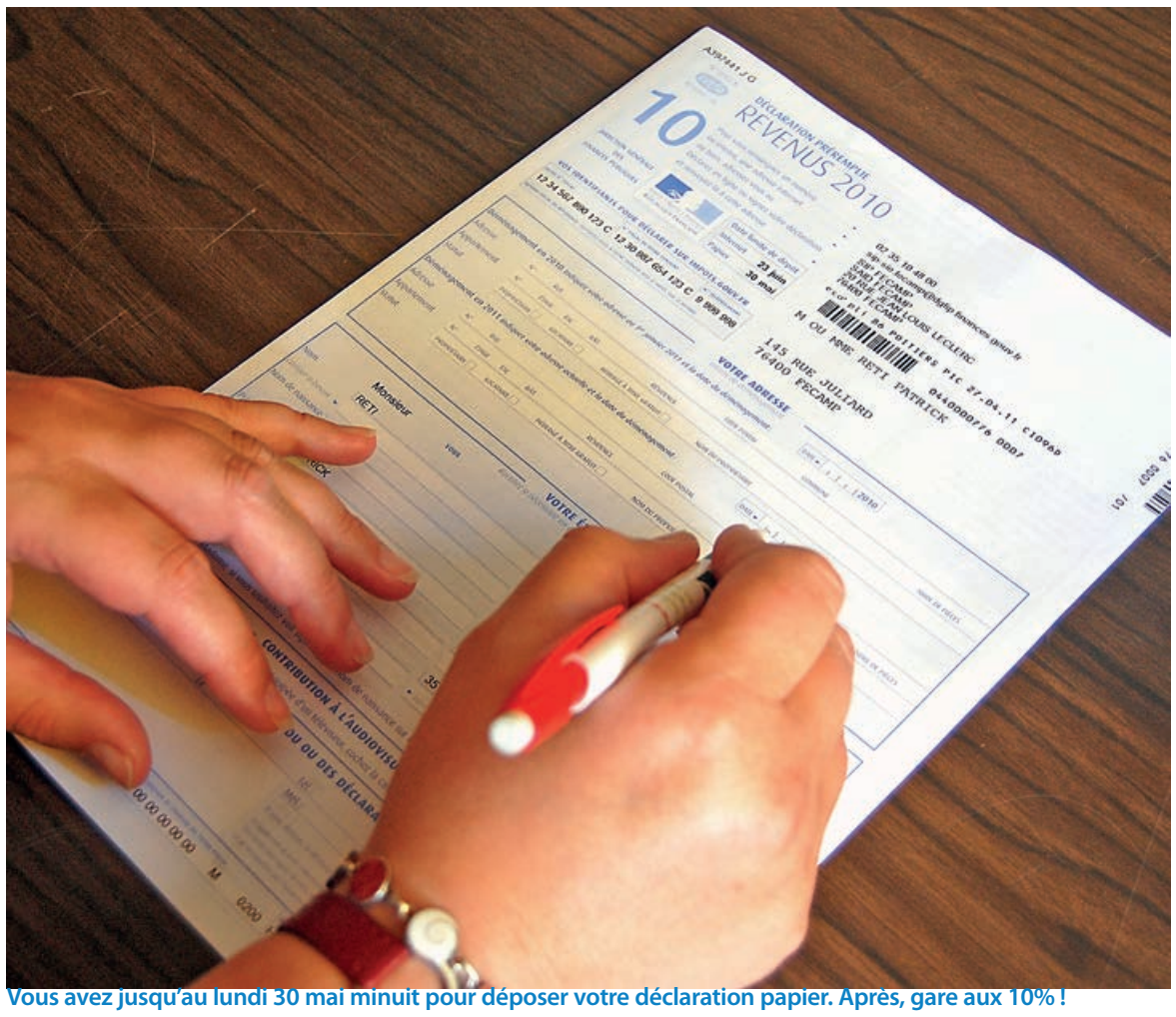
Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TDB1113 P30__ 11/05/11 15:42 Page1

Fiscalité

L'administration fiscale mise sur la télé-déclaration

Moins de 19% des foyers fiscaux icaunais choisissent Internet pour télé-déclarer leurs revenus. Un chiffre que l'administration espère bien voir augmenter en 2011. D'autant que les internautes auront dans l'Yonne, jusqu'au 23 juin pour le faire, contre le 30 mai à minuit pour ceux qui préfèrent déposer une déclaration papier.



Vous avez jusqu'au lundi 30 mai minuit pour déposer votre déclaration papier. Après, gare aux 10% !

Peu de nouveautés législatives cette année en matière d'impôts sur le revenu, les modifications importantes concernant le mariage, le Pacs et le divorce ne devant pas intervenir avant 2012. Parmi les principaux changements : les plus-values désormais soumises aux prélèvements sociaux, essentiellement la CSG. Toutes les cessions mobilières enregistrées en 2010 étant imposables dès le premier euro, le seuil d'exonération de 25 830€ s'appliquant uniquement en matière d'impôt sur le revenu. Une particularité supprimée à l'horizon 2012, où les plus-values seront toutes imposables. Autre nouveauté qui avait fait débat à l'Assemblée nationale il y a deux ans : l'imposition à hauteur de 50% des indemnités temporaires d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Les déclarations seront pré-imprimées en ce sens pour les contribuables concernés. Les indemnités de départ volontaire à la retraite étant désormais pour leur part imposées dans leur globalité. Le plafond des avantages fiscaux est quant à lui plafonné à 20 000€, majorés de 8% du revenu imposable. Des chiffres revus une nouvelle fois à la baisse en 2012, à 18 000€, majorés de 6%.

A noter pour les personnes aux frais réels : le barème des frais kilométriques tel qu'indiqué sur les notices accompagnant les déclarations papier est erroné, le ministre ayant décidé après envoi des courriers, de les revaloriser de 4,6%.

Date limite de dépôt papier : lundi 30 mai minuit

Si le département est leader en matière de télé déclaration PAC, l'Yonne est à la traîne en ce qui concerne la déclaration de ses revenus sur Internet, avec un peu plus de 40 000 «*télé-déclarants*», soit 18,57%, contre 26% au national. Cette année encore, les internautes icaunais seront privilégiés et auront jusqu'au 23 juin pour le faire, comme ceux de la Nièvre et de la Saône et Loire. Un délai ramené au 16 juin pour ceux de Côte d'Or. La date limite de dépôt des déclarations papier étant fixée pour tous au lundi 30 mai à minuit. Le site **www.impots.gouv.fr** est accessible depuis le 26 avril dernier. Jusqu'au 30 mai, un dispositif spécial de renseignement et d'accueil sera mis en place à l'attention des usagers, dans les centres des impôts d'Auxerre, Avallon, Joigny, Sens et Tonnerre, de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15. Pour des renseignements généraux, il est également possible de contacter le Centre Impôts Service au 0 810 46 76 87 (coût d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine et dans les DOM)

DOMINIQUE BERNERD

▶Installation

PRI infos

Côte d'Or

«*Je transmets mon exploitation. Et vous ?*»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions.
Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité.
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation.
Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation.
Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03.86.71.92.40

Saône et Loire

10ème matinée d'échanges cédants repreneurs

La Chambre d'agriculture de Saône et Loire et le programme régional à l'installation organisent le jeudi 26 mai de 10h00 à 12h30 une nouvelle visite d'exploitation et d'échanges cédants repreneurs. Cet évènement s'adresse aux exploitants en recherche de repreneurs ou d'associés et aux candidats à l'installation. Cette matinée vous permettra d'échanger sur des situations concrètes de transmissions et d'associations accompagnées par le Répertoire départ installation de Saône et Loire.
Le témoignage portera sur une installation hors du cadre familial sur une petite structure diversifiée (vaches laitières, vaches allaitantes et ferme pédagogique).
Pour poursuivre les échanges, la rencontre sera suivie d'un repas en commun (prévoir 15€/personne).
Rendez-vous à la ferme des Bajais, à Saint Pierre Le Vieux (proche de Tramayes).
Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : contactez Gaël Pellenz au 03.85.39.11.33 ou gael.pellenz@adasea.net

Yonne

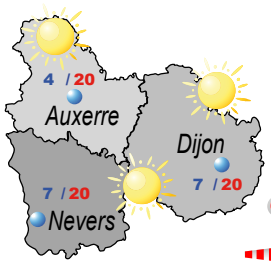
Le Point Info Installation : votre 1er contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture.
N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation.
Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation.
Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne.

▶ Prévisions **météo** du 13 au 22 mai

Vendredi 13 Mai



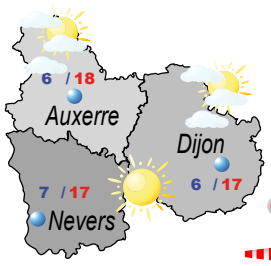
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Rolande
Soleil : 06:39 - 21:23
Lune : 16:48 - 03:58

Samedi 14 Mai



Beau temps
Le soleil persistera mais sera parfois accompagné de quelques nuages. Les vents resteront faibles.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Matthias
Soleil : 06:38 - 21:24
Lune : 18:05 - 04:26

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 15 Mai



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre de belles éclaircies et quelques averses localement. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Denise
Soleil : 06:37 - 21:25
Lune : 19:24 - 04:56

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Mai :
Le ciel de sera de traîne ce lundi. Des averses sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 11 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Mai :
Averses et éclaircies se partageront le ciel au cours de ces prochains jours.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 13 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

			6				3	7
6	1					5		
		5	3	1			2	
	3							4
9		8	1		7	2		5
5							1	
	5			4	1	9		
		1					7	6
7	8				2			

Solution Sudoku

9	1	3	7	6	8	5	4	2
7	4	2	9	5	1	6	8	3
5	6	8	2	4	3	1	9	7
2	8	9	3	7	5	4	6	1
1	3	4	6	2	9	7	5	8
6	5	7	1	8	4	2	3	9
4	7	6	8	3	2	9	1	5
8	9	5	4	1	7	3	2	6
3	2	1	5	9	6	8	7	4

▶ **Télévision** Sélection du 14 au 20 mai

Samedi 14

TF1
20.45 Les trente histoires les plus spectaculaires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
23.25 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓾.

FRANCE 2
20.35 Football «Coupe de France : PSG/Lille (finale)».
22.55 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Dans les coulisses de l'Eurovision. Divertissement présenté par Laurent Boyer et C. Lara.
21.00 Le concours Eurovision de la chanson «56e édition», en direct de Düsseldorf. Soirée présentée par Laurent Boyer et C. Lara.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «La fabuleuse histoire de la science (1 et 2/6)» ★★. *Passionnant et clair.*
22.25 Xanadu (5 et 6/8). Série ⓾. *De plus en plus glauque.*
00.05 Metropolis «Cannes 2011».

M6
20.45 Hawaii 5-0 : «Po'ipu», «Heihei». Série avec Alex O'Loughlin ⓾.
22.25 The unit «Commando d'élite». Série avec Dennis Haysbert ⓾.

CANAL +
20.55 Lovely bones ★. Drame (2009) de Peter Jackson, avec Saoirse Ronan, Mark Wahlberg (2h10) ⓬. *À moitié réussi.*

Dimanche 15

TF1
20.45 Les experts. Série ⓬.
23.10 Dommage collatéral ★★. Aventures (2002) de A. Davis, avec A. Schwarzenegger (1h45) ⓬. *Prenant, mais invraisemblable et violent.*

FRANCE 2
20.35 Entre les murs ★★★. Comédie dramatique (2008) de Laurent Cantet (2h05). (voir Sélection)
22.45 Faites entrer l'accusé «Jacques Hyver». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Ces dames de la campagne» ★★. Série avec John Nettles. *Prenant.*
22.55 Le scaphandre et le papillon ★★. Drame (2007) de Julian Schnabel, avec Mathieu Amalric (1h48). (voir Sélection)
00.45 La chance d'être femme ★. Drame en NB (1956) de A. Blasetti, avec Sophia Loren (1h35). *Mineur.*

ARTE
Senta Berger, une étoile du cinéma
20.40 Major Dundee ★★. Western (1964) de Sam Peckinpah, avec Charlton Heston (2h10). *Excellent.*
22.55 Senta Berger.

M6
20.45 Capital «Brico, déco : Quand les Français s'éclatent dans leur maison».
22.45 Enquête exclusive «Vivre à Karachi...». Magazine ⓬.

CANAL +
20.55 Football.

Lundi 16

TF1
20.45 Sœur Thérèse.com «Sur le chemin de la vérité» ★. Téléfilm avec Dominique Lavanant, Martin Lamotte. *Bêbête.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.
00.55 Au Field de la nuit, avec Sarah Biasini, F. Laborde, R. Enthoven, P. Vilain, B. de Richemont.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Vieille rancune ⓾», «Entre deux eaux» ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Excellent.*
22.10 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.40 Béatrice et Bénédict. Opéra de Hector Berlioz, d'après Shakespeare, avec Allan Clayton .

FRANCE 3
20.35 Chabada «Tubes d'hier et d'aujourd'hui», avec Les Prêtres, Nicoletta, Chimène Badi, etc.
23.05 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Casino ★★★. Comédie dramatique (1995) de M. Scorsese, avec Robert De Niro, S. Stone (2h58) ⓬. *Remarquable, mais affreux.*
23.30 L'affaire Klimt.

M6
20.45 Black book. Drame (2006) de Paul Verhoven, avec Carice Van Houten, Sebastian Koch (2h15) ⓬.
23.20 Hitler, la folie d'un homme.

CANAL +
20.55 XIII (9 et 10/13). Série ⓾.

Mardi 17

TF1
20.45 Dr. House : «Des mots pour ne pas le dire», «Classé X», «Manger, bouger». Série avec Hugh Laurie.
23.15 Harry Roselmack et le plus vieux métier du monde.

FRANCE 2
Soirée Jean-Paul Belmondo
20.40 Belmondo, itinéraires. Documentaire avec Jean Becker, Luc Besson, Claudia Cardinale, Clovis Cornillac, Alain Delon, etc.
22.20 Le marginal ★★. Policier (1983) de J. Deray, avec Jean-Paul Belmondo (1h40). *Efficace.*
00.20 Stavisky ★★★. Drame (1974) de A. Resnais, avec Jean-Paul Belmondo (1h53). *Élégant.*

FRANCE 3
20.35 Comme un jeu d'enfants ★★. Téléfilm avec Fanny Cottençon, P. Raynal. *Prenant, mais affreux.*
22.35 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Peur sur la forêt
20.40 Les forêts meurent encore ★★. *Instructif.*
21.35 Le testament de Tébaran ★. *Décevant.*
22.30 Twin Peaks (2, 3 et 4/22) ★★. Série. *Délirant.*

M6
20.45 X Factor avec Black Eyed Peas.

CANAL +
20.50 Mammuth ★. Comédie (2009) de G. Kervern et B. Delépine, avec Gérard Depardieu (1h28) ⓾. *Grinçant.*

Mercredi 18

TF1
20.45 Esprits criminels. Série ⓾.
23.10 Flashforward (3 et 4/24) ★★. Série ⓾. *Prenant.*

FRANCE 2
20.35 Chez Maupassant «Une partie de campagne» ★. Téléfilm avec Cristiana Reali, Patrick Chesnais. *Pas mal, malgré des longueurs.*
21.35 Chez Maupassant «Le vieux» ★★. Téléfilm avec Francis Perrin. *Cocasse et cruel.*
22.05 Au siècle de Maupassant «Les trois messes basses» ★★. Téléfilm d'après Alphonse Daudet, avec Patrick Bosso. *Excellent.*
23.10 Rendez-vous à Cannes. Magazine présenté par M. Drucker.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Mauvaises ondes». Magazine.
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.15 Abbado dirige Mahler,avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, et Jonas Kaufmann, en direct.
22.05 Gustav Mahler.
23.35 Import/export. Drame.

M6
20.35 UEFA Europa League «Finale : Porto/Braga».
22.40 Fourrières, radars, amendes «Chasse aux voitures dans les villes».

CANAL +
20.55 Tamara Drewe ★★. Comédie (2010) de S. Frears, avec Gemma Arterton (1h45) ⓾. (voir Sélection)

Jeudi 19

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Zone rouge», «Sur le vif», «Fanatique», «Coup de sang» ★. Série avec Michel Voïta. *Moyen.*

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «Marine Le Pen». Magazine présenté par David Pujadas.
22.40 Infrarouge «STO, avoir 20 ans sous l'Occupation».
00.20 Infrarouge «Libres Français de Londres» ★★. *Intéressant.*

FRANCE 3
20.35 Trois enterrements ★★★. Drame (2005) de et avec Tommy Lee Jones, et avec Barry Pepper (1h55) ⓾. (voir Sélection)
23.00 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mystères de Lisbonne (1, 2 et 3/6) ★★★. Téléfilm en VO de Raùl Ruiz, d'après Camilo Castelo Branco, avec Adriano Luz, Maria Joao Bastos (2h40). (voir Sélection)
23.25 Tracks.

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves «Une étape infernale». Divertissement.
23.45 Enquête exclusive «Pilleurs d'or : Les Brésiliens à l'assaut de la Guyane». Documentaire.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (11 et 12/24) ★★. Série avec Teri Hatcher. *Émouvant.*

Vendredi 20

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ? Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.10 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 N'oubliez pas les paroles. Divertissement présenté par Nagui.
22.55 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, avec Kad Merad, Michèle Laroque, Olivier Barroux, Laurent Laffite, Imanol Harinordoquy.
00.10 Toute la musique qu'ils aiment «Les violons masters de Monte-Carlo 2010».

ARTE
20.40 Les mystères de Lisbonne (4, 5 et 6/6) ★★★. Téléfilm en VO de Raùl Ruiz, avec Adriano Luz, Maria Joao Bastos, Ricardo Pereira, Clotilde Hesme (2h40). (voir Sélection)
23.20 Les secrets de la matière (3/3) «La chimie réinventée» ★★★. *Passionnant.*

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.55 Robin des Bois ★★★. Aventures (2010) de Ridley Scott, avec Russell Crowe, Cate Blanchett (2h15) ⓾. *Superbe, malgré des erreurs.*

SÉLECTION


DR

Les mystères de Lisbonne - À14 ans, Pedro n'a jamais connu ni son père ni sa mère. Ce film magnifique est l'adaptation du beau roman de l'écrivain portugais Camilo Castelo Branco. Raùl Ruiz a réalisé une œuvre somptueuse qui s'apparente aux feuilletons romanesques du XIXe siècle. La photographie est de toute beauté, la mise en scène, avec des plans composés comme des tableaux, une bande-son magnifique, est parfaitement maîtrisée. L'interprétation, de grande classe, sert des dialogues bien écrits et met en valeur la musicalité du portugais. Certes, la seconde partie est moins éblouissante que la première, mais cette histoire à tiroirs, avec d'incessants rebondissements, des personnages hauts en couleur, tient le téléspectateur en haleine. À la fois tragique, cocasse, émouvante, lyrique, poétique et d'une grande beauté formelle, cette œuvre magistrale est envoûtante. ***Jeudi 19 et vendredi 20, sur Arte, à 20h40.***

Entre les murs - Dans un collège d'un quartier difficile de Paris, François enseigne le français. Cette adaptation de François Bégaudeau décrit avec justesse les échanges et les joutes verbales entre le professeur et ses élèves. Le cinéaste ne cherche pas à dresser du collège un tableau angélique ou alarmiste, mais à dépeindre cet univers dans toutes ses nuances. C'est drôle, souvent émouvant et toujours très intéressant. ***Dimanche 15, sur France 2, à 20h35.***

Le scaphandre et le papillon - Jean-Dominique Baudy est victime d'une attaque cérébrale et, s'il récupère toutes ses facultés mentales, il perd l'usage de ses mouvements, à l'exception d'une paupière.C'est un défi difficile que s'était lancé Julian Schnabel, tant la mise en images de la subjectivité du héros était malaisée. Le résultat est excellent, le cinéaste parvenant à préserver la beauté et l'émotion du livre. ***Dimanche 15, sur France 3, à 22h55.***

Tamara Drewe - Un village paisible est perturbé par le retour au pays de Tamara. Écrivains en panne d'inspiration, maris infidèles, chœur des vierges, rock star, nymphette, etc., telle est la joyeuse galerie de portraits que Stephen Frears s'est amusé à décrire. C'est une satire réjouissante des bobos que le cinéaste filme, tandis que le charme de la campagne anglaise opère. Gemma Arterton campe un ange du destin séduisant et dangereux. ***Mercredi 18, sur Canal +, à 20h55.***

Trois enterrements - Le premier film de l'acteur Tommy Lee Jones, un western sombre et dur, est construit sur un scénario d'une grande richesse. La première partie dépeint les conditions de vie difficiles dans le désert. La noirceur du tableau est atténuée par le regard humain du cinéaste sur ses personnages. La seconde partie, plus romanesque, aborde des thèmes profonds, tels l'honneur, la valeur de la vie et la rédemption. ***Jeudi 19, sur France 3, à 20h35.***

Œnographilie

Des bulles sur les étiquettes

Créée en 1999, à l'initiative de son président, Jean-Pierre Perot, «Bourgogne Œnographilie» compte aujourd'hui 130 adhérents répartis sur toute la région. L'association présente régulièrement des expositions d'étiquettes de vin, comme celles affichées dernièrement aux Caves Bailly-Lapierre, dans l'Yonne, sur le thème de la bande dessinée.



Si vous croisez un jour une personne se présentant comme *«œnographile»*, *«œnosémiophile»* ou *«éthylabelophile»*, n'allez surtout pas pleurer sur son sort… ce n'est pas une maladie ! Autant de termes employés, selon les pays francophones, pour désigner une même passion : la collection d'étiquettes de vin. Le nom le plus répandu d' *«œnographilie»* découlant du grec *«Oinos»* (le vin), *«graphein»* (écrire) et *«philos»* (amis).

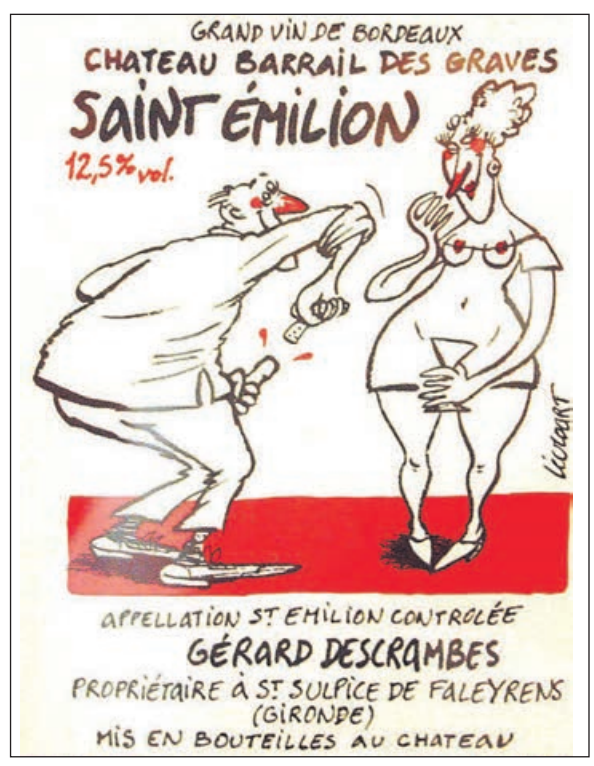
Née en 1999, *«Bourgogne Œnographilie»* a son siège à Pernand-Vergelesses, en Saône et Loire et compte aujourd'hui 130 adhérents. Depuis sa création, l'association participe à diverses manifestations liées à la vigne et aux vins, comme les Saint-Vincent Tournante de Gevrey-Chambertin ou Meursault, la fête des vins de Tonnerre, la Percée du Vin jaune de Voiteur… Avec pour but, de présenter les étiquettes de vins, alcools et spiritueux ainsi collectionnées et sauvegarder un véritable *«patrimoine graphique»* lié à une activité essentielle pour notre région. Une façon de contribuer à leur manière à la promotion de la Bourgogne et de ses vins aussi bien en France qu'à l'étranger.

Comment devient-on oenographile ?

Pour le président de l'association, Jean-Pierre Perot, il aura suffi un jour, de servir d'intermédiaire entre son frère restaurateur et un ami collectionneur à la recherche de nouvelles étiquettes, pour contracter la maladie : *«j'ai ramené de chez mon frère une pleine boîte d'étiquettes de Grands Crus du Bordelais, dont un Château Yquem 1936. Dommage, le vin avait disparu ! J'ai conservé la moitié du contenu de la boîte et c'est comme ça que tout a commencé»*. Pour certains, il aura fallu, en allant porter des bouteilles dans une benne à verre, tomber en arrêt devant une étiquette plus belle que d'autres, pour que tout se mette en marche. A







Quand l'étiquette se veut humoristique

Il était une fois l'étiquette…

L'origine du mot remonte à l'époque où les procédures dressées par la justice étaient rédigées en latin. On écrivait alors sur les sacs des causes, instances et procès le terme «est hic quoest…», devenu au fil des siècles, «étiquette». Si l'origine de l'étiquette de vin est mal connue, elle ne saurait être antérieure à 1728, date avant laquelle le transport du vin en bouteille n'était pas autorisé. Son histoire est indissociable de celle de l'imprimerie, en particulier, de la découverte de la lithographie par l'allemand Alois Senefelder, à la fin du 18e siècle. La première étiquette dont les spécialistes sont assurés de l'authenticité est une «Liebfrauenmilch 1800», portant le demi millésime «18» imprimé, le reste étant manuscrit. Les plus anciennes proviennent aussi de Champagne où, vers 1820, certains négociants proposaient leurs vins ornés d'une étiquette contre un supplément de prix ! La notion de millésime apparaissant en 1825. Au milieu des années 1800, l'étiquette quitte une relative simplicité, pour un graphisme plus «allégorique», avec un maximum d'enluminures et d'ornements, particulièrement pour les vins bordelais. L'étiquette de Bourgogne restant pour sa part, d'une certaine sobriété. D'abord monochrome, l'étiquette va s'enrichir d'une deuxième couleur dans un premier temps, pour en conter jusqu'à une trentaine au cours de la seconde moitié du 19e siècle. Dans le Bordelais, l'étiquette la plus ancienne serait une «Château de Malle 18…», datée aux alentours de 1840. La plus ancienne «Château Yquem» connue, datant de 1858, commercialisée par les négociants Barton et Guestier.

Le dessinateur Peynet ne pouvait illustrer qu'une bouteille de… « *Saint-Amour* » !

eBay !». Vient après le temps du classement. A chacun sa méthode : d'abord par région, puis par appellation et ensuite par thème. Ils sont innombrables : les oiseaux, la musique, le sport, les prénoms, les millésimes, l'histoire… Seule la beauté de l'étiquette en faisant sa valeur. Un graphisme parfois *« trompe l'œil »* comme le reconnaît d'un sourire Alain Guénard : *«ce qu'ils veulent maintenant, c'est attirer l'œil par la beauté de l'étiquette. Pas pour ça que le vin va être forcément meilleur ! Il y en a qui en profitent !»*.

La bande dessinée et l'étiquette

Il fallait bien que deux univers de collectionneurs comme la BD et les étiquettes de vin se croisent un jour ! Viticulteur bordelais, Gérard Descrambe fut l'un des premiers à faire appel à la *«bande»* de Charlie Hebdo au milieu des années 90 pour illustrer les étiquettes de ses vins de Saint-Émilion. Une tradition qui s'est perpétuée au fil des millésimes. En Beaujolais, le domaine Lapierre a pour sa part fait appel à *«l'iclonoclaste»* Siné, tandis qu'un autre négociant bordelais propose chaque année quelques cuvées illustrées du chat du dessinateur belge Philippe Gelluck.

Les étiquettes évènementielles sont nombreuses également, notamment au travers des multiples salons BD proposés chaque année. L'occasion de retrouver sur certaines bouteilles la *«griffe»* des plus grands : Gibrat, Moebius, Bilal… Des évènements sportifs peuvent aussi être à l'origine d'une étiquette, comme cette collection lancée pour la coupe du Monde 1998, aujourd'hui très prisée des collectionneurs.

DOMINIQUE BERNERD

l'image d'Alain Guénard, collectionneur Jovinien, qui se souvient encore de sa première étiquette : *«elle représentait une grappe de raisin, sur une bouteille récupérée dans un container. Il faut dire que ce sont de véritables mines… Il suffit de tendre le bras ! Mais attention aux coupures !»* On peut aussi écrire aux viticulteurs, en pensant bien à joindre une enveloppe timbrée pour la réponse. Une règle absolue : *« seul l'échange est permis, sans jamais parler d'argent ! Dans notre milieu, on ne vend pas. On échange et on donne ! »* Une charte parfois mise à mal avec Internet : *«c'est vrai qu'aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des collections à vendre sur*



Jean-Pierre Perot, président de l'association *«Bourgogne Oenographilie»*.